



HAL
open science

Analyse et valorisation du patrimoine naturel et culturel en Pays Grenadois (deuxième édition)

Dominique Cunchinabe, Philippe Chareyre, Mélanie Le Couédic, Marie-Paule Lavergne, Alain Champagne, Patricia Heiniger-Casteret, Laurent Jalabert, Pascal Palu, Dolorès de Bortoli, Saucès Joëlle, et al.

► **To cite this version:**

Dominique Cunchinabe, Philippe Chareyre, Mélanie Le Couédic, Marie-Paule Lavergne, Alain Champagne, et al.. Analyse et valorisation du patrimoine naturel et culturel en Pays Grenadois (deuxième édition). [Rapport de recherche] Université de Pau et des Pays de l'Adour; Pays Adour Chalosse Tur-san; Région Aquitaine; Communauté de Communes du Pays Grenadois. 2014, pp.116. hal-01730677

HAL Id: hal-01730677

<https://hal.science/hal-01730677>

Submitted on 13 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Analyse et valorisation du patrimoine naturel et culturel en Pays Grenadois

Réalisation Décembre 2014 (deuxième édition)



Rapport d'étape 2013 – 2014.

Sous la direction du Professeur Abel Kouvouama.

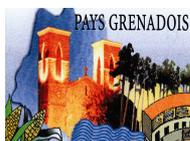
Coordination : Dominique Cunchinabe.

Collaboration : Philippe Chareyre, Mélanie Le Couédic, Marie-Paule Lavergne, Alain Champagne, Patricia Heiniger-Casteret, Laurent Jalabert, Pascal Palu, De Bortoli, Joelle Saucés.

Chercheurs associés : Florent Beck, Laurence Espinosa, Mathilde Lamothe.

Techniciens contractuels : Vincent Lafourcade, Tomas Cunchinabe.

Stagiaires : Tom Cousin , Mathilde Duparcq, Griselda Basset, Christelle Foulquier.



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER):
l'Europe investit dans les zones rurales

Sommaire

1. Introduction	4
2. Contexte	5
3. Objectifs	8
4. Méthodologie	9
5. Etat d'avancement par rapport au phasage	10
5.1 Analyse quantitative	11
	Relevés d'archives départementales 11
	Relevés d'archives communales 14
	Autres documents archivés 15
5.2 Entretiens	16
5.3 Ecologie de la saligue	17
5.4 Réunions et séminaires	19
5.5 Production de documents de présentation	19
5.6 Base de données Zotero	20
5.7 Cartographie	20
	Préparation et suivi SIG. 20
	Acquisition de données plan 20
	Cartographie de la végétation 1742 24
6. Premiers résultats analysés	26
6.1 Qu'est ce qu'une saligue	26
	La saligue du botaniste 26
	La saligue de l'écologue 29
	La saligue de l'anthropologue 31
	Essai pour une définition intégrative 33
6.2 Anthropologie des usages de la saligue	34
	Création des territoires et usages 34
	La saligue du XXe au XXIe S. 41
	La saligue au milieu du XXe S. 41
	Les savoirs naturalistes 44
	Les transformations du siècle dernier 48
	Des conséquences, environnementales 50
	Qu'en est-il de la culture paysanne 51
	Evolution des usages et paysages 54
	Société locale : aléas et risques 54
	Les gravières de l'Adour 56
	Contextualisation passage en site naturel 61
	Une reconversion réussit ? 62
	Confrontation des représentations 63
	Le discours de la saligue 67
	Valeur et représentation d'autrefois 68
	Valeur et représentation d'aujourd'hui 71
	L'enjeu de la valorisation 74
6.3 Patrimoines : approche de la valorisation	74
	Des patrimoines diversifiés 74
	Diagnostic par structures 75
	Saligue et observatoire 75
	Poteries de Castandet 77
	De la vache de course aux saligues 78

	Valorisation des stuctures muséales	81
	Le musée de la course landaise	81
	Le petit musée de l'histoire landaise	84
	La salle d'exposition du rugby	86
	Le pavillon de la résistance et déportation	88
	Bilan individuel et global	89
	Bilan du diagnostic individuel	89
	Bilan du diagnostic à l'échelle CCPG	91
6.4 Fait religieux et anthropologie		95
	Développement en saligue ...	95
	Comment peut on être Grenadois-e ?	96
	Anthropologie du religieux en PG	97
	L'ouverture religieuse	98
	Une équipe d'animation pastorale	99
	Approche documentaire de l'EAPP	99
	Les missions	100
	Des propositions	101
7. Conclusion provisoire et perspectives		103
Bibliographie		108
Annexes		113

1. Introduction

Le présent rapport d'étape rend compte de la première année de recherche portant sur « *Analyse et valorisation du patrimoine naturel et culturel en Pays Grenadois* », menée par l'équipe du laboratoire « Identités, Territoires, Expressions, Mobilités » de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Ce projet a été initié par la Communauté de Communes du Pays Grenadois ; il est financé par celle-ci ainsi que par le Conseil Régional d'Aquitaine et le programme LEADER (UE.).

En effet, ce projet de recherche est issu de séances de travail entre des élus, des acteurs et des techniciens de la communauté de commune du *Pays Grenadois* et des chercheurs du laboratoire ITEM de l'UPPA. L'état des lieux et le diagnostic réalisés par la coordinatrice « tourisme et culture » du Pays Grenadois ont permis de dresser un schéma de développement touristique et d'actions culturelles sur l'ensemble du territoire concerné. Le diagnostic fait ressortir que la spécificité du territoire est exemplaire à bien des égards quant au foisonnement et à la qualité des initiatives dans le registre touristique et culturel. Mais il met en exergue les difficultés de créer des liens entre les nombreux édifices et sites remarquables présents. Il est aussi indiqué que les médiathèques constituent des structures culturelles complètes, efficaces, implantées concrètement et dynamiques mais isolées de leur unique ressort communal. Les musées sont aussi des structures touristiques et culturelles avec une activité non négligeable, implantées concrètement mais freinées dans leur dynamisme du fait d'un manque de moyens financiers et humains. Le tissu associatif consacré au tourisme et à la culture s'avère insuffisant sur le territoire. Les conclusions du diagnostic montrent qu'il existe une inadaptation des réseaux aux besoins et aux enjeux actuels à commencer par les réseaux de diffusion. Ce Schéma est à l'origine de la création en 2011, d'un Office de Tourisme du Pays Grenadois.

Le caractère structurant du projet de recherche est double : d'une part, il permet une vraie synergie entre les chercheurs de l'équipe et les élus puisque l'analyse de l'état des lieux et les perspectives de recherche sont validées par les deux parties ; ce qui présuppose une longue collaboration pour le futur ; D'autre part, il permet également de mettre en valeur une recherche menée par l'équipe ITEM sur l'interdépendance des hommes et des milieux (cf. bibliographie) en opérant un transfert de méthodologie, en ciblant les savoirs populaires et en renforçant la recherche anthropologique. En somme, il s'agit d'identifier la nature des pratiques permettant localement la production et la reproduction des ressources naturelles, sur des espaces et dans le temps. Ces pratiques ont leurs propres logiques et ont évolué au cours de l'histoire en marquant la végétation, les sols, et l'hydrosystème Adour de traces que nous pourrions repérer sur le terrain. Elles ont également marqué les structures sociales et les expressions collectives de la société locale. Pour ces deux aspects du marquage, les analyses de photographies, d'événements, de documents cartographiques permettent de contextualiser les pratiques et de les caractériser en tant que facteurs agissant sur les milieux et sur la structure sociale locale.

Le rapport d'étape est structuré autour des points suivants :

- le rappel du contexte et des objectifs de la recherche,
- la méthodologie utilisée suivie de la présentation des résultats obtenus,
- les perspectives envisagées.

2. Contexte

Un premier état des lieux et un diagnostic réalisés localement en amont de notre travail ont permis de dresser un schéma de développement touristique et d'actions culturelles sur l'ensemble du territoire concerné. Le diagnostic fait ressortir que la spécificité du territoire est exemplaire à bien des égards quant au foisonnement et à la qualité des initiatives dans le registre touristique et culturel. Mais il met en exergue les difficultés de créer des liens entre les nombreux édifices et sites remarquables présents. Il est aussi indiqué que les médiathèques constituent des structures culturelles complètes, efficaces, implantées concrètement et dynamiques mais isolées de leur unique ressort communal. Les musées¹ sont aussi des structures touristiques et culturelles avec une activité non négligeable, implantées concrètement mais freinées dans leur dynamisme du fait d'un manque de moyens financiers et humains. Le tissu associatif consacré au tourisme et à la culture s'avère insuffisant sur le territoire. Les conclusions du diagnostic montrent qu'il existe une inadaptation des réseaux aux besoins et aux enjeux actuels à commencer par les réseaux de diffusion. Ce Schéma est à l'origine de la création en 2011, d'un Office de Tourisme du Pays Grenadois. En complément, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement Durable a mis en exergue plusieurs problématiques qui débouchent sur des préconisations, notamment celles liées aux milieux dits naturels :

- la protection des corridors biologiques principaux (massifs boisés et forêt alluviale de l'Adour) en complément d'autres sites répertoriés (ZNIEFF², Natura 2000) ;
- la restauration et la création de continuités biologiques (liaisons entre les corridors principaux cités ci-dessus) ;
- la promotion du site des *Saligues* ;

et dans le même temps, des préconisations liant les milieux et les sociétés :

- s'engager dans la valorisation et la mise en réseau des patrimoines ;
- faciliter l'intégration des nouvelles populations ;
- se donner les moyens d'accueillir des activités économiques de manière pertinente ;
- penser complémentarité et pertinence des différents sites d'accueil.

A ce jour, l'approche naturaliste des milieux constitue l'essentiel des contenus des centres d'évocations sur l'eau comme par exemple dans le cadre de la Maison de l'Eau du Val d'Adour³. De son côté, le bas Adour du pays « Adour Landes Océanes » s'appuie sur l'image de développement de « lande nature ». Les approches strictement écologiques prévalent dans ces procédures environnementalistes alors que la place des sociétés humaines, en particulier rurales, des bords du fleuve et leurs usages des terroirs, de l'eau et de ses ressources passe au second plan.

Les dernières préconisations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement Durable sont donc celles qui posent le plus de problèmes de réalisation au Pays Grenadois puisque aucune approche anthropologique des pratiques vivantes et des usages actuels et passés (agricoles, riverains, nomades, industriel...) n'a été faite ou n'a donné lieu à une production écrite. Or cette approche est d'un grand intérêt scientifique et les applications qui

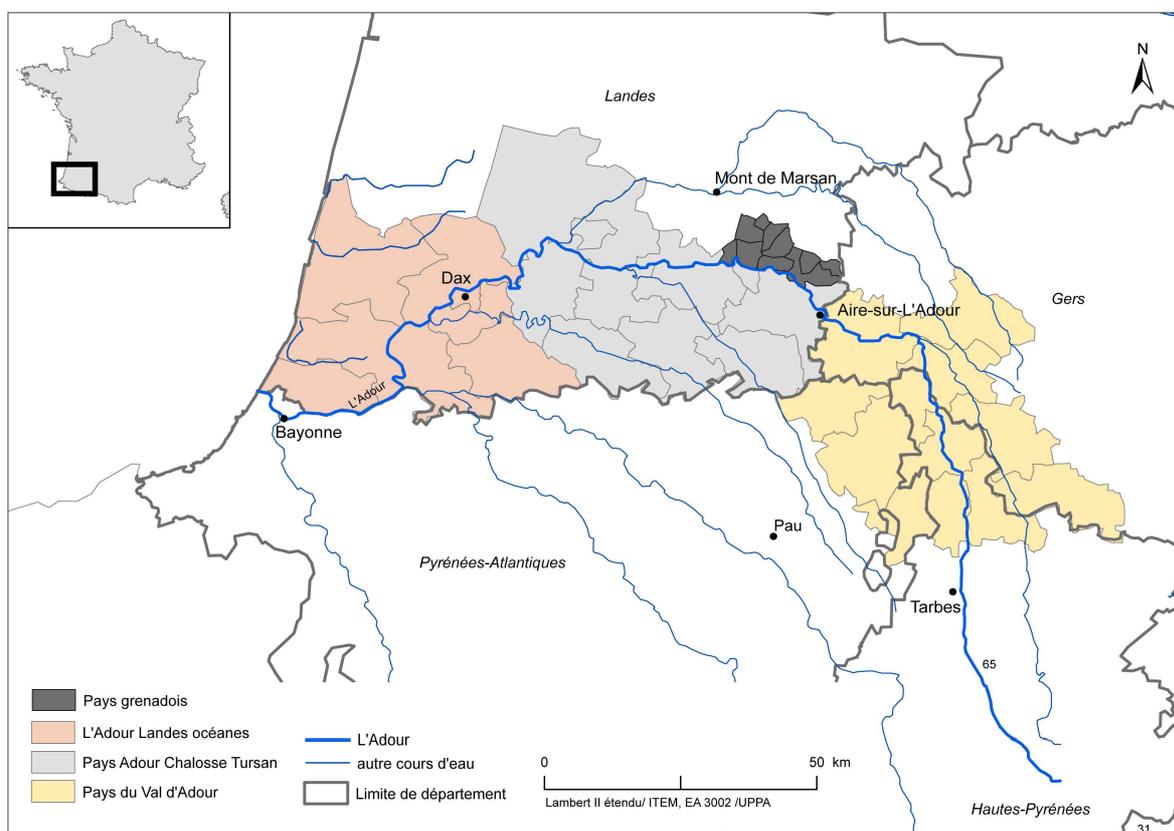
¹ Il existe quatre espaces muséographiques dans le Pays Grenadois : Course Landaise, Rugby, Céramiques, Résistance et déportation.

² Zone Naturelle Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique.

³ <http://www.institution-adour.fr/index.php/la-maison-de-leau.html>

en découlent dans les domaines de la culture locale, de la conservation et valorisation des patrimoines culturels et naturels s'insèrent nécessairement dans un objectif de développement économique à l'échelle du fleuve Adour. Qui plus est, nous pensons que les pratiques vivantes peuvent être revitalisées pour redevenir des modes de production compétitifs dans une économie de proximité et durable.

Dans ce contexte, le projet de recherche prend en compte la dynamique fluviale comme moteur du développement des sociétés car la question du lien entre les territoires et le fleuve Adour est à ce jour sans réponse. Par exemple, que sait-on des agrosystèmes des *barthes*⁴ naturelles ou anthropiques ? Quels furent leurs rôles dans l'élevage actuel du cheval *barthais*, des vaches de *course landaise*, des élevages bovins, porcins, ovins, des élevages *d'anatidés*⁵ ? Qu'en est-il des activités de cueillette, en particulier pour la vannerie ? Fabrique-t-on encore des nasses ? Pour les maisons du bord de l'eau les activités d'élevage et cultures traditionnelles modèlent un écosystème cultivé. Peut-on le caractériser ? Comment s'adapte-t-il aux caprices du fleuve ? Comment les riverains gèrent-ils l'aléa de crue ? Du point de vue culturel, vit-on de la même façon selon que l'on habite à l'amont ou à l'aval du fleuve ?



Carte N°1

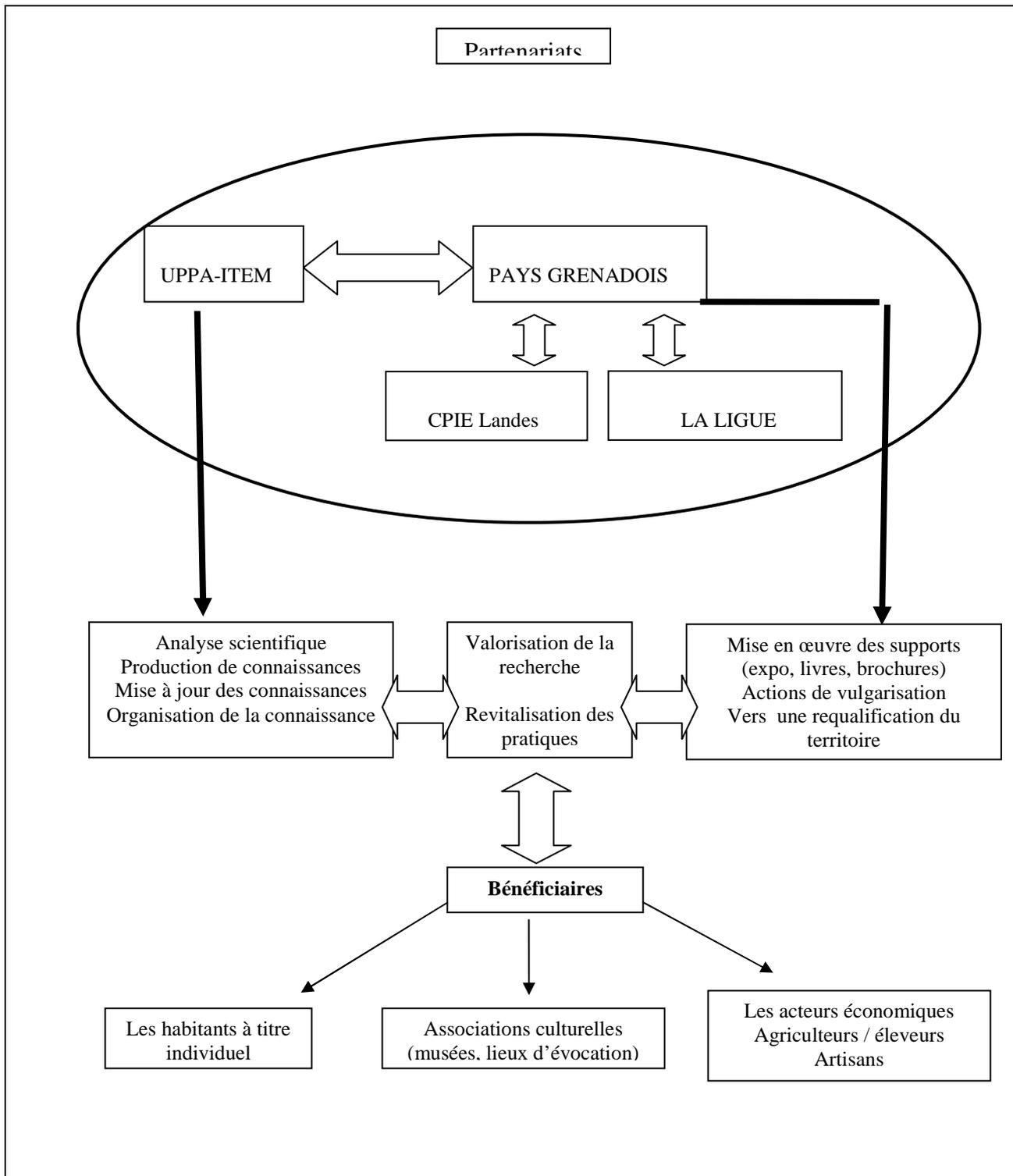
Nous avons défini le cœur du projet de recherche comme étant le Pays Grenadois (Cf. Carte N°1), néanmoins pour des raisons de cohérence et d'intérêt scientifique l'aire a été étendue au pays Adour Chalosse Tursan pour la recherche d'usages actuels des saligues et milieux associés.

La recherche en cours réunit un ensemble de partenaires qui figurent dans le schéma N°1 ci-dessous.

⁴ Zones inondables qualifiées ainsi en Pays basque, Landes, Gers, et Hautes-Pyrénées.

⁵ Canards et oies.

Schéma N° 1



Cette recherche s’inscrit dans un contexte Régional et le partenariat Université / communauté de communes a pour base les problématiques qu’ont toutes les régions aujourd’hui, établir des politiques de développement durables en accord avec leur capital humain, naturel et culturel. Aussi, l’intérêt de cette recherche pour la région Aquitaine est de démontrer que celle-ci est constituée par l’histoire et la « volonté » de différents acteurs d’une mosaïque de Pays interdépendants au sein d’une entité historique et actuelle à la fois. C’est aussi démontrer que

la géologie des milieux est toujours un facteur structurant des activités humaines, et que ce qui semble marginal ou nouveau ne sont souvent que des savoirs et savoir-faire revitalisés.

Pour sa réalisation, cette recherche nécessite l'acquisition de connaissances qui relèvent à la fois de l'histoire, de l'anthropologie, de l'archéologie, de la géographie et de l'écologie.

Enfin le dernier intérêt de ce projet est de s'inscrire en prolongement du programme Européen LEADER. Il définit un plan de développement applicable à l'ensemble des Pays-Pays Adour Chalosse Tursan et Pays Grenadois - , il vise en particulier à :

- Accompagner les acteurs du territoire dans l'évolution de nouvelles pratiques environnementales.
- Développer une stratégie d'accueil touristique raisonnée par la valorisation des atouts identitaires et culturels du territoire.
- Préserver le patrimoine naturel et paysager du Pays Adour-Chalosse-Tursan.

3. Objectifs

Nous avons sérié trois objectifs gradués et interdépendants, le premier est le choix scientifique, le second reformule l'axe de travail choisi et enfin le troisième débouche sur les applications escomptées.

L'objectif premier du projet est de mettre en œuvre une approche anthropologique des pratiques et des savoirs, qu'il s'agit de faire émerger et figurer, puisqu'elle est au centre du processus de revitalisation du milieu et du développement local comme le rappelle André Micoud (2004), *il ne saurait y avoir un groupe humain durable sans sa propre construction d'un double attachement, à la réalité biophysique de son entour et à la présence perpétué de traditions dont il procède*. L'approche anthropologique et l'enquête de terrain rentrent ainsi dans le processus de compréhension d'un groupe humain donné et de son environnement.

Le second objectif est opérationnel, il touche à la revitalisation des pratiques et leur insertion dans l'économie locale. Par exemple en Val d'Adour, face au retrait des agriculteurs à la suite de cessations d'activité, les champs de maïs situés sur les terrasses alluviales et quelquefois en lit majeur ont régressé ; ils peuvent alors servir à un maraîchage respectueux de l'environnement alimentant un réseau court de distribution (AMAP). La recréation du maraîchage dans les zones humides qui lui était historiquement dévolu de façon naturelle constitue une résilience de la pratique. Cette résilience peut aussi s'exprimer très localement à partir de pratiques vivantes. En vallée de Soule, à l'issue d'un travail de recherche mené par l'équipe ITEM⁶ dans le cadre d'un diagnostic pastoral, la communauté des maisons les plus proches de l'estive s'est réappropriée son histoire et les pratiques héritées afin de les réintroduire dans les processus de développement du pastoralisme et les nouvelles gouvernances de la montagne. Pratiques et usages communautaires deviennent de ce fait la garantie d'un nouvel essor économique et culturel dans l'objectif d'un développement humain soutenable⁷.

Par rapport à l'état actuel des connaissances et les besoins de l'économie, l'intérêt de ce projet tient au fait que les savoirs dits populaires sont rarement pris en compte dans les recherches de qualification ou de requalification des territoires. Aujourd'hui, l'ethnologie et l'anthropologie sont à même d'entreprendre ce travail de recueil et d'analyse de données dans un but d'aide à la décision et d'aide à la revitalisation des sociétés.

⁶ Cunchinabe D et al . 2011. Cunchinabe D et al, 2008.

⁷ Diagnostic Pastoral Larrau 2011. Commune de Larrau. Soule. Pyrénées-Atlantiques.

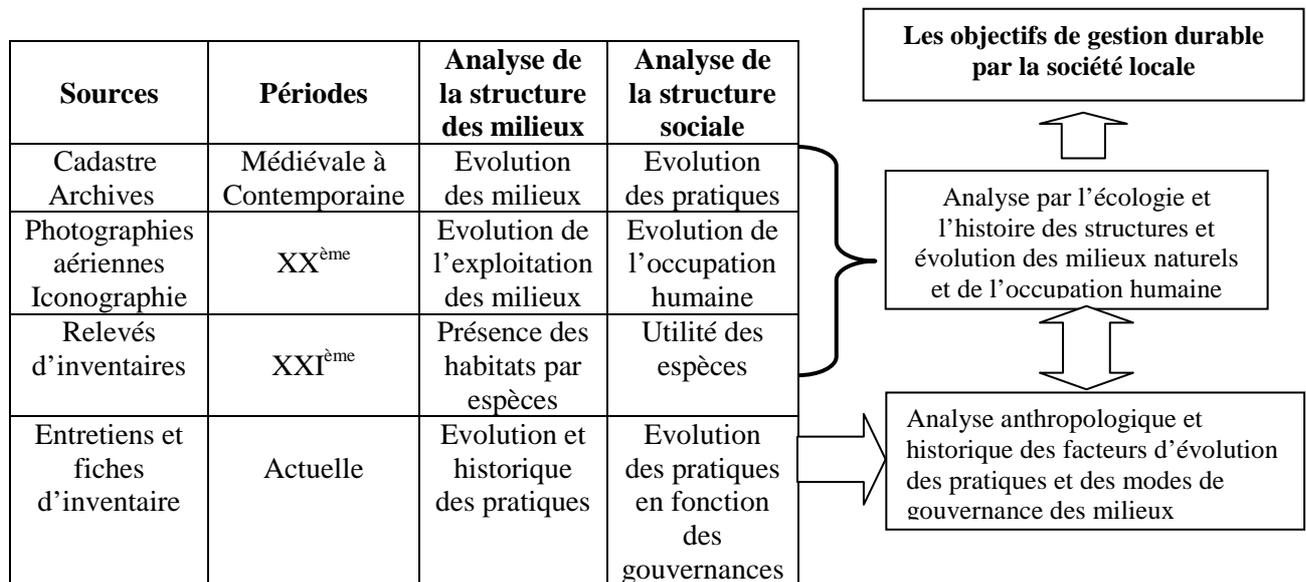
Le troisième objectif est celui de l'application de la recherche, il est à mettre en corrélation avec les intérêts du territoire dans la définition partenariale qui en a été faite. Il s'agit :

- A- de mieux valoriser les sites naturels et culturels existants,
- B- d'organiser et d'équilibrer le territoire en matière d'animation de sites,
- C- de communiquer avec exhaustivité sur l'histoire locale,
- D- d'enrichir et de gérer la base commune de connaissances,
- E- de créer l'interface, voire la mise en réseau des acteurs,
- F- de conseiller et d'expertiser afin de faire évoluer les compétences des acteurs pris individuellement.

4. Méthodologie

Pour parvenir à nos objectifs , nous avons associé plusieurs démarches : celle de l'historien qui utilise les sources écrites ou imprimées (Cadastres, archives publiques et privées), celle des naturaliste (inventaire analysé) et écologue (dynamique des milieux et habitats) qui interprètent les expressions dites naturelles telles que la présence de végétaux signifiants pour tel ou tel état ou type de milieu ainsi que les témoins paysagers et enfin celle de l'anthropologue qui recueille la parole et la mémoire des habitants. L'ensemble de ces démarches concourt à donner corps à une compréhension plus large des patrimoines naturel et culturel. (Cf. Tableau N°1)

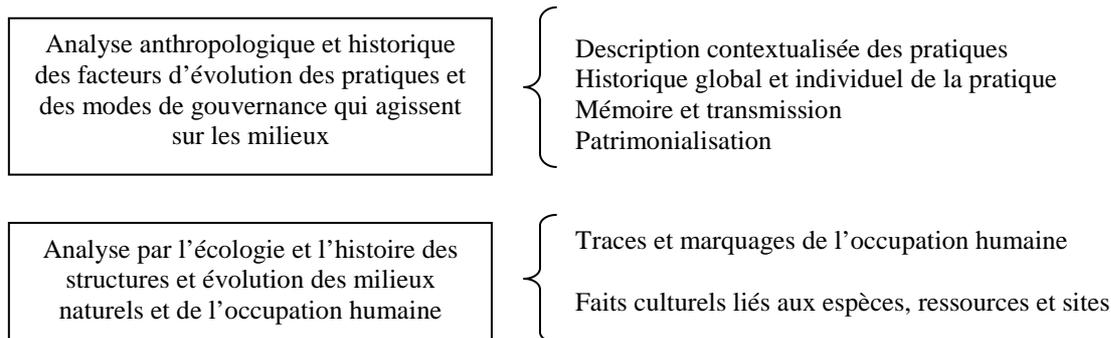
Tableau N° 1.



Développement des contenus d'analyse par l'écologie, l'histoire et l'anthropologie

Les trois domaines d'expertise vont permettre d'analyser finement l' hydrosystème Adour dans le Pays Grenadois et l'anthroposystème⁸ qui lui est lié.

⁸ Ce sont des systèmes naturels ou artificialisés, dans lesquels les sociétés humaines interviennent ou sont intervenues, soit en les exploitant, soit en les aménageant. Ces systèmes sont constitués de composantes physico-chimiques et bioécologiques, plus ou moins modifiés et élaborés par l'homme. En retour, les sociétés ont développé des pratiques techniques et culturelles adaptées aux conditions offertes par leur environnement. Les composantes sociales, culturelles, économiques et techniques, ainsi que les écosystèmes dans lesquels vivent les



5. Etat d'avancement par rapport au phasage :

Rappel du phasage :

1^{er} semestre :

- Collecte des sources écrites et état de l'art : consultation des archives municipales des villages du Pays Grenadois (livres des délibérations, matrices cadastrales et plans cadastraux XIXe S et XXe S). Recollement des travaux d'études Géologiques, Géomorphologiques, Hydrogéologie, des SEQ physiques et biologiques, état des inventaires floristiques et faunistiques...
- Repérage des acteurs en fonction des critères d'usage, des pratiques et des implications culturelles.
- Relevés de terrain : végétation et état de la végétation rivulaire. Réalisation de transect. Recherche de marqueurs spatiaux signifiants : végétaux, traces au sol, aménagements anciens.
- Stages étudiants (3 mois) Méthodologie des inventaires : aide au collectage des sources, état des lieux patrimonial et description en vue de l'identification et la valorisation des patrimoines.

2^{ème} semestre :

- Réunion d'étape avec les partenaires : Présentation des sources.
- Préparation des entretiens : entretiens centrés et semi-directifs.
- Restitution au territoire : rapport de synthèse de l'état des sources et première conclusion. Conférence débat avec les habitants et restitution aux élus à l'occasion d'une réunion de travail.
- Organisation et participation à un cycle de réunions pour l'extension du projet de recherche et son inscription dans un contexte international Européen.

sociétés sont le plus souvent en interaction, et évoluent à des échelles de temps et d'espace très variées, avec des intensités et des vitesses très diverses.

5.1. Analyse quantitative

La collecte des sources écrites et l'état de l'art nous ont permis de relever un ensemble de documents

5.1.1. Relevé des archives départementales :

Archives communales déposées aux AD.

communes	article ou cote	période concernée	objets
Bordères	E dépôt 49 / 1 D1*	1844-1862	délibérations conseil municipal
Cazères	E dépôt 80 / 1 G1*	1844	plan cadastral
Larrivière	E dépôt 145 / 1 G1	1807	procès-verbal de délimitation
	E dépôt 145 / 1 G8	1845	procès-verbal expertise du cadastre
Saint-Maurice	E supplément 1679 1 D 1 à 2 D 3		délibérations conseil municipal
Saint-Sever	E supplément 1757 101		construction d'un pont

Documents d'histoire

communes	article ou cote	période concernée	objets
Bordères	VOGT H. Bull. Sté de Borda 1962 B.G. 8° 1430 p. 94	années 1960	Variation du tracé cours de l'Adour
Cazères	De LIVRON Revue de Gascogne T. III 1867 p. XXVII à XLIV 8° C	Moyen Age	Fors et coutumes
	22 L 6 n° 308	An 2	Limites communales
	22 L 1 p. 121-122	1791	Partage des communaux
	abbé MEYRANX Dax 1894 8° 122	1314- 1887	Histoire de la bastide
Grenade	E 87 liasse 1322-1784	1322	Coutume
	E 87 liasse 1322-1784	1782 à 1784	Inondations
	H 86 folio 255 recto		Différends entre jurats et chapitre à propos de la saligue
	3 L 6 folio 79	1793	Reconstruction du pont
	22 L 1 p. 141-142	1791	Différends entre Larrivière et Grenade
	22 L 2 folio 1-2	1791	Secours aux victimes des inondations
Saint Maurice	H 86 folio 257-258	1429	Jurats contre religieux
Saint Sever	H 86 folio 254-256-257	1479	Transaction entre jurats et chapitre de St Sever à propos de la saligue
	1 C 149-150		Pont

sujets	article ou cote	période concernée	objets
Adour	2 Mi 6/R 1 ou H 7 liasse 31 pièces 16 parchemins	1450-1490	procès entre religieux et évêque à propos du pacage des saligues
Nasse	H 86 folio 254 recto	1598	autorisation
Pachère	H 86 folio 288 recto	1662	investiture

Iconographie et cartes postales de la fin du XIX^e au XX^e s.

communes	article ou cote	clichés n°	objets
Grenade	1 Fi collection Falco	160 à 168	Adour, rives, pont, inondation
	1 Fi collection Falco	180 à 162	Adour, rives, pont
	1 Fi collection Pémartin	1 à 9	Adour, rives, pont, inondation
Saint Sever	1 Fi collection Falco	526 à 548	Adour, rives, pont
	1 Fi collection Pémartin	47 à 52	Adour, rives, pont
	1 Fi collection cartes postales	1 à 15	Adour, rives, pont
		31 à 45	Adour, rives, pont
		46 à 50	Adour, rives, pont
		76 à 82	Adour, rives, pont

Série Pont et chaussée. Cote 139 W

communes	article	période concernée	objets
Bordères	2203	1850-1864	inondation, construction ou refecton de pont ou de berge
	968	1866-1902	idem
	925	1834-1914	idem
Cazères	1146	1830-1864	inondation, construction ou refecton de pont ou de berge
	2204	1840-1869	idem
	1266	1880	idem
	1858	1912-1939	idem
	1662-1663	1863-1889	idem
Grenade	925	1834-1914	inondation, construction ou refecton de pont ou de berge
	2204	1876-1878	idem
	968	1866-1902	idem
	1506	1883-1920	idem
Larivière	2544	1878-1960	inondation, construction ou refecton de pont ou de berge
Saint-Sever	403	1799-1890	bateaux et moulins
	2549	1924-1937	inondation, construction ou refecton de pont ou de berge
	898	1837-1910	idem
	2866	1854-1871	idem
	2545	1880-1928	idem
	971	1806-1824	idem

Plans de l'Adour en 1742. 11 Scans.

Origine	N° de cote	N° de feuille	Nbre de feuilles
AD40	PL_8611	04	2
AD40	PL_8611	05	1
AD40	PL_8611	06	1
AD40	PL_8611	07	2
AD40	PL_8611	08	2
AD40	PL_8611	09	2

Etat de l'archive

Nous avons consulté les inventaires des séries A, B, C, E, G et H. La série D est inexistante et dans la série E, la sous série des notaires n'a pas pu encore être consultée. Ceci s'avèrera nécessaire, car les archives notariales en milieu rural conservent énormément de documents sur les mutations foncières et les pratiques agricoles.

L'inventaire de la série A n'a pas fourni de pistes encourageantes.

En revanche, la série B conserve de belles séries de liasses d'archives judiciaires microfilmées pour les communes de Bascons, Bordères, Cazères, Larivière, Lamessans, Lussagnet, Saint-Maurice et du Vignau, principalement pour les années 1750-1780, mais ce ne sont pas des documents faciles d'accès. On notera aussi une liasse de pièces concernant des procès des Eaux et Forêts (1756-82) qui pourrait concerner l'Adour.

La série C de l'administration provinciale conserve des liasses rapportant les dégâts dus aux intempéries (inondations de 1775, 1C13), des registres d'impositions (1C18), la comptabilité de la communauté de Grenade (C27 à 28) pour la seconde moitié du 18^e s. On remarquera aussi de probables belles liasses sur les transactions et indemnités liées à la construction de la route de Mont-de-Marsan à Aire (1C47, 149 et 150). Cependant les liasses sur les questions de navigation sur l'Adour sont les plus prometteuses (1C135 et 136).

La série E des archives de famille est assez décevante. On y notera cependant les coutumes de Grenade de 1322 (1E87), des rôles d'imposition pour Bascons. La série E supplément annonce l'existence de deux terriers. Ces documents fiscaux, mentionnant a priori les parcelles et exploitations de la paroisse, sont d'une importance primordiale pour nos travaux puisqu'ils permettent de remonter au-delà du XIX^e siècle et du cadastre napoléonien. Celui de Lussagnet date de 1750 et celui de Bordères de 1756, malheureusement ce dernier est porté manquant depuis 1953. Il est fort à parier que ce document est revenu dans la commune et sa recherche nous apparaît déjà comme une priorité.

Les séries G et H (établissements ecclésiastiques) sont très pauvres, mais quelques fonds de l'abbaye de Saint-Sever sont présents, notamment concernant des conflits sur l'Adour (droit de pêche, moulins, navigation depuis le XVII^e siècle, H29-30, 33, 91.) (Etat des fonds d'archives des Landes Clergé régulier (série H) 1139-1789 SÉRIE H.Doc Word 7 pages)

La série J n'a été que parcourue, mais déjà deux fonds nous ont sauté aux yeux. Il s'agit de deux fonds de familles de Grenade et Aire dont les biens s'étendent sur tout le territoire de notre étude et couvrent les XVIII-XX^e siècles. (Fonds d'Artigue et Labeyrie) Nous pouvons y suivre les comptes d'exploitation et les choix de production. Des pièces sur la navigabilité de l'Adour font aussi partie du dossier.

Cadastres napoléoniens

lieu	Date matrice	Nbre de sections	Nbre de scans	Format
Grenade sur l'Adour	1807	A,B,C,D,E,F	0034_0090 : 56	JPG
Bordères	1807	A,B,C,D	0503_0533 : 30	JPG
Lamensens	1809	A,B,C	0091_0111 : 20	JPG
Larivière saint Savin	1807	A,B,C,D	0599_0655 : 56	JPG
Saint Maurice	1809	A,B,C	0014_0033 : 19	JPG
Renung	1807	A,B,C	0679_0701 : 22	JPG
Cazères	1810	A,B,C,D,E,F,G,H,I	0534_0598 : 64	JPG

5.1.2. Relevé d'archives communales

Relevé des archives de Grenade.

nature	période	date du délibéré	objet
délibération	1868-1899	9 Août 1868	Construction aqueduc
"	1838-1868	29 10 1838	chemins vicinaux
"	1899-1909	31 08 1900	échange de terrains
"	1868-1899	07 06 1869	vente de fossés
"	1838-1868	08 05 1839	construction fontaine
"	1868-1899	14 08 1849	travaux et canal
"	1793-1835	18 Prairial 1793	eau
"	1868-1899	15-25 05 1870	vente de terrain communal
"	1838-1868	08 02 1840	construction fontaine
"	1838-1868	08 02 1840	demande d'un nouveau cadastre
"	1868-1899	12 11 1871	vente d'arbre
"	1868-1899	11 02 1872	projet vente de parcelles
"	1868-1899	15-18 02 1872	projet vente de parcelles
"	1838-1868	05 02 1841	fontaine
"	1899-1909	29 06 1906	état du pont suite aux crues
"	1838-1868	10 04 1842	vente et droit du bois
"	1793-1838	11 Thermidor an III	pont à refaire
"	1838-1868	4 illisible 1842	demande de vente de bois
"	1868-1899	18 04 1875	inondations fréquentes
"	1793-1838	20 Thermidor an III	arpentage du bois commun
"	1899-1909	31 08 1908	élargissement de l'Adour
"	1868-1899	Juillet- Août 1842	réparation fontaine
"	1899-1909	11 06 1909	vente terrainsq communaux
"	1793-1838	13 Brumaire an 6	réparation du pont

Relevé des archives de Bordères.

Les délibérations à Bordères rendent compte du déplacement de l'église menacée par l'Adour, la chronologie des actes traduit la migration du fleuve dont nous pouvons retracer l'histoire ainsi que celle du bourg. C'est à mettre en lien avec l'histoire de la *saligue*.

nature	date du délibéré	objet
livre délibération Clas_B;1;2	12 08 1849	construction de deux ponceaux
"B1	08 08 1850	crue de février et menace sur l'église
"B	10 05 1857	aide travaux pour protéger l'église
"B	13 02 1860	protéger l'église contre les invasions de l'Adour
"B	16 09 1860	curage et élagage des ruisseaux
"B2	0	projet nouvelle église déplacée
"B1	1861	impot pour le déplacement de l'église
"B1	06 10 1861	projet déplacement de l'église
"B	16 03 1862	construction de deux aqueducs
"B	26 06 1862	construction d'un aqueduc
"B	13 11 1865	cloture du nouveau cimetière
"B1	12 04 1866	crue détruit l'église, le cimetière, l'école...
"B2	idem	suite
"B3	idem	suite
"B1	22 02 1866	reconstruction église succursale
"B2	idem	suite
"B	01 02 1865	vente d'un orme nouveau cimetière

Relevé d'autres archives de villages.

Inventaire de Larrivière-Saint-Savin.

Cote	Nature	Date	Présentation
D (série)	Extrait de délibérations	1916_2010	cartons classés
Non coté	Livre de délibérations	1881_1925	Réuni étagère
Non coté	Livre de délibérations	1925_1950	Réuni étagère
Non coté	Livre de délibérations	1950_1973	Réuni étagère
Non coté	Livre de délibérations	1974_1983	Réuni étagère
Non coté	Livre de délibérations	1984_1997	Réuni étagère
Non coté	Livre de délibérations	1998_2004	Réuni étagère
D (série)	Arrêtés municipaux_1 livre	1838_1968	Réuni étagère
D (série)	Documents anciens	1802_1872	4 cartons au total
idem	Ordonnances,circulaires, correspondances	1802_1839	1
idem	Correspondance,école,bois,travaux	1840_1869	1
idem	Chemins,constructions,réparations	1812_1872	1
idem	Echantillons généraux:vente d'arbre,annuaire,fabrique	non daté	1
idem	Chapelle du rugby: Abbé Devert, prières	non daté	2 cartons
F (série)	Recensement	1911_1948	
F (série)	Agriculture: calamités, aides ovins et bovins		
I (série)	Natura 2000		
G(série)	Matrices cadastrales	1878_1907	
K(série)	Elections chambre d'agriculture	1934_2001	
M(série)	Chapelle du rugby	1998	
Q(série)	Aide et assistance, mutuelle Sainte Marie	1860_1989	
Non coté	Photos, actes notariés		2 cartons

Dénombrement de 1872. Livre la répartition entre les propriétaires et colons / métayers, recensement des animaux et des habitations par quartier, toutes données sociales etc... . Document numérisé par nous ; P1130582 à P1130615 Fomat JPG.

5.1.3 Autres documents archivés :

Bascons : fonds du musée de la course landaise ; documents sur l'élevage et caisse de prévoyance des agriculteurs.

Pays Grenadois et Adour :

- 6 Chemises comprenant des dossiers et pièces sur les saligues. Sources : CCPG.
- 6 Etudes concernant les saligues et aménagements. Source : CCPG.
- 1 Document UNPG (Union Nationale des Producteurs de Granulat) source : CCPG
- 8 Etudes sur l'Adour : Source : Observatoire de l'Eau. UPPA.
- 30 Documents Généraux sur l'eau, fleuves et rivières. Base Zotero. ITEM.
- 22 Documents PDF Rapports scientifiques et thèse sur l'Adour et Ecologie du fleuve

Relevé bibliographique en cours de réalisation au fil de la recherche.

5.2 Entretiens

Nous avons réalisé deux types d'entretiens :

- entretiens semi-directifs avec guide d'entretien
- entretiens participatifs auprès de 3 familles.

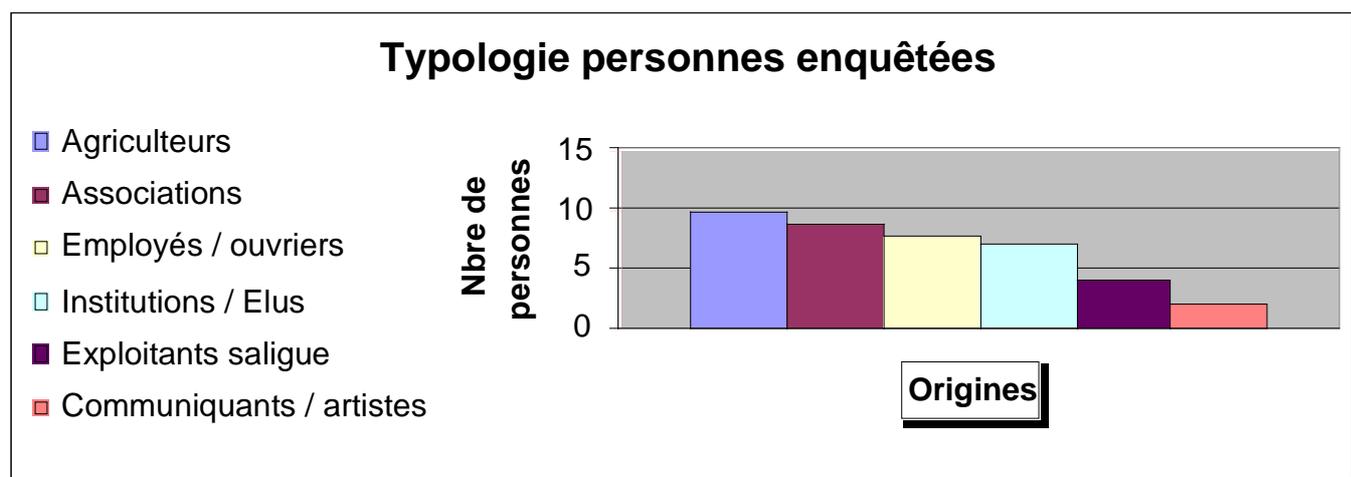
Tableau et nomenclature des personnes enquêtées. Entretiens semi-directifs

Profession	C / perso	genre	Age	lieux	date	Coment
Ganadero	AM	M	71	Aire sur l'Adour	18/02/14	0
Ganadero	BC	M	61	Saint Sever	17/03/14	0
Ganadero	DR	M	70	Bretagne de Marsan	20/02/14	0
Ganadero	PM	M	N Com	St Vincent de Paul	13/03/14	Expl. pontonx
Ganadero	PJC	M	73	Dax	14/03/14	Ele Retraité
Paysan	TR	M	82	Bordères	04-06; 14	Met retraité
Ferrière	TG	F	70	Bordères	04-06; 14	0
Garde Nat	LH	F	N Com	Bordères	20/03/14	Mt de Marsan
Maire	LD	H	N Com	Bordères	04/03/14	El 2001
Ob de l'Eau	RP	H	N Com	UPPA	13/03/14	Ent à deux
idem	Bb	F	N Com	UPPA	13/03/14	idem
Instit° Adour	PA	F	N Com	Mt de Marsan	0	Depuis 2009
Carrier	LM	H	N Com	Bordères	18/03/14	Directeur
Employé	LE	H	N Com	Bordères	18/03/14	Adj Dir
Tech Dir En	DJ	H	N Com	Bordères-n'habplus	25/03/14	Pr ACCA. Bo
Instit Retr	CM	H	68	Bordères	27/03/14	Ancien mili
Ouvrier retr	DG	H	74	Bordères	2/04/14	0
Fem d' Ouvre	DM	F	68	Bordères	2/04/14	0
Maire	CP	H	60	St Maurice	27/03/14	0
Resp d'Exp	BE	H	NCom	Bor / Cazere	22/03/14	GAMA
Resp Financ	CM	F	NCom	Bor / Cazere	02/04/14	GAMA
Employé	CM	H	40	Montardon	15/03/14	AGPM

Employé	DJP	H	75	Grenade s l'Adour	12/05/2014	Cred Agric
Agriculteur	LC	H	70	Grenade	10/05/14	MODEF
Abbè	LG	H	75	Grenade	12/05/14	Pos Agri
Retrait Agri	TH	H	85	Eyre-Moncube	18/05/14	JAC
Secrétaire	CME	F	50	Bascons	04-06 ;14	Form Agric
Ouv Retraité	DG	H	65	Mt de Marsan	20/05/14	Hist CGT
Maire	DP	H	60	Grenade	26/05/14	0
Maire	LJL	H	55	Morein	26/05/14	0
Res cons ent	LMM	H	55	Guerlain	28/05/14	CERFRANCE
Réalisatrice	LIS	F	55	Maa	29/04/14	Film hist local
Maçon	MR	H	72	Larrivière	03-06 ;14	Vie locale
F au F	MA	F	70	Larrivière	03-06 ;14	Nat Bordères
Ass Musée	MT	F	NCom	Grenade	21/02/14	Hist locale
Ass Patrim	MS	H	NCom	Castandet	25/03/14	Hist locale
Ass OT	Md	F	45	Grenade	31/03/14	Hist Cour land
Agricul retr	BL	H	NCom	Bascons	23/04/14	Avifaune
Ass Nt Rugb	BM	H	NCom	Larrivière Saint Savin	13/03/14	Musé Rugby
Char mission	LP	H	28	Grenade	20/03/14	Com Com
Erudite/ecriv	SCM	F	NCom	Saint-Aubin	21/05/14	Erud Course

Nombre de personnes enquêtées: 41

Genre : 29 hommes / 12 femmes



5.3 Ecologie des saligues : les relevés de terrain

Nous avons effectué une cinquantaine (50) de relevés botaniques pour 238 espèces répertoriées, le choix des lieux de relevés a été fait à partir d'une première évaluation des milieux par photo-interprétation.

A l'issue de cette évaluation, compte tenu de la mosaïque paysagère, nous avons relevé les végétaux en différenciant les milieux à partir des caractéristiques des biotopes (milieux exondés, talus etc. ...) et des cortèges floristiques (prairies, haie, saulaie...etc. ...).

Afin de pouvoir établir et si possible mesurer la part anthropique lié aux anciens usages (*saligues* intégrés dans l'écosystème cultivé) nous avons relevé les saligues de Bordères et celle en aval de ce site en rive droite et rive gauche.

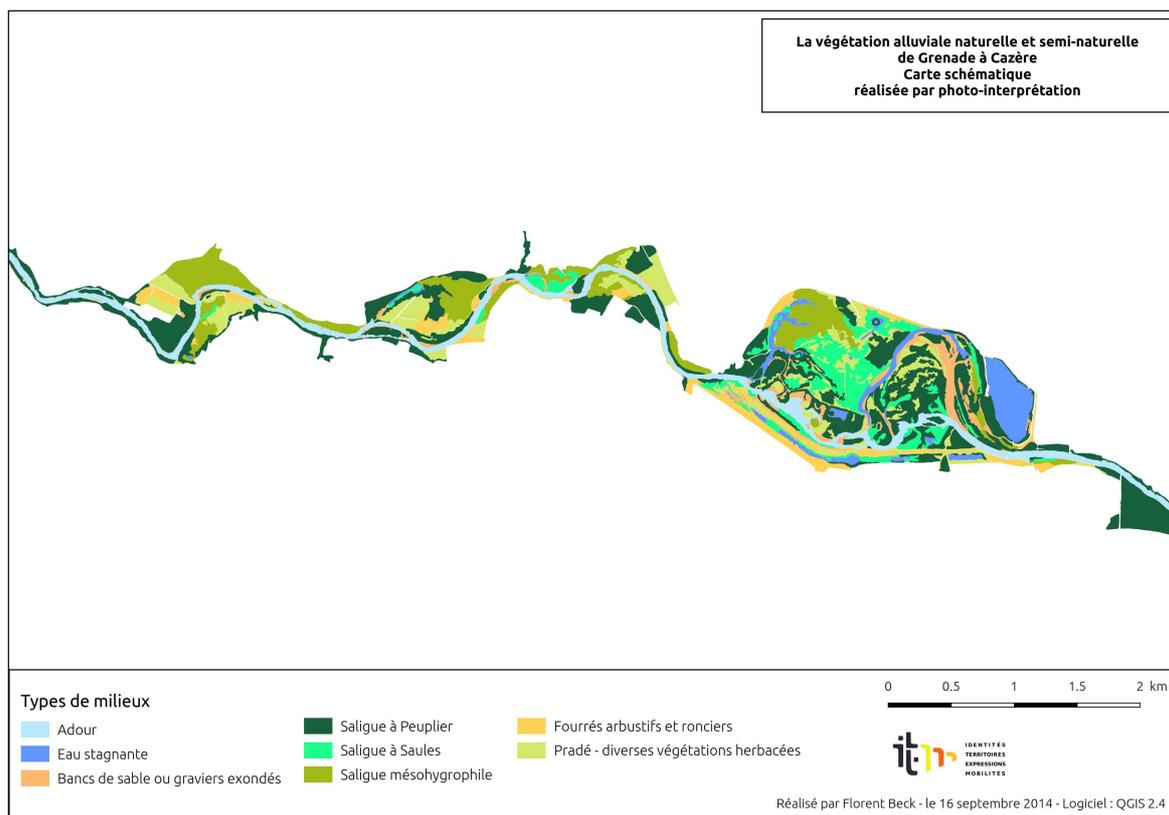


Tableau : exemple de typologie des séquences végétales.

Lieu	Type	Nbre d'espèces
Bordères	Fourré de Saules denses	20
	Manteau forestier de la sauçaie	18
	Pelouse	11
	Talus artificiels	17
	Sauçaie	18
	Sauçaie-peupleraie	15
	Roselière	3
	Fourré à ronce	17
	Berge (cordon ripicole)	8
	Ilots exondés	23
	Saulaie sur îlot	7
	prairie	19
	Haie sur chemin accés	39

L'interprétation des relevés est en cours d'analyse.

5.4 Réunions, séminaires de recherche et restitutions.

Réunions de travail

Date	Lieu	objet
12/09/2013	ITEM	Méthodologie de travail : répartition du travail
20/01/2014	Grenade	Rencontre avec les partenaires : techniciens de la Com de Com.
10/02/2014	Grenade	Présentation des partenaires – CPIE – Ins Adour et Conseil Général
20/03/2014	Grenade	Rencontre avec M. Lionel Petit : économie et projet de valorisation
26/06/2014	ITEM	Etat d'avancement de la recherche.
03/07/2014	Grenade	Réunion pour partenariat Education – Nationale / Mt de Marsan / collège de Grenade. Projet de vidéographie

Séminaires de recherche

Date	Lieu	objet
08/04/2014	Item/UPPA	Présentation des questions de recherche. Interne (Cf. annexe 1).
09/07/2014	Item/ UPPA	Présentation recherche et préparation en vue de la restitution. Partenaires (Cf. annexe 2).

Restitutions

Date	Lieu	Cadre
20/09/2014	Castandet	Journées du patrimoine : <i>L'Homme et la nature : les bords l'Adour un territoire plein de promesse</i>
13/10/2014	Grenade	Présentation (1h30) des travaux de recherche au Conseil Communautaire du Pays grenadois.

5.5 Production de documents de présentation.

A ce jour les chercheurs d'ITEM ont remis 3 diaporamas didactiques (Power Point) à la communauté de communes.

- « *La plaine alluviale de l'Adour, un territoire plein de promesses* » In Analyse et valorisation du patrimoine naturel et culturel en Pays Grenadois. Présentation générale.
- « *Analyse et valorisation du patrimoine Naturel et culturel du Pays Grenadois* ».
- « *Evolution des usages de la saligue et des représentations du paysage* »

5.6 Base de données ZOTERO.

La base de données ZOTERO réunit actuellement plus d'une centaine de documents traitant de l'Adour ou de l'eau autour de nos problématiques. Cette base est administrée par Joelle Saucés et dans les mois qui viennent **la base sera consultable par les partenaires du projet**. Joelle Saucés en sera la régulatrice, certains documents seront consultables sur place uniquement, d'autres par le net. La base est alimentée au fil de la recherche.

5.7. Cartographie.

Notre recherche porte sur la reconstitution de paysages anciens à partir d'information contenues dans des plans antérieurs au XIX^e s. (Cunchinabe D, Lavergne MP 2013) et plans cadastraux du XIX^e et XX^e s. Ces derniers nous ont déjà permis par le passé de dresser des cartes de végétation, c'est-à-dire de passer d'un paysage fiscal à un paysage que nous considérons comme réel (De Bortoli D et *al*, 2006). Cette approche d'Ecologie Historique doit nous permettre de retracer l'historique des paysages du bord de l'eau et de comprendre les mutations et transformation écologiques de ces milieux. Pour ce faire nous utilisons un Système d'Information Géographique.

5.7.1 Préparation et suivi SIG.

1.-Téléchargement des bases existantes : (Avril 2014)

IGN

> BD ortho

>Scan 25

>Scan100

>BD parcellaire

>BDalti

>BDCarto

>BDTopo

IFEN

Corine Land Cover

2.-Montage du serveur pour l'archivage et le partage des données existantes et acquises (avec Yann Cézard, Centre de Ressource Informatique) : Serveur commun accessible depuis le réseau UPPA à l'adresse=\\Stockage-ITEM.univ-pau.fr\GISUPPA_ITEM_Serveur

3.- Géoréférencement du cadastre ancien dit napoléonien (septembre –octobre 2014)

5.7.2 Acquisition des données planimétriques et cadastrales, vectorisation.

Pour ce travail de recherche, nous avons utilisé le logiciel SIG Mapinfo et choisi de numériser les planches cadastrales de 1807. Ce choix est dicté par plusieurs critères :

- celui de l'ancienneté qui permet d'avoir une base de référence suffisamment proche de l'époque moderne et de la documentation afférente (archives écrites, plans ...) pour avoir un reflet du parcellaire avant la mise en œuvre du code napoléonien dont l'application étendue va morceler de plus en plus le parcellaire.

- un autre point important pour notre recherche est la possibilité de travailler localement à la superposition de plusieurs cadastres : 1807 dit Napoléonien authentique, 1840 dit Napoléonien, 1907 cadastre et au-delà cadastre réformé.

- les plans sont coloriés et il y figure des indications telle que « ruine », ancienne église etc...

- enfin, nous y avons trouvé un enjeu scientifique dans la mesure où il est admis que ce travail ne pouvait se faire compte tenu de la médiocrité des relevés de terrain

Nous nous sommes confrontés à de réelles difficultés et il a fallu à chaque fois trouver des réponses. Ces difficultés sont liées d'abord à l'hétérogénéité des données, les plans de ce qui est considéré comme un des premiers cadastres napoléoniens de 1807 ont été levés par différents géomètres avec quelques distorsions d'échelle rendant le calage difficile. Certains plans sont copiés et modifiés plusieurs fois à une même période ce qui rend le choix du meilleur plan à retenir ardu.

Ensuite, les contenus de parcelles pour une même époque diffèrent selon les communes, il a donc fallu harmoniser les données et faire des choix en fonction de différentes planches communales. Néanmoins la restitution est satisfaisante et la majorité des champs des tables de données a été instruite ou sont en cours d'instruction.

Par contre les matrices cadastrales des archives départementales correspondent bien aux premiers plans de relevés.

Deux techniciens ont procédé à la vectorisation, nous avons veillé à ce que chacun puisse faire état des difficultés rencontrées afin de pouvoir par la suite établir une méthodologie de travail pour traiter ce type de cadastre.

Exemple de choix méthodologique : cadastre napoléonien de 1807

Sur la commune de Renung il existe 2 types de plans :

- Plan cadastral.
- Plan géométrique de 1807.

Les parcelles que j'ai vectorisées, dans un premier temps, sont celles du secteur C de Renung et proviennent d'un plan cadastral non daté. Le tracé des cours d'eau ne correspond donc pas aux parcelles qui avaient été vectorisées auparavant et qui provenaient d'un cadastre napoléonien de 1807. Aussi, les parcelles ne correspondent pas à celles présentes sur la matrice, par conséquent on ne peut pas avoir les informations sur leur nature.

Cette table est enregistrée dans le fichier « Doc_différentes_parcelles ».

Sur Renung, les parcelles coupées entre la section C et B ont été enregistrées dans la C afin de ne pas les scinder arbitrairement.

Les limites des sections n'étant pas marquées sur les cadastres de 1807, ce sont celles de 1811 qui figurent sur la vectorisation.

Les parcelles Ts sont des taillis.

L'orthographe des noms des propriétés est celle du cadastre de 1811 et non de 1807.

Le nom des maisons/propriétés/églises/ensemble de maison (lorsqu'il est indiqué sur le cadastre) est indiqué dans le champ « Matrice_CSV_lieu_dit ».

Les noms des végétaux qui composent les parcelles ont des orthographe différentes sur le cadastre napoléonien. Ainsi, le saule va être écrit « saulle », « sole » ou encore « solle ». Afin que les champs soient remplis de manière homogène c'est donc la véritable orthographe qui est indiquée. Il est à noter que le logiciel mapinfo ne reconnaît pas tous les accents il n'y en a donc aucun.

Pour Grenade la carte qui a été vectorisée est celle de décembre 1807 qui est plus complète que celle de février car les parcelles y sont numérotées ce qui permet de compléter les informations avec celles de la matrice. Cependant le centre du village de Grenade n'est pas dessiné sur cette carte, il a donc fallu vectoriser le secteur F d'une carte de Décembre 1807 pour pouvoir le compléter.

Concernant l'ensemble des calages, ils n'ont pas été faits de la même manière ce qui révèle certaines incohérences (limites parcellaires qui s'entrecoupent ou sont espacées, cours d'eau qui disparaissent etc.). Dans l'objectif de garder une marge d'erreur de moins d'une centaine de mètre par endroit (ce qui est rare mais inévitable) quelques parcelles ont été réduites et certains raster ont été calés en partie selon le tracé de Vincent. Ces écarts s'expliquent par la différence d'échelle utilisée lors du calage d'un côté ils ont été fait selon le SCAN 25 et d'un autre selon les cartes IGN.

Lorsqu'une maison se situe sur une parcelle et qu'aucun numéro ne lui ait attribué, elle prend celui de la parcelle sur laquelle elle se trouve. Il peut donc y avoir plusieurs fois les mêmes identifiants dans la base de donnée bien qu'il s'agisse de polygones différents.

Il y a seulement la matrice du secteur F de Grenade qui est présente dans les documents. Celle-ci correspond bien au cadastre vectorisé.

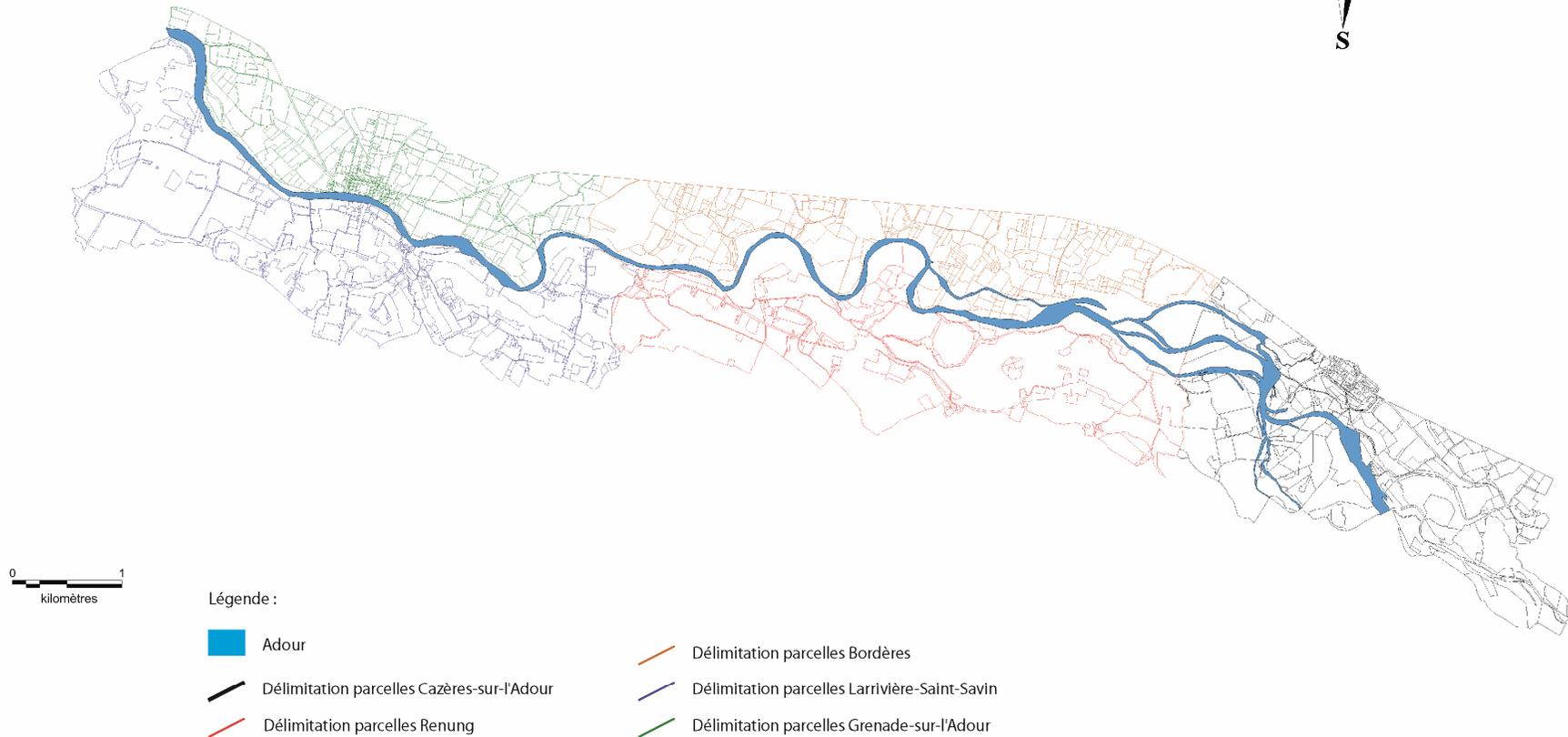
Dans le champ « matrice_CSV_nom_prenom » il arrive que plusieurs noms et prénoms soient indiqués, dans le document numérique seuls les premiers figurent pour une meilleure lisibilité et afin de ne pas dépasser le nombre de caractères.

Voir aussi en annexe une première méthodologie détaillée. Cf. annexe 4).

Ci-après la carte des parcelles du bord de l'Adour après la vectorisation du cadastre napoléonien.

Adour - Pays Grenadois, 1807

Source : AD40.Cadastre Napoléonien - IGN



Carte établie par D.Cunchinabe. Cartographie : T.Cunchinabe, V.Lafourcade © UPPA - ITEM (2014).

5.7.2 Cartographie de la végétation dessinée à partir du plan de l'Adour de 1742.

Le plan de l'Adour entre Cazères sur l'Adour et Saint Maurice figure aux archives départementales des Landes. Son contenu est d'une grande richesse tant du point de vue des détails géographiques qu'il contient : hauteur d'eau, nature des berges, habitat et nature de l'habitat, nasses, protections de berges, graviers, sables, bras-morts etc... que de la végétation : saule, chênes, ormes, pâtures, près etc...

La aussi nous avons mentionné quelques aspects méthodologiques.

Méthodologie pratique de la cartographie du plan de 1742.

Plusieurs couches ont été utilisées, chacune porte le nom indiqué sur le plan, par exemple : « saligue ». Ensuite une couleur a été attribuée selon les types de végétaux : les saligues sont en verts et se déclinent en sous-partie qui sont hachurées, la petite saligue est caractérisée par des hachures en diagonales, noires.

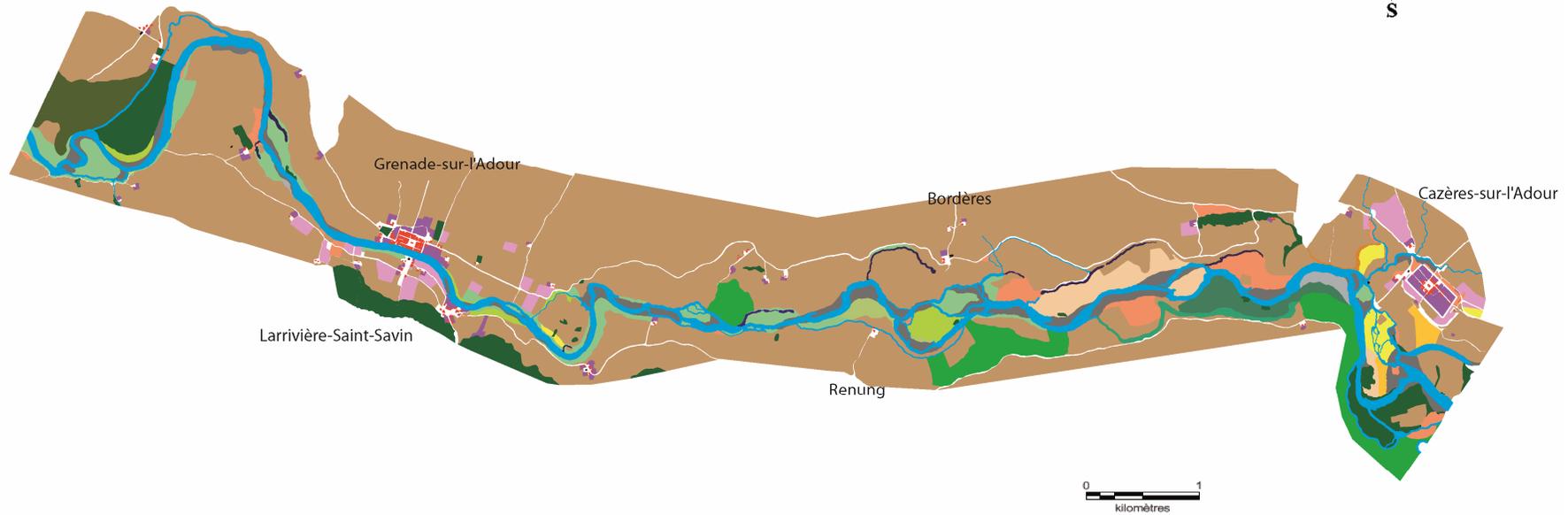
Chaque couche est disposée de telle manière qu'elles se superposent les unes sur les autres, il ne faut donc pas modifier leur positionnement.

Pour modifier la couleur d'une couche, il faut la sélectionner dans le menu à droite, enlever le petit cadenas puis faire « ctrl + A ». ainsi chaque parcelle est sélectionnée et il n'y a plus qu'à choisir la couleur souhaitée dans le nuancier.

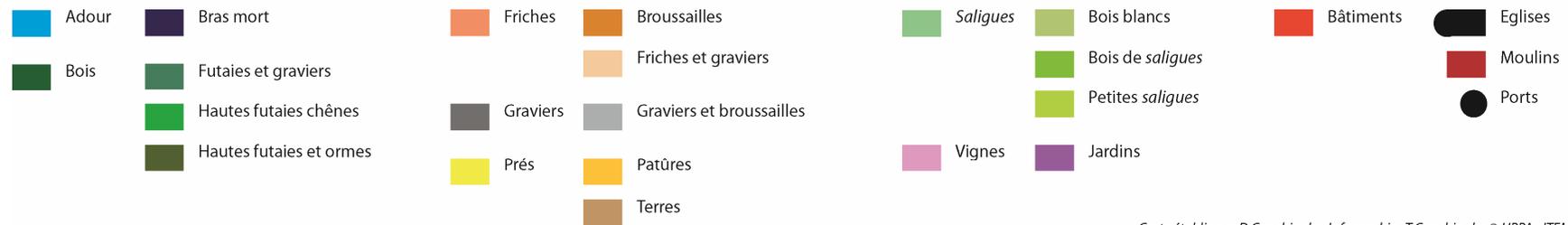
Ci-après la carte de végétation tirée du plan de 1742.

Végétation - Pays Grenadois, 1742

Source : AD40.Plan



Légende :



Carte établie par D.Cunhinabe. Infographie : T.Cunhinabe © UPPA - ITEM (2014).

6. Premiers résultats analysés.

Ces premiers résultats se déclinent en deux parties qui traitent successivement de :

- L'écologie historique de la *saligue* jusqu'à aujourd'hui. « Notre démarche d'écologie historique prend comme signifiant la complexité de la dynamique homme / milieu. Ce principe met au centre la responsabilité de l'homme sur les écosystèmes et son interdépendance, ce qui oblige à cibler des temps historiques définis et emboîtés, des espaces topographiques concrets (ou sites) et à repérer la complexité des milieux et son agencement avec l'activité humaine. » (De Bortoli D ; Cunchinabe D ; Palu P : 2014).

- D'une analyse des patrimoines naturel et culturel et de leur mise en valeur actuelle. (Foulquier C. 2014). Cette partie d'écriture relate aussi l'étude du Pays Grenadois sous l'angle du religieux et de son histoire locale car « ce projet ... suggère l'alliance d'une communauté impliquée dans la préservation et la mise en valeur de son patrimoine mémoriel et identitaire comme outil de transformation sociale et territoriale » (Espinosa L. 2014).

En préalable à ces deux parties, nous allons décrire l'écosystème de la *saligue*. Cette description est aussi la définition de ce qu'est une *saligue*.

6.1 Qu'est ce qu'une *saligue* ?

Nous abordons cette question sous trois angles distincts avant de proposer une définition intégrative des trois champs scientifiques.

- Une définition botanique.
- Une définition écologique.
- Une définition anthropologique.

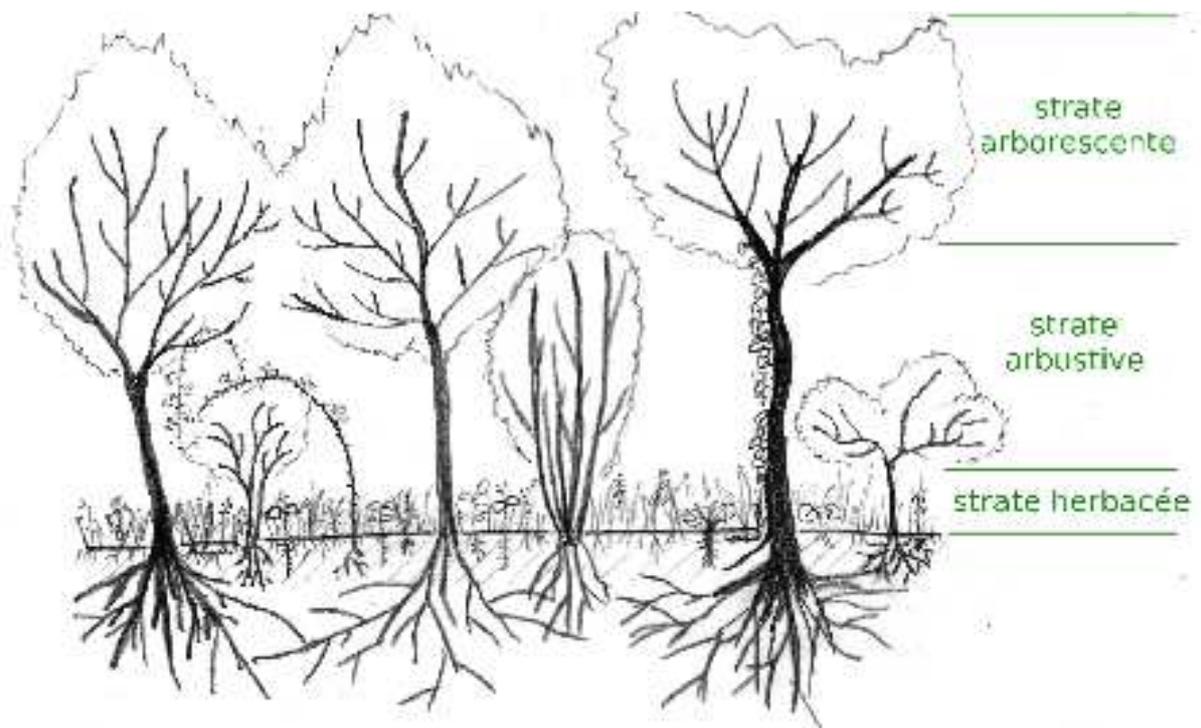
a. La *saligue* du botaniste.

La *saligue* est décrite comme un milieu naturel caractérisé par les végétations du *Fraxino excelsioris – Alnion glutinosae* (Beck F ; 2014). Autrement dit par une série végétale ou série écologique⁹ dont l'expression la plus haute¹⁰ est la Frênaie à Aulnes. Cette description s'applique à un cadre forestier « Une forêt est un terrain d'une superficie d'au moins 50 ares, d'une largeur supérieure à 20m (afin d'exclure les haies), couvert d'au moins 10% par des arbres et dont l'utilisation prédominante n'est ni agricole ni urbaine » (source : ministère de l'agriculture et de la forêt).

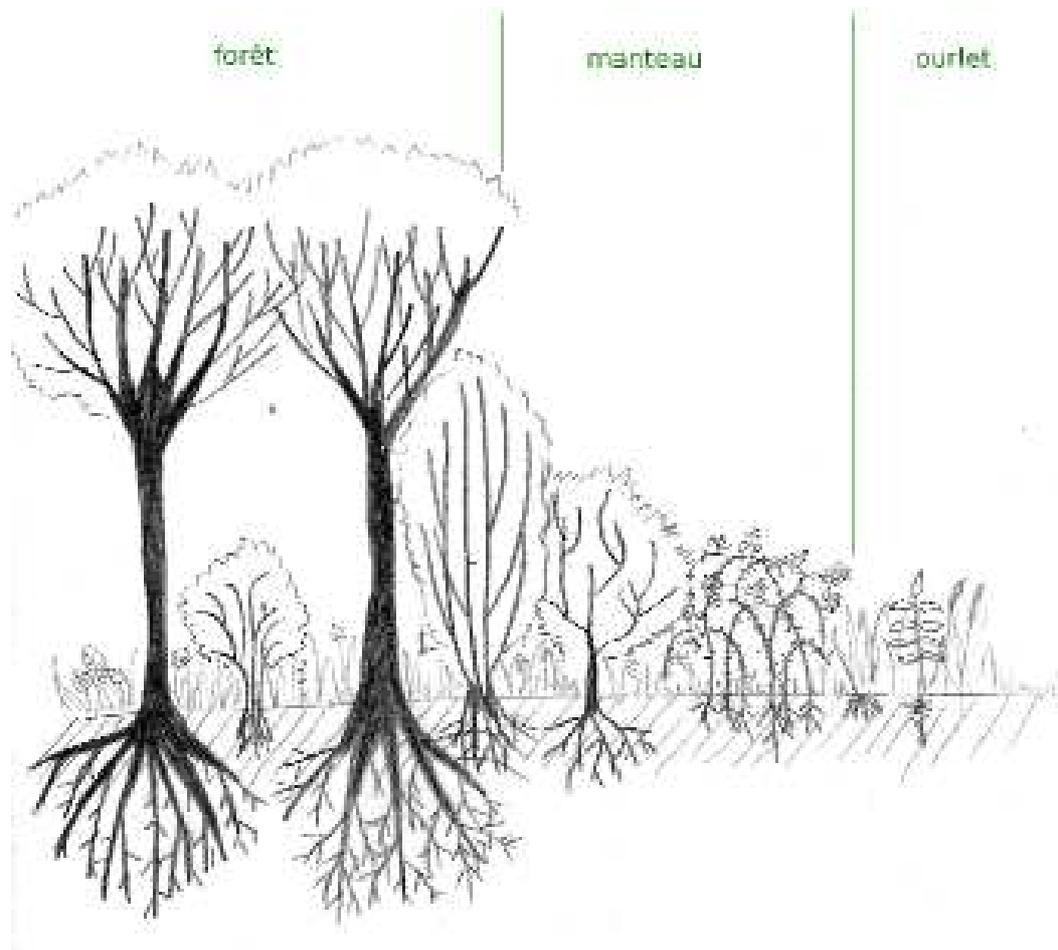
C'est une structure verticale stratifiée (Cf. schéma ci-après)

⁹ Série écologique : à l'issue de la succession de séquences écologiques, l'espèce végétale dominante, qui fournira le plus de biomasse ou matière organique, donnera son nom à la série : série du Chêne, du Hêtre, de la Frênaie à Aulne....

¹⁰ Les végétaux dominants qui donnent le nom à la série



Et une structure horizontale plus ou moins homogène dans le sous-bois.



Pour Florent Berck qui cite les travaux du botaniste Danois Raunkiær, la formation végétale d'une forêt alluviale s'organise selon des formes biologiques qui permettent la survie en mauvaise saison (Raunkiær C ; 1934). Elles se déclinent en :

- **Phanérophyte** pour qualifier les ligneux élevés dont la taille est $>$ à 5m.
- **Chamaephyte** pour qualifier les ligneux prostré ou rampants dont la taille $<$ à 5m.
- **Hémicryptophyte** pour qualifier les herbacées à rosette¹¹.
- **Géophytes** pour qualifier herbacées à bulbe ou rhizome.
- **Thérophytes** pour qualifier les plantes dont la subsistance est sous forme de graine.
- **Hélophyte** pour qualifier les plantes dont l'organes souterrains sont dans la vase.
- **Hydrophyte** pour qualifier les végétaux aquatiques flottants.

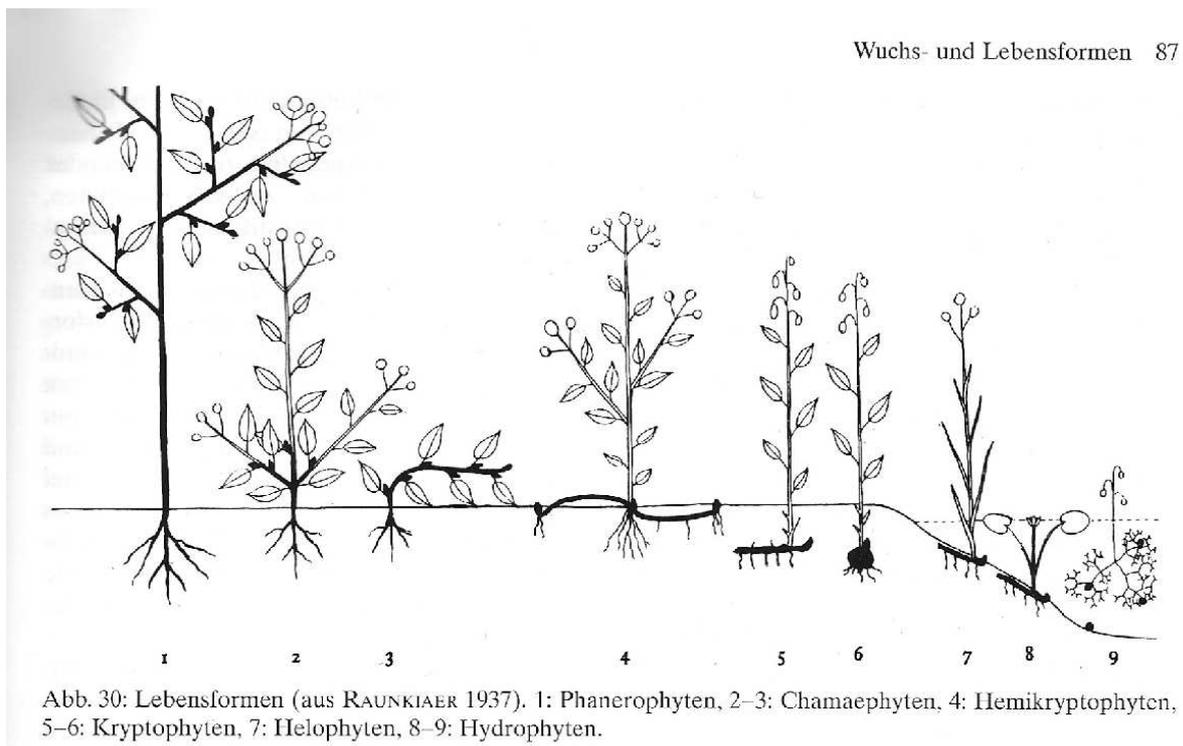


Schéma ci-dessus représentation de la classification botanique (Dierschke, 1994).

Dans la flore des forêts alluviales on distingue les essences à bois tendre telles que : saules, aulnes, peupliers et les essences à bois dur : orme, frêne, chêne.

Les végétations accompagnatrices des manteaux, ourlets et clairières se composent quant à elles :

- végétations arbustives des manteaux forestier avec présence d' Ajonc d'Europe, de Ronce, de Genêt à balais, de Cornouiller, de Tamier
- d'une végétation prairiale infra forestière
- d'une végétation d'hélophytes des bords de l'eau marqué par des roselières et cressonnières
- et enfin d'une végétation aquatique des plans et cours d'eau : Baldingère, Léersie faux riz, menthe aquatique (Beck F, 2014).

¹¹ Feuilles étalées en cercle à la base de la plante.

b. La *saligue* de l'écologie

L'écologie ou science des conditions d'existence (Haeckel E, 1866) introduit la notion d'écosystème dans laquelle les êtres vivants en interaction (biocénose) dépendent d'un biotope ou ensemble d'éléments abiotiques qui réunit des conditions homogènes de milieu. L'écosystème comprend donc un milieu, les êtres vivants qui le composent et toutes les relations qui se développent entre eux.

En vertu de quoi, l'écosystème de la *saligue* s'organise en fonction des facteurs édaphiques¹² et d'humidité avec une caractéristique importante qui est la fréquence des crises que traverse le système. Par crise, il faut comprendre pour l'essentiel les crues qui modifient l'ensemble du système. Elles arasent les atterrissements et créent de nouveaux milieux exondés propices à une nouvelle végétalisation.

La *saligue* est un écosystème résilient¹³ donc durable dans la mesure où la dynamique fluviale est maintenue.

Commentaire du schéma page suivante :

Distribution de la végétation de la *saligue* en fonction de l'hydrométrie et des facteurs édaphiques.

Sur les atterrissements et berges partiellement dénudées à forte hydrométrie, les espèces colonisatrices les plus hygrophiles¹⁴ (Poivre d'eau, Baldingère ...) forment avec les ligneux rudéraux¹⁵ (Renouée du japon, Buddleia ...) et colonisateurs (Saules, Vergne...) une séquence écologique pionnière¹⁶ à laquelle se mêlent des pousses de peupliers.

Dans les zones de *saligue* irrégulièrement inondées, les formations végétales se répartissent en fonction de la profondeur de la nappe et de ses fluctuations périodiques. A ces facteurs se joignent les facteurs topographiques marqués par des successions de surfaces planes (anciens atterrissements) entrecoupés par les dépressions des anciens chenaux plus ou moins colmatés.

Il y a donc des successions de points hauts et des points bas qui donnent des terres plus ou moins « mouilleuses » qui vont conditionner la végétation. Entre Grenade et Cazères, cet effet est amplifié par la présence de nombreux bras morts parcourant les *saligues*. Bien que la reprise par les crues soit fréquente, l'absence d'écoulement pendant de longues périodes autorise d'autres installations pionnières. Par contre la séquence de *Saule* post pionnière dans le cortège floristique de transition, quelque fois en forme de forêt galerie, persiste dans ces milieux.

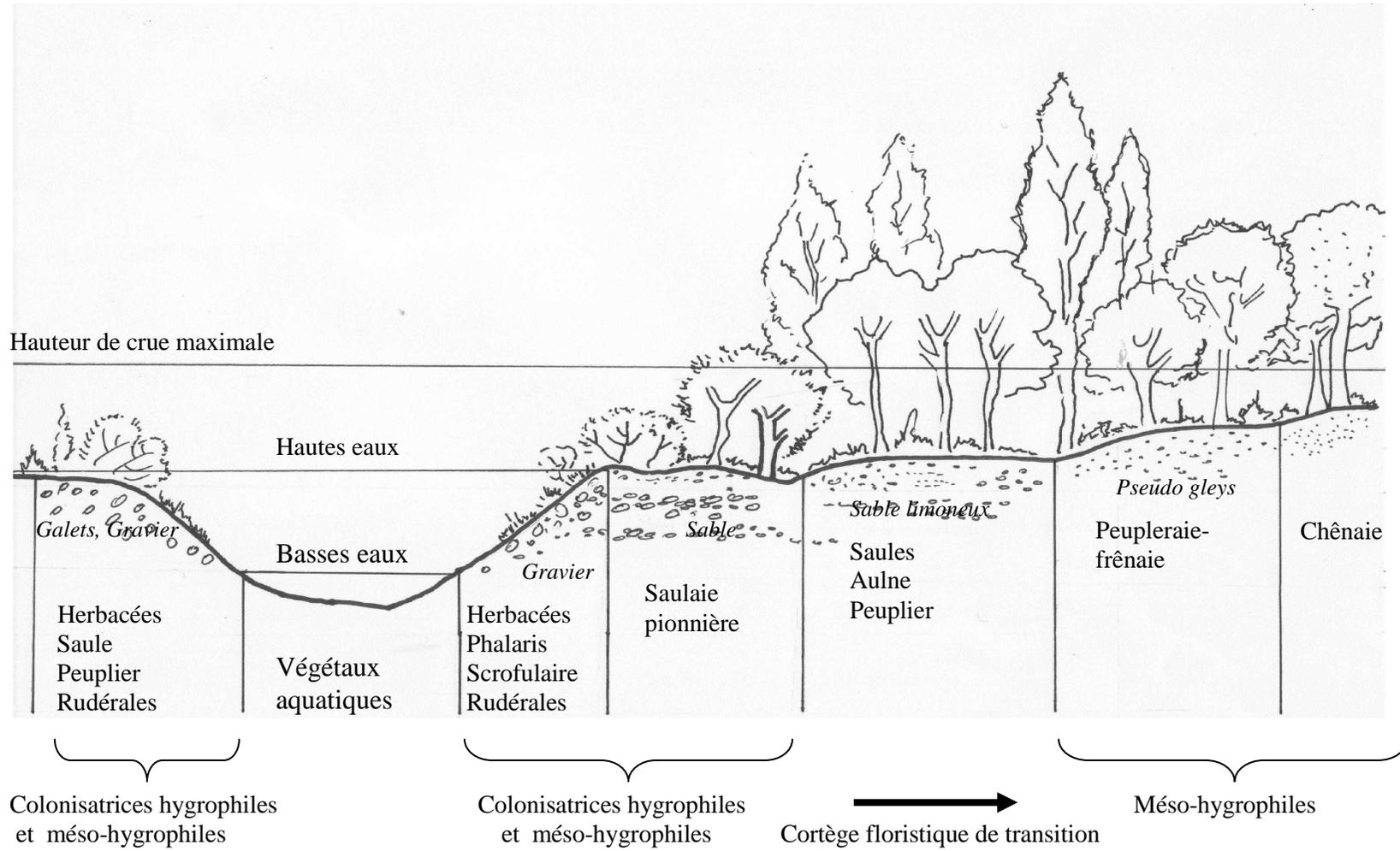
¹² Facteurs liés au sol : Chimie, nature, granulométrie et structure...

¹³ A l'issue de chaque crise, le milieu se reconstitue sur les mêmes bases végétales en agrégeant quelques nouvelles espèces mais en gardant sa structure.

¹⁴ Végétation hygrophile : qui aime l'eau, qui a besoin d'une hydrométrie suffisante et permanente pour se développer.

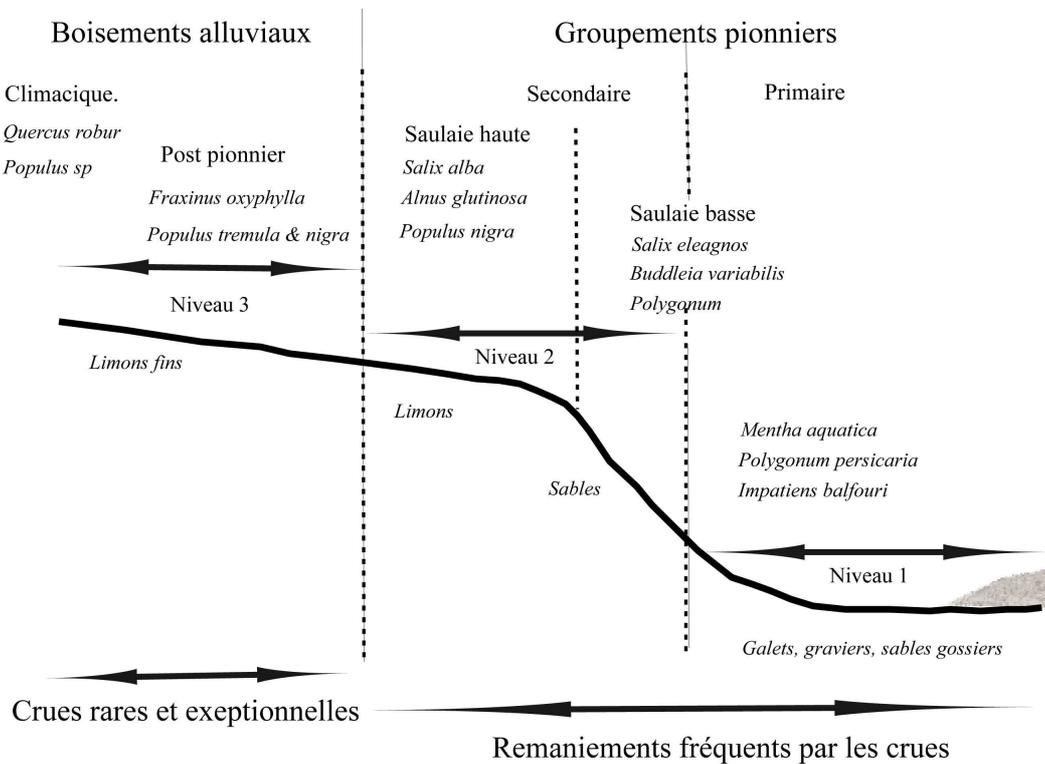
¹⁵ Végétaux qui croissent parmi les décombres dont ils sont le marqueur et par extension de sens dans les sols fortement remaniés, déstructurés ou très faibles.

¹⁶ Sur un même espace dénudé ou laissé à la friche, des groupes de végétaux se succèdent. Les pionniers (premiers installés) sont coiffés par les post pionniers qui annoncent à leur tour la séquence végétale suivante dite climacique, c'est-à-dire qui fournit un maximum de matière organique pour un assemblage réduits d'espèces.



Répartition de la végétation des saligues
 en fonction des sols et de l'humidité.

Dans le cas des fortes crues, les séquences pionnières sont déplacées épisodiquement par les remaniements de matériaux qu'elles occasionnent. Dans la zone anastomosée¹⁷ entre Cazères et Grenade sur l'Adour, les berges et atterrissements les plus exposés sont arasés alors que d'autres atterrissements apparaissent et offrent à la végétation de nouveaux territoires à conquérir. Ces terres exondées la majeure partie de l'année voient la végétation hydrophile pionnière s'installer et la saulaie humide proliférer. (Cunchinabe D, Palu P ; 2013)



Séquences végétales

© Cunchinabe D 1998.

Le schéma ci-dessus est montré en exemple, il a été établi sur le Gave du Saison (Pays-Basque)

En conclusion, nous retiendrons la définition de la *saligue* qu'en donne l'écologue Patrick Bourdarel pour lequel elle s'apparente à « ... une vaste surface de milieux pionniers graveleux, la ramification du réseau hydrographique, une étendue de forêts riveraines hygrophyles » (Bourdarel P. 1984)

c. La *saligue* de l'anthropologue.

Pour l'anthropologue la *saligue* devient un espace intégratif de pratiques et d'usages qui lui sont propres. Il s'y rattache une part culturelle comme nous avons pu le déceler sur le gave de Pau « Le *Gave* et son hydrosystème ne sont pas vécus comme une frontière physique ou

¹⁷ Lorsque le lit du cours d'eau se divise en plusieurs chenaux qui se rejoignent.

culturelle. Le *Gave* rapproche les riverains et construit une culture¹⁸ de l'eau : la lecture du *Gave* et sa compréhension, les pratiques de pêche, les échanges et rencontres, l'usage du milieu pour l'élevage et les besoins domestiques en bois et fruits de cueillette ainsi que ses codes traduisent ensemble cette culture. Dans ce contexte la *saligue* devient un véritable « écotone culturel ». ¹⁹ (Cunchinabe D, Palu P ; 2013).

La *saligue* fait partie de l'anthroposystème « qui est un système naturel ou artificialisé, dans lesquels les sociétés humaines interviennent ou sont intervenues, soit en l'exploitant, soit en l'aménageant. Ce système est constitué de composantes physico-chimiques et bioécologiques, plus ou moins modifiés et élaborés par l'homme... (Lévêque C et al ; 2000).

« La co-évolution imbriquée des systèmes naturel(s) et social(aux) en interaction sur un territoire donné est donc la principale caractéristique de l'anthroposystème. Quant à sa durabilité et/ou à ses changements d'état sur le long terme (itinéraire évolutif), elles résultent de ses capacités d'adaptation passives (caractéristiques et propriétés immanentes), et/ou actives face aux changements : par exemple par les facultés d'adaptation des espèces vivantes, par le biais de la sélection naturelle ou par la modification de leur comportement, et, pour les sociétés humaines, par la possibilité de prévoir un certain nombre de fluctuations et d'innover en inventant de nouvelles stratégies de lutte et/ou d'évitement de ces perturbations ». (Frédéric A, Génin A [direction] ; 2008).

La *saligue* devient en gascon *lo saliga* et dans les deux cas il faut chercher l'étymologie du nom dans le latin *salix* pour *saule*. Actuellement dans le langage courant la *saligue* connaît la même extension de sens que celle de l'écologie et le terme s'étend aux boisements alluviaux. Par contre les plans du XVIII^e s. représentent la *saligue* uniquement sur les berges et îlots alors qu'ailleurs dans les terres humides de l'hydrosystème les boisements sont nommés par leurs essences.

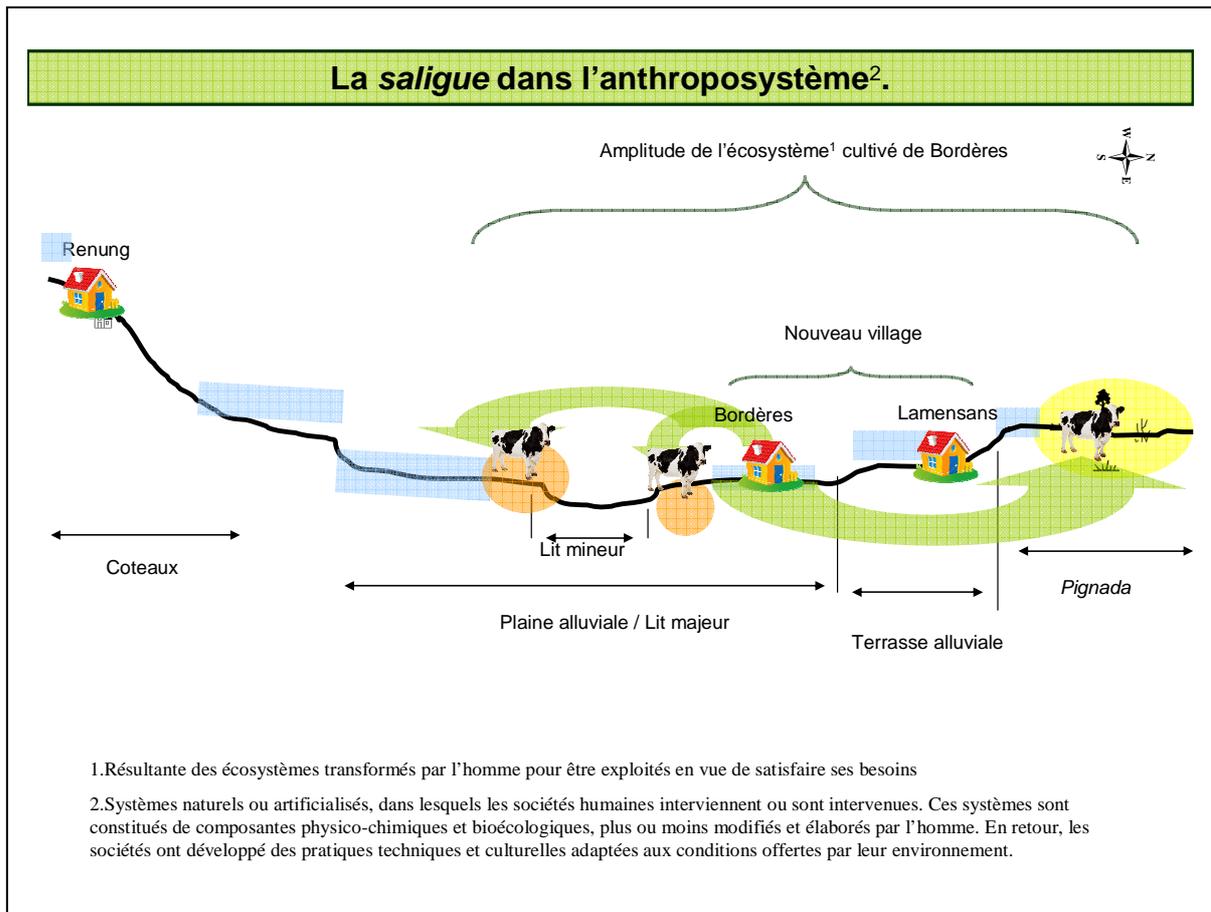
Dans cette réflexion anthropologique, nous intégrons la *saligue* comme un des milieux utiles dans l'écosystème cultivé²⁰ (Mazoyer M & Routard L ; 1998) de la vallée de l'Adour.

Le schéma ci-après présente l'écosystème cultivé de Bordères sur l'Adour. (source : entretiens avec les riverains métayers)

¹⁸ « Culture comme étant une référence collective comportant des règles, des savoirs et des pratiques. » (De Bortoli et al. 2009).

¹⁹Du terme écotone soit l'interface entre deux écosystèmes voisins présentant une identité suffisante pour se différencier d'entre eux et avoir un fonctionnement écologique particulier. Et culturel pour introduire le fait que la *saligue* agrège de nombreuses pratiques et usages issues des populations des villages des berges opposés mais aussi des communes éloignées, les gens du voyage y séjournent, la jeunesse s'y retrouve. On y trouve des contes et chants spécifiques. C'est un milieu culturel dont le support physique (*la saligue*) est en constante recomposition et reste symboliquement collectif.

²⁰ l'écosystème cultivé est la résultante des écosystèmes transformés par l'homme pour être exploités en vue de satisfaire ses besoins.



Les flèches en vert montrent les différentes pâtures utilisées pour les bovins en fonction des saisons par des métayers de Bordères jusque dans les années 1960 / 1970 dans le cadre d'un élevage extensif. A l'étiage, l'Adour se traverse à gué et les vaches paissent aussi du côté de Renung. Dans la *pignada* l'éleveur conduit ses bêtes dans les landes et aussi sous le couvert forestier. Ce sont des vaches de race Bazadaise élevées pour leur viande et aussi comme pour la traction animale mais à la ferme une à deux vaches à lait sont élevées et broutent les herbes des fossés le long des chemins vicinaux .²¹

6.1.1 Essai pour une définition intégrative de la *saligue*.

Composé d'un ensemble de cortèges floristiques aquatiques, hygrophiles à méso-hygrophiles qui offrent des séquences végétales les plus ouvertes de type prairial jusqu'au stade forestier, le *saliga* est un milieu dynamique dont le moteur de développement est la succession des crues. Elle s'intègre encore aujourd'hui dans l'anthroposystème dont elle subit les effets après avoir été jusqu'au milieu du siècle dernier une composante majeure de l'écosystème cultivé. En ce sens, la *saligue* ne peut être considérée comme un milieu naturel mais plutôt comme un territoire anthropique dont seules les dynamiques de recomposition végétales des séquences arbustives et boisées sont naturelles.

A cette définition nous rajouterons celle issue des savoirs populaires des usages riverains de la *saligue*.

²¹ Entretiens discursifs M. TR. 82 ans. Métayer retraité. Bordères et Lamensans . Avril-Juin 2014.

6.2 Anthropologie des usages de la *saligue*.

6.2.1 La création des territoires et usages des terres.

Alors que les installations humaines les plus anciennes s'appuient le plus souvent sur les coteaux et points hauts suffisamment éloignés des berges de l'Adour (Fritz JM ; 2006), il faut attendre la création des bourgs nouveaux que sont les bastides au Moyen- Âge entre XIII^e et XIV^e s. pour voir un habitat regroupé en bordure d'Adour du moins dans notre zone d'étude (Pays Grenadois). Une bastide c'est « un phénomène humain qui a ignoré les limites des dominations politiques et dont le caractère spécifique est d'être un nouveau groupement de population à vocation essentiellement agricole » (Bernard G ; 1998). D'après l'auteur, les habitants sont majoritairement des paysans non serviles qui vont vers les seigneurs qui offrent les privilèges les plus intéressants car une bastide, c'est avant tout un contrat social qui est matérialisé par un for.

A Grenade sur l'Adour, l'article 49 / 69 du for rapporté par l'Abbé Meyranx écrite en 1897 nous dit : « Item. Touts besins, habitadors poblans dens lad vielle et dens lou bayliadge et appartenences dequere agin padouen et expleito francs saubs...per tout lou bayliadge et appartenencesde lad; vielle et gouvernement per tout la vicomptat de Marsan » (Meyranx L-B ; 1994) et de traduire « Les voisins, habitants et peuplants de la dite ville et de son bailliage et de ses dépendances auront le droit d'avoir des pasdevants... dans toute l'étendue du baillage et appartenances de la dite ville et de son gouvernement, dans tout le Vicomté de Marsan. »

Nous avons voulu approfondir la signification du terme *padouens* car le sens de *pasdevant* nous échappe. Nous retiendrons la définition suivante qui semble en accord avec le contexte du Moyen-Âge « Padouens, ce sont les espaces vacants considérés comme appartenant au roi qui en a concédé le libre usage aux communautés » (Béaur G., Gérard A. ; 1993). Il s'agit donc d'un droit de pacage qui dans notre cas s'étend aux terres vicomtales du Marsan constitué depuis le XIII^e s.



De cette période, nous retiendrons les hypothèses suivantes concernant les *saligues* :

- elles sont probablement incluses dans les *padouens* ;
- le Marsan fait parti de la maison Foix-Béarn et nous cherchons actuellement d'éventuels passages de troupeaux traversant l'Adour ou y séjournant.

A l'époque moderne, au XVII^es. des notables occupant différentes charges juridiques et politiques, des bourgeois et autres grands propriétaires détiennent de vastes domaines. Pour illustrer ces propos, nous étudions le fonds de la famille Lartigue de Grenade²² qui fait état de la possession de nombreuses métairies et dont la documentation s'étire de 1645 à 1676²³.

Les paroisses sont divisées par de grands ensembles de terres et les métairies quadrillent le paysage. Cette situation se retrouve au XVIII^e s. sur un plan de 1742 comprenant une dizaine de feuilles qui vont de Cazères sur l'Adour à Saint Maurice à l'aval de Grenade sur l'Adour²⁴. Ce plan qui semble dressé pour de futurs aménagements hydrauliques, en particuliers l'ouverture de canaux recoupant les méandres (rendre navigable ?) et pour l'exutoire de moulins, est extrêmement détaillé. On y trouve les lignes de basses et hautes eaux, la surface des dépôts solides de la crue de 1739, mais aussi la répartition des matériaux dans le gave et chenaux de crue : vase, sable gravier... ainsi que les zones d'érosion « *Terres mouillantes se minant journellement* ».

A ces données physiques se rajoutent les données d'usage des sols et de l'eau : grands propriétaires fonciers cités nominativement alors que d'autres vastes terres sont « *de plusieurs particuliers* », les métairies cités par leurs noms ou celui du propriétaire qui quadrillent les berges de l'Adour, les *pecelles*²⁵, les *naces*²⁶ avec la aussi le nom du propriétaire pour quelques unes ainsi que la nature des nasses « *nasse à anguilles* », les gués et les aménagements : ports, enrochements...



Digue ou *pecelle* de 4 pieds de chute

²² AD40 Côte : 35J

²³ AD40 Côtes : 35J3, 35J5, 35J7, 35J8.

²⁴ AD40 Côtes : PL 8611_04 : 2 feuilles ; 8611_05 ; 8611_06 ; 8611_07 : 2 feuilles ; 8611_08 : 2 feuilles ; 8611_09 : 2 feuilles.

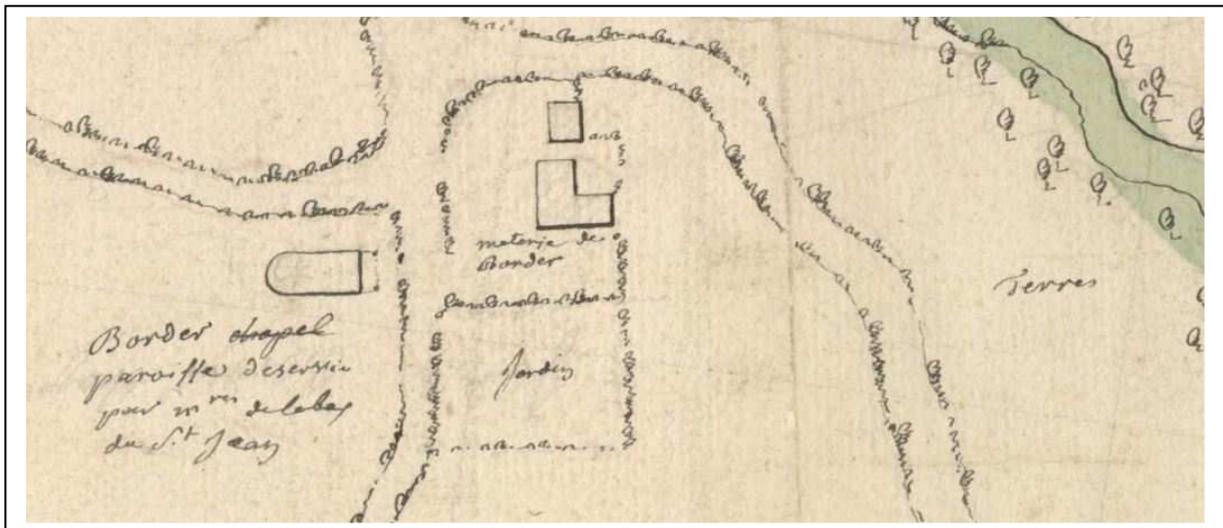
²⁵ Il s'agit de petites retenues d'eau qui barrent l'Adour et fournissent l'eau aux canaux des moulins.

²⁶ Nasse : pièges à poisson.



Nace à Mr de Vignan

Le plan de 1742 nous permet aussi de situer l'église de *Border*²⁷ près de l'Adour et à proximité immédiate d'un bras mort d'eaux stagnantes. Sur le plan il est précisé qu'il s'agit d'une paroisse desservie par Monseigneur de Labay de St Jean.



Les livres de délibération de la mairie de Bordères retracent l'histoire de cette église au XIX^e s.²⁸ Elle commence en 1847, lorsque le conseil délibère en partant du constat que :

²⁷ Au XVII^e s. Border pour Bordères actuellement est inscrite en temps que paroisse mais ressemble plus à un hameau, l'église est décentrée par rapport à l'habitat situé majoritairement plus à l'intérieur des terres comme le laisse à voir le premier plan cadastral de 1807. Ce plan cadastral napoléonien nous permet aussi de valider la position de l'église de 1742.

« l'église de la commune est depuis longtemps menacée d'être enlevée par l'invasion de l'Adour », (Cf plan : l'église et l'Adour en 1807 page suivante)

Devant l'imminence du danger, il demande l'autorisation pour allouer des fonds aux travaux de sauvetage. En 1850, le conseil fait état de la crue des 7,8,9 février 1850 qui a ramené l'Adour aux portes de l'église qui se trouve menacée plus que jamais et il demande de l'aide pour mettre l'église en défens.



L'église et
l'Adour en
1742

Il faut attendre 1861 pour que le conseil affirme ne pas avoir confiance « dans des travaux par ailleurs très dispendieux qu'on pourrait exécuter pour arrêter le fleuve ». Il demande au préfet l'autorisation de déplacer leur église et d'en bâtir une autre « dans un endroit plus central et plus à la portée de tous ». L'année suivante un budget est voté pour la reconstruction de l'église.

Pourtant en 1866, la délibération du 12 Avril s'ouvre sur ces mots « lors de la dernière inondation, la commune de Bordères et Lamensans fut frappé d'un sinistre épouvantable » et de poursuivre « la commune qui ne possède pas de communaux et est habitée par de simples

²⁸ Source : Archives municipales. Mairie de Bordères. Livre des délibérations. Série B_1837-1865.

colons²⁹, généralement pauvres ou peu aisés et par des journaliers... a vu en quelques heures disparaître son église succursale, sa mairie, son école et hélas son cimetière »



L'église et
l'Adour en
1807

« on ne voyait alors sur les bords du fleuve que des débris de construction et sur la plage même à une distance de plusieurs kilomètres du lieu de ce sinistre les ossements des morts de Bordères et les cercueils accrochés aux haies »

[L'église détruite et son cimetière peuvent être localisées au niveau de la *saligue* de Bordères et Lamensans actuelle.]

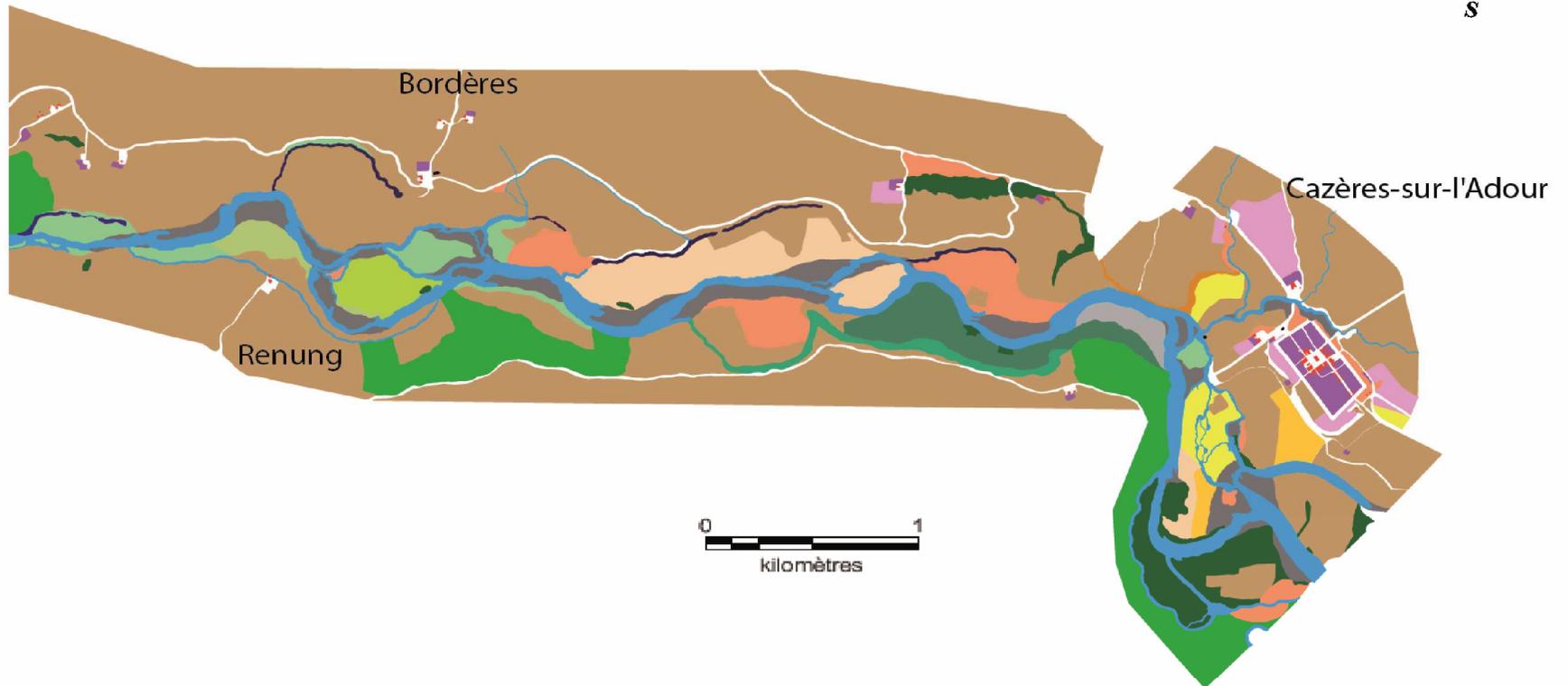
Sur le plan de 1742 plusieurs églises et chapelles se situent au plus près des berges de l'Adour.

Mais l'intérêt de cette source planimétrique réside aussi dans le descriptif de la végétation qui nous a permis de visualiser les berges de l'Adour à l'aide de cartographies. (Cf. série de cartes ci-après). Cette reconstitution paysagère montre avant tout la présence massive de terres qui vont jusqu'au bord de l'eau.

²⁹ Ce terme désigne les métayers qui contractualisent des baux à colonat paritaire.

Végétation - Pays Grenadois, 1742

Source : AD40.Plan



Légende :

Adour	Bras mort	Friches	Broussailles	Saligues	Bois blancs	Bâtiments	Eglises
Bois	Futaies et graviers	Friches et graviers	Graviers et broussailles	Bois de saligues	Petites saligues	Moulins	Ports
Hautes futaies chênes	Graviers	Prés	Patûres	Vignes	Jardins		
Hautes futaies et ormes			Terres				

Carte établie par D.Cunchinabe. Infographie : T.Cunchinabe © UPPA - ITEM (2014).

Végétation - Pays Grenadois, 1742

Source : AD40.Plan



Légende :

Adour	Bras mort	Friches	Broussailles	Saligues	Bois blancs	Bâtiments	Eglises
Bois	Futaies et graviers	Friches et graviers	Friches et graviers	Bois de saligues	Bois de saligues	Moulins	Moulins
Hautes futaies chênes	Hautes futaies et ormes	Graviers	Graviers et broussailles	Petites saligues	Petites saligues	Ports	Ports
Prés	Patûres	Patûres	Terres	Vignes	Jardins		

Carte établie par D.Cunchinabe. Infographie : T.Cunchinabe © UPPA - ITEM (2014).

La nature et l'usage des terres au XVIII^e s. ne sont pas détaillés. Il faut donc replacer l'agriculture des landes de l'Adour dans le contexte global de l'agriculture du XVIII^e s. marqué par l'amélioration des techniques de production, de l'outillage et par le développement de la vigne, du maïs qui fait part égale avec le froment ainsi que le recul de l'orge et du seigle dans l'alimentation humaine. Le système de métayage bien installé jusqu'aux rives de l'Adour s'appuie sur la production de céréales, dont le seigle, le millet qui régressent alors que le blé et le maïs fournissent l'essentiel. L'assolement généralisé autorise l'élevage de gros bétail avec par ordre d'importance, les bovins, équins, ovins et caprins. Les terres mentionnées sur le plan sont donc partagées en labours et pâtures. Ces dernières sont peu nombreuses sur le plan car elles sont intégrées dans le vaste ensemble nommé terres.

La forêt alluviale est réduite alors que les *saligues* les plus hygrophiles dans leurs différents états de maturité et de cortèges floristiques se cantonnent le plus souvent aux ripisylves et îlots. Les bans et atterrissements de gravier nus ou embroussaillés sont nombreux sur tout le linéaire.

Soixante cinq ans plus tard en 1807, le cadastre Napoléonien en temps que document fiscal exhaustif livre un état descriptif de l'occupation des sols et du partage de l'espace. Les mêmes terres que celles figurant sur le plan de 1742 sont partagées en parcelles avec pour chacune la mention de la nature. Le cadastre confirme ainsi la dominance de terres labourables au plus près de l'Adour. Les pâtures permanentes restent marginales mais des *tuya*, *landes* et *pelouses* forment néanmoins de petites parcelles qui s'immiscent çà et là entre et au milieu des terres mouilleuses de la grande zone de divagation³⁰ qui s'étend entre Cazères et Bordères. Néanmoins, les terres labourables sont conduites selon le principe de l'assolement triennal qui veut qu'une année sur trois la parcelle soit en prairie pour régénérer la fertilité. Sur ce même tronçon, les bois et hautes futaies de chênes en rive gauche s'expliquent par la tendance du cours d'eau à basculer en rive droite qui concentre de nombreux chenaux de crue ouverts et de bras-morts.

D'après ces sources, la pression agricole dans le lit majeur est particulièrement forte dès le XVIII^e s qui correspond à une période de croissance démographique à l'échelle nationale dans la continuité d'une agriculture sur les terres limoneuses depuis le moyen-âge.

6.2.2 La saligue du XX^e s jusqu'au XXI^e s.

a. La saligue du milieu du XX^e s.

La description qui suit est celle dont témoigne un métayer aujourd'hui retraité. Il raconte « son agriculture » et l'usage des *saligues*.

Premier entretien 20 mars 2014. Prise de contact.

Non enregistré. Extrait carnet de terrain.

Mme TG n'est pas fille d'agriculteur, son père était facteur puis il a tenu un restaurant à Bordère. Elle a gardé les oies dans la *saligue*. Elle précise que : pour les oies les marchés sont par ordre d'intérêt celui de Aire sur l'Adour, villeneuve et Saint Sever.

³⁰ C'est la bande de forte énergie appelée aussi espace de mobilité.

« *L'Adour est comme un chien qui mange un lièvre* » C'est sa première phrase à l'issue de la présentation de mon travail. Il parle alors de l'érosion des terres.

Son père et sa mère sont des « *réfugiés économiques* » italiens arrivés en 1927. Ils étaient métayer à Bordères chez un autre grand propriétaire différent de l'actuel. La propriétaire actuelle habite à Thèse Cap Ferret – « *elle a des propriétés à Laboueyre et Lüe* ».

Les premiers contrats de métairie sont renouvelables entre 12 et 18 mois. Le départ se fait au 1^{er} Juillet. Dans le cas de M. TR, le partage des récoltes est à moitié mais il bénéficie d'avantages « offerts » par le propriétaire.

« *J'avais un bon contrat de métayage... pour que je prenne la succession du père, le propriétaire m'avait alléché en me proposant de payer un tracteur, ça m'a convaincu pour rester ; Sinon j'avais pas ça dans le sang, je serais parti vous voyez ! Alors le contrat je l'ai fait à moitié mais c'est le propriétaire qui payait tous les frais de tracteur, les produits et les semences. Je m'y suis vite retrouvé... . J'avais un tracteur neuf tous les 5/6ans, je choisissais... .* » « *quant on voit le coût de l'entretien, les pneus et tout ça...* ».

D'après M. TR les autres métayers à 1/3 pour le propriétaire et 2/3 pour le métayer étaient moins bien lotis car toutes les charges d'exploitations (entretien du matériel, intrants etc...) étaient à leur frais et même une participation à l'achat de gros matériel

En plus des céréales (Maïs et blé) M. TR produit de la viande de bœuf Bazadais [race de Bazas dans le Bordelais³¹] réputé pour la qualité gustative de sa viande par les amateurs de bonne chère. Le cycle des rotations de cultures sur les parcelles est le suivant :

1^{er} année – blé.

2^{eme} année – maïs.

3^{eme} année - prairie pour le foin et pâture avant labour.

4^{eme} année – retour du blé.

Pour permettre au foin de pousser sur les parcelles en rotation, il faut dégager les bêtes « *les vaches vont dans les landes du haut (coteaux) pour ceux qui sont proches, nous avec les voisins on les menait au saliga, rarement en haut mais on y faisait la « tuie³² »* ».

Il avait 17 têtes de bétail « *entre les voisins on avait 40 à 50ha de « saliga » à disposition* »³³. « *Les vaches mangeaient les jeunes pousses de saules [Saules blanc et Saule drappé ; Salix alba et Salix atrocinerea] et de ronces [Ronce commune ; Rubus fruticosus], on se griffait pas les jambes comme maintenant* »

« *Les Bazadaises font de la bonne viande avec un bon rendement* » « *ce sont des vaches rustiques et vives, pas besoin de vétérinaire* » Néanmoins, la brucellose³⁴ se répand à partir d'un élevage voisin. Le père de M.TR la contracte, il est soigné mais reste très affaibli, il décède des suites de cette maladie avant ses 60 ans.

« *On avait aussi deux vaches de race bretonne pour le lait, elles n'allaient pas au « saliga » mais plutôt au bord des chemins, sur les talus* ».

³¹ Voir aussi la Fête du boeuf gras qui se déroule à Bazas. <http://bazadaise.fr>

³² Coupe d'ajons et de fougères pour la litière des bêtes. Le fumier produit est épandue dans les cultures.

³³ Le Saliga de Petit-Jean est une terre privée à usages collectif par les métayers.

³⁴ Maladie bactérienne infectieuse, l'homme se contamine au contact des animaux : bovins, ovin, caprins

« Avant le tracteur en 1958, on [son père et lui] gardait 4 bœufs pour le travail ».

Cela permettait la rotation des paires de bœufs. La plus vieille paire « *instruisait* » la plus jeune lors du dressage à l'attelage. Lorsque la jeune paire est prête, la vieille paire est vendue au marché de Barcelone du Gers [près de Aire sur l'Adour]. C'est un marché réputé pour la vente des bêtes de travail en particulier les bœufs dressés au trait. A ce même marché, ils achètent 2 bovillons à dresser.

« *il y avait beaucoup de métayers, des fermiers et même des peyits propriétaires italiens dans le Gers, ils achetais des bêtes dressées pour les labours* »

La différence entre la vente des bœufs dressés (très recherchés) et des bovillons procure de l'argent pour la maison. Il semble que ce gain échappe au propriétaire qui a toujours deux paires de bœufs dans son inventaire. « *Le bétail qui travaille on l'amenait la nuit dans la « saligue »* ».

Avec l'arrivée, après guerre, du maïs hybride de variété américaine « *ywa* », puis l'accès aux intrants la production traditionnelle est déstabilisée, c'est la fin progressive des rotations et le début de l'intensification sur une même parcelle « *au lieu de 40 quintaux / ha on arrivait à 150 q/ha, c'est pas pareil...* »

A Bordère M. et Mme TR ont connu jusqu'à 60 paysans « *aujourd'hui ils sont 3 ou 4* » et de préciser « *dont 2 en difficulté* »

Les vendanges, « *l'épanouillage* »³⁵ du maïs, la « *battère* »³⁶ et surtout le pèle porc « *ici c'est le tue-cochon* » rassemblent les voisins. Chez les TR, jusqu'à 18 personnes.

Il a aussi le tue-cochon chez les propriétaires des métairies, ils « *invitent* » les métayers, les femmes métayères font la cuisine et mangent avec les hommes métayers³⁷ qui les rejoignent dans la cuisine ou une pièce à part, ils ne se mélangent pas avec la famille et les convives des propriétaires.

La période du cochon dure 15 jours, les vendanges 2 à 3 semaines, la *battère* 3 semaines à un mois à raison de 1 journée par maison, le maïs « *écimer et enrouler les feuilles* »³⁸ 8 à 10 jours, ces travaux de voisinage permettent de tisser et consolider les liens une bonne partie de l'année.

Dans ce contexte, le passage au fermage est un progrès. Il intervient dans cette métairie en 1994 avec la retraite de M TR et la passation de la métairie à sa femme d'une partie des terres³⁹, les autres acquises progressivement après le contrat initial de métayage sont mise en fermage.

³⁵ Enlèvement des spathes (feuilles) qui entourent les épis pour permettre le séchage et ensuite l'égrainage.

³⁶ Battre le blé, opération qui consiste à séparer l'épi du grain.

³⁷ Les hommes tuent le cochon, le pellent, l'éviscèrent et le débitent...

³⁸ Avant la récolte, pour hâter le mûrissement et surtout le séchage sur pied du grain, la tête du pied est coupé e pour laisser le soleil pénétrer et atteindre les grains. Pour la même raison, les spathes sont retourné sur le tige.

³⁹ Le bail de métayage à colonat paritaire est fréquemment remplacé par le fermage à partir des années 1960/1970

Pour M. TR « *les difficultés des grands propriétaires de la haute lande viennent des réquisitions de la guerre de 40 et du contrôle du marché par l'occupant et ensuite de l'incendie de 1948* »⁴⁰. « *Ils sont affaiblis...* »

Sortie à la saligue de petit Jean (Bordère) - 17 04 2014.

Les savoirs naturalistes.

Non enregistré. Extrait carnet de terrain.

Les numéros sont ceux des photos prises par DC.

Photo 1066. Il y a 30 ou peut être 40 ans la première parcelle que nous visitons au bord de l'Adour a été défrichée. Elle est passée de la « *saligue à vache* »⁴¹ à un champs de Maïs encore cultivée.

1064. Les enrochements fait par le « *propriétaire châtelain* » du lieux sont contournés. « *C'est lui qui les a faits parce que on [les pouvoirs publics] ne protège plus les terres agricoles* »

1065. La coupe de sol provoquée par l'érosion de berge montre l'ancien lit avec ces graviers et galets au fond en forme d'auge. Au dessus les limons de colmatage très épais (plus de 1m) traduisent une ancienne « *conche* »⁴² aujourd'hui totalement colmatée. La terre est lourde, argilo-limoneuse et hydrophile, propice à la culture.

M. TR connaît bien les cycles de *conches*, de migration des méandres. A un moment sur le chemin, il nous dit « *ici précisément on se trouve dans le lit de l'Adour en 1958* ». Il marche pour nous montrer les anciennes berges jalonnées de grands peupliers [peupliers noirs ; *Populus nigra*] perdus maintenant dans la saligue à frêne [Frêne élevé ; *Fraxinus excelsior*]. Après vérification in situ au GPS nous sommes exactement dans le lit tracé sur la carte IGN dont le fond de carte date de ces années là

N° photos prises sur site suivi de SN

Note personnelle : La connaissance du terrain par Roger est « impressionnante » la lecture des sols (a sable, a gravier) de la hauteur de la nappe en fonction du développement des peupliers. La différence entre le peuplier Grisard ou Noir avec des nœuds et dur quand il est éloigné de l'eau par rapport aux carolins [Carolin ou Peuplier d'Italie ; *Populus italica sp*] qui se mettent partout.

« *Les peupliers vieux (peupliers noirs) poussaient éloignés les uns des autres, les vaches mangeaient les pousses d'églantiers [Gratte cul ; Rubus canina] et des autres arbustes, le peuplier donc s'étoffait mais il avait des nœuds très forts difficile à scier. Maintenant les arbres sont serrés [voir aussi l'influence de l'hybridation avec le Carolin], ils vont droits et haut et après ils tombent...* »

⁴⁰ <http://www.histoiresocialesdeslandes.org>

⁴¹ Saligue pâturée

⁴² Mot vernaculaire pour signifier les eaux stagnantes plus ou moins profondes qui restent après les crues dans les bras-morts qui sont déconnectés par l'amont du lit vif de l'Adour.

1069. _SN_ « *Les jeunes feuilles de ces arbres et des saules [Saule blanc ; Salix alba et Saule drappé ; Salix cinérea] et des autres étaient mangées par les vaches, les arbres étaient contenus »*

1072. SN_ Trace de sanglier dans les limons.

1073. SN_ « *Je suis sur que c'est du vison d'Europe. Pourquoi, d'abord parce que j'ai élevé du vison américain et je sais faire la différence entre celui qui a la tache blanche [Vison d'Europe ; Mustela lutreola] et celui qui l'a pas [Vison d'Amérique ; Neovison vison]. Et puis, une fois en piégeant avec la nasse, j'en ai attrapé un dans ce coin que j'ai relâché y a pas si longtemps ! »*

1077. SN_ « *ça c'est un Arum [Arum d'Italie ; Arum italica] et le sanglier a donné un coup de groin pour manger la racine ». « On venait dans la saligue pour ramasser les racines [tubercule] d'arum sauvage »*

« Une fois j'avais donné une brassée de feuilles d'arum aux brebis. Il y avait un beau mouton qui a tout mangé, le lendemain il était mort, quant ma femme l'a vu elle m'a demandé ce que j'avais donné, je lui ai dit elle m'a répondu qu'il faut pas chercher plus loin, la feuille est toxique ».

Note personnelle rajoutée : A l'apéritif Mme TG dira « *on faisait cuire des patates, des navets et on rajoutait les bulbes d'arum et on donnait cette pâté au cochon »*

1078. SN_ « *Le phytolacca [Raisin d'Amérique ; Phytolacca Americana] est rentré chez nous avec le maïs doux ». « Moi, j'en avais pas dans les champs mais une fois, j'ai voulu faire quelques sillons de plus et je me suis pris dans les bordures où il y en avait, j'ai continué à labourer et l'année d'après j'en avais mis partout »*

1080. SN_ « *Cette plante, [Bardanne ; Arctium cf minus] on l'appelle le chou de l'âne. Les ânes les mangent... »*

1082. SN_ « *Les ormes [Orme champêtre ; Ulmus campestris] étaient malades et on les a tous coupés, tenez, là il reste un tronc, et on en a fait du bois de chauffage. Il restait des frênes et ils ont pris le dessus ».*

Fin des photos.

« Une fois avec mon père après une crue l'Adour était tout trouble, il y avait une conche très claire et dedans au moins 2000 Tanches [Tinca tinca] qui respiraient la tête en l'air, qui gobaient. On a pris de gros batons et on a foncé dedans en tapant mais elles sont toutes parties. On aurait du aller chez un voisin pour emprunter un filet... On en voulait, on voulait les manger »

« Le respounsoun [Jeune pousse de Tamier - Dioscorea communis - appelé aussi l'asperge sauvage] ça se mange, moi non mais on en amène à la maison de retraite où il y avait des aveyronnais qui les mangeaient »

Les pâtures dans les *saligues* « *oui, on les appelle les pradeos*⁴³ »

SN_ Sur les atterrissements anciens au milieu des conches colmatées « *c'est très sec, il y a que du gravier, ça forme un plateau, les vaches on les amène en premier parce qu'après quand c'est sec ça vaut plus rien* »

« *ça c'est le serpolet [Thym serpolet ; Thymus serpyllum] ma femme s'en servait pour parfumer le boudin et aussi pour assaisonner le lièvre [lepus], dans ces lieux, il y avait des centaines de lapins, y en a plus...* »

Statut des parcelles :

« *Quant l'Adour coupe un terrain, la terre appartient à celui qui est de l'autre côté à moins qu'il ne le signale auquel cas il le garde* » « *J'ai les textes de Légifrance à la maison* ».

Alimentation :

« *On mangeait la cruchade c'est de la polenta avec la farine de maïs blanc. Il existe encore mais en l'état d'hybride vers Samatan dans le Gers, ils s'en servent pour gaver les oies...* »

Se repérer pour pêcher :

Pour lever les lignes et nasses à anguille, M. TR se fait des passages discrets entre les saules pour accéder à l'eau. Il marque avec un petit lien en plastique presque transparent (morceau de sac) noué autour du tronc le deuxième ou troisième saule qui signale la sente discrète. Un tronc d'arbre flotté est couché sur les galets à l'aval d'un atterrissement de berge en fin d'intrados, une branche sommitale est à 50cm de l'eau et au dessus d'une mouille (1.5 m d'eau environ dicit M. TR) -le radier est quasiment en face- un fil de fer est attaché au bout de la branche, il se prolonge par la ligne (Plusieurs hameçons sur un même fil).

« *La dernière fois j'en aie pêché plus de 2Kg, on en donne aux voisins, on échange...* »

Troisième entretien. Rendez vous au jardin le 6 05 2014

Non enregistré. Carnet de note.

CD : Cunchinabe Dominique.

A mon arrivée à la ferme, je veux demander à M. TR s'il est d'accord pour faire un film sur sa vision du métayage et surtout sur les dernières pratiques actuelles de la *saligue*. J'apporte à M. TR des documents qu'il m'a demandé : le plan de 1742 de la *saligue* de « Petit Jean », l'Eglise de Bordères avant la crue de 1850 ...

M. TR : « *Je suis resté métayer jusqu'à la retraite et après il a fallu changer de statut et on est passé au fermage toujours avec la même propriétaire. C'est ma femme qui est fermière et elle a le droit de conduire un tracteur mais pas moi. C'est comme ça* ».

M. TR : « *Vous allez me dire que je suis du MODEF (syndicat agricole de gauche), c'est vrais je l'ai été. On a gardé les terres pour ne pas les donner à ces gros exploitants comme celui que vous avez vu. Il nous aurait enfermé et puis ils traitent tout et j'en aurai eu dans le*

⁴³ Petit près ou encore *pradé*.

jardin et partout. Là ça fait un vide sanitaire quoi, on respire sinon c'est l'asphyxie tout ce maïs. On a aussi gardé le droit d'eau, d'irrigation. »

Mme TR : *« Il faudra bien partir un jour. En maison de retraite mais qui va payer. »*

CD: Je voudrais faire un petit film sur votre conception du paysan. Je voudrais vous filmer

« Nous on aime pas trop les photos ni les film, on a même pas de photo de notre mariage, c'est pour dire. Mais bon d'un autre côté faire un film avant de partir ! C'est joli non ? »

La visite au jardin.

M. TR *« Je fais toujours des essais mais là je me suis bien planté j'ai mis les merdes de canard, le fumier de canard mélangées avec de la sciure net ça tue tout... »*

CD *« C'est acide non ? Trop acide, ça brûle les racines. »*

M. TR *« oui c'est ça, je vais tout re mélanger et chauler avant de planter. Mais vous avez vu les salades qui se sont plantées toutes seules poussent bien ! »*

« Je me sert du purin d'ortie comme engrais, celui là est trop vieux, il faut le mettre jeune quant il a de la force. »

M. TR *« Ah non ! je ne connais pas le purin de comment vous avez dit, la prêle... »*

CD *« la queue de rat qui pousse dans les fossés »*

M. TR *« Ah oui mais je l'utilise pas »*

M. TR : *« Par contre il faut mette un peu de soufre dans la bouillie bordelaise ça tue le mildiou. Le cuivre c'est préventif et ça stoppe Avec le souffre ça tue les germes de Mildiou. »*

M. TR : *« Vous voulez des tomates, j'ai des variétés ancienne, celle là c'est la Russe, une grosse tomate à la chair rose vif. On se passe les graines d'un métayer à l'autre depuis au moins 40 ans, je vous en prépare pour farcir ... »*

M. TR : *« vous voyez, ça c'est un colza comestible, pas celui qu'ils plantent maintenant, on mange les feuilles en salade c'est meilleur que le chou »*

Tout en parlant, nous désherbons ça et la, on éclaircie les plans...

CD *« Ouf, il est grand »*

M TR *« oui mais il nous nourrit venez on va butter un peu les patates, il faut qu'elles soient en hauteur sinon cette année il y a trop d'eau »*

Mme TR *« on fait des conserves comme ça on achète presque rien... »*

M TR *« on a pas d'argent, on en a jamais eu et on en aura jamais mais on est libre hein ! on doit rien »*

Une autre fois, de la même veine M. TR me dira, « *la liberté, c'est le métayage, c'est drôle mais je vois ça comme ça maintenant par rapport à tous les endettés* ».

Nous avons choisi de citer largement M et Mme TR car leurs propos illustrent parfaitement ceux tenus par les autres agriculteurs, anciens métayers, fermiers et petits propriétaires avec lesquels nous nous sommes entretenus qui partageaient le même destin jusqu'à l'extension d'une agriculture productiviste

b. Les transformations du siècle dernier.

Les mutations agricoles du XX^e s : le cas du canton de Grenade sur l'Adour.

Ce chapitre pose la question du paysage comme objet de recherche privilégié des rapports homme / nature et sur leur histoire. Le paysage Grenadois c'est avant tout un paysage de maïs dont la culture contemporaine est dominée par les semences hybrides. La dominance de la monoculture intensive pose deux questions, celle de la transformation (mutation) du monde rural et celle du développement voire d'un mal-développement. (Basset G. 2014)

Etat des lieux aujourd'hui

Ce choix agricole ainsi que ses conséquences environnementales, sociales ou encore économiques à l'échelle des Pays Grenadois oblige l'agriculture à faire face à de nouveaux enjeux.

Au travers de cela, nous mettrons en exergue ce qu'il reste de cette culture paysanne mais aussi les reliquats de l'histoire que nous avons décrite, qui participe à l'identité ainsi qu'au processus évolutif de cette région et aux nouveaux enjeux agricoles tels que la désertification rurale.

Des agriculteurs en perte de pouvoir

Nous avons vu que petit à petit l'agriculture s'institutionnalisait, créant des filières. Le système qui était constitué de peu d'acteurs au début du siècle, s'est peu à peu complexifié, lui donnant une portée internationale. Cependant, un mécanisme paradoxal et en deux temps a eu lieu, impliqué par les systèmes capitalistes et libéralisés. En effet, d'un côté, nous avons eu une multiplication des acteurs à toutes les échelles et d'un autre côté une élimination des petits acteurs permettant l'agrandissement de ceux qui restent. Tout comme la théorie de l'évolution décrite par Darwin, les plus forts survivent et les plus faibles disparaissent, ce qui est décrit par ce témoignage :

« J'ai débarqué moi c'était dans les années 70, on avait je pense une dizaine de marchands d'engrais de céréaliers qui existaient. Ils commerçaient sur les territoires, et les silos, ils avaient une organisation, c'était des notables dans le secteur, et ils étaient devenus notables aussi au travers du fonctionnement économique que ça apportait et puis ils ont vendu et qui c'est qui a racheté derrière, c'est plus .. c'était plus un autre qui achetait en concurrence, c'était la coopérative. Ce qui fait qu'actuellement dans les Landes, vous avez dans le secteur ; ici vous avez 3 grandes coopératives, vous avez Lur Berri, vous avez Pau-Euralis et Maisadour. Donc tous les petits, ils devaient vraiment les emmerder : on te rachète, tu es content on te met un gros chèque, très bien et il disparaissait du circuit. »

Cet entretien pose la question sur le rôle réel des coopératives. En effet, ces dernières, sensées défendre les intérêts des agriculteurs et leur assurer des débouchés à des prix intéressants, ont peu à peu pris de l'importance et se sont développés, limitant le nombre de concurrents dans les intermédiaires. Or la loi de l'offre et de la demande nous démontre que moins il y a d'acteurs, plus ils ont de pouvoir : en d'autres termes, l'offre est de plus en plus forte, comme nous avons pu le voir (par l'augmentation des rendements et l'amélioration des techniques), et la demande diminue. Ainsi, dans ce rapport de force, la demande qui est limitée à peu d'acteur gagne en pouvoir de négociation et peut imposer au fur et à mesure certains prix ainsi que le respect d'une certaine qualité.

En effet, les coopératives, symbole de l'entraide paysanne au milieu du siècle se sont peu à peu adaptées aux systèmes économiques en place. Afin de protéger les agriculteurs pour qui elles travaillaient et continuer à survivre dans ce milieu économique, elles ont dû s'agrandir. Pour ces raisons, Maïs Adour a maintenant une extension en Ukraine et Euralis-Pau travaille sur la filière foie-gras en Chine.

Les coopératives à taille humaine créées par les agriculteurs se sont peu à peu transformées en de gros trusts internationaux dotés de stratégies entrepreneuriales de développement des activités, comme le dénote ce témoignage :

« Aujourd'hui ça a tellement évolué que on maîtrise plus rien ... c'était le conseil d'administration [les agriculteurs] qui gérait ça avec le directeur, et puis point barre. Tandis qu'aujourd'hui ce sont des gros trusts. Voilà c'est tellement gros. Il y a bien un conseil d'administration, mais ce sont des administratifs qui gèrent. Mais on a encore besoin de ça pour pouvoir vendre. Moi mon maïs, si j'ai pas ça, je pourrais pas vendre. L'avoir à la maison, je sais pas qui c'est qui viendrait me l'acheter, 40 ha de maïs.. sur le marché je ne suis pas très important. Les haricots verts c'est pareil. C'est dans une coopérative aussi, qui me les prend et les vend en Espagne en surgelés. »

Une phrase qui est révélatrice dans ce récit est « *qu'on ne maîtrise plus rien* ». En effet, les trusts grandissant, ils ont pris l'avantage dans les rapports de force contrôlant en partie la filière.

Dans ce contexte-là, s'est installée l'agriculture sous contrat. Elle permet de garantir la vente de la production réalisée et en contrepartie, l'itinéraire technique de la culture est contrôlé par l'intermédiaire, en l'occurrence ici la coopérative. Ainsi, les coopératives proposent des techniciens qui complètent ceux des chambres de l'agriculture dont le but est de conseiller l'agriculteur afin de produire un produit d'une qualité et d'un calibre qui correspond aux exigences de la coopérative. Ce phénomène qui peut aussi être assimilé à de l'agriculture en filière intégrée, montre la perte de contrôle de l'agriculteur sur sa production.

Par ailleurs, s'ajoute à ce phénomène les réglementations nationales mais aussi européennes, comme celles de la PAC qui vient juste cette année d'évoluer. Celle-ci est de plus en plus controversée au niveau des subventions qu'elle met en place pour les agriculteurs. En effet, cela biaise la loi de la concurrence et elle est donc souvent condamnée par l'Organisation Mondiale du Commerce.

Pour ces raisons, elle doit réorienter ses aides : les subventions vont être transformées en aide au verdissement⁴⁴, et donc orienter l'agriculture vers une production plus respectueuse de

⁴⁴ Part de plus en plus importante des mesures agro-environnementales visant à minimiser l'impact négatif sur les sols, l'eau et l'air des techniques de labours, de l'usage des intrants y compris des fumures animales et végétales, des pesticides...

l'environnement. Avec le recul dû au temps, nous nous rendons compte que par la mise en place de ces subventions qui ont remplacé les salaires des agriculteurs, la PAC a gagné en contrôle, car elle permet de guider et d'orienter les formes d'agriculture européennes.

Nous sommes dorénavant installés dans une logique de filière ouverte sur le monde et en économie de marché ultra-libéralisé. Ce qui est intéressant est que par l'ouverture de ce système, il y ait eu un basculement des acteurs vers les dimensions plus hautes. En effet, les banques deviennent nationales, l'enseignement agricole et les syndicats aussi, même si cela serait à nuancer pour ces derniers. Cette dimension est atteinte par la mise en réseau à l'échelle nationale qui existe et se développe. Par ailleurs, les politiques agricoles strictement nationales régresse fortement jusqu'à disparaître contrairement à la politique agricole commune dont le rôle grandissant s'étend à tous les domaines, de la production au marché.

Des conséquences environnementales, économiques et sociales

Cette impressionnante mutation a de nombreuses conséquences, plus ou moins bonnes. Il n'est pas irraisonnable de dire qu'elle a permis un enrichissement du monde agricole ainsi que son ouverture au monde.

Cependant, à l'issue de cette phase de production intensive, les agriculteurs ont été stigmatisés par la société à cause de leur inconscience environnementale. La voie chimique offerte a transformé le sol en support en ne le considérant plus comme un élément vivant. Un retour à cette « philosophie » du sol organique vivant est en train d'être rétablie. Avant cela il a fallu accepter les problèmes environnementaux liés à la production agricole qui ont émergé comme en témoigne cet agriculteur :

« ... Vooila ! Mais on produisait ! aah il fallait produire, désherber pareil, on avait les champs ils étaient propres comme ça.. alors plus de .. plus de ver de terre, et tout ça.. le gibier commençait. jaijai moi je me suis installé en 81.. dans les années voila 80 à 86, taa du gibier y a beaucoup moins que .. y avait pas de sangliers, y avait pas de .. Pratiquement pas de chevreuil, euh bon les palombes passaient encore mais les faisans et les lièvres, on voyait presque plus rien. Et c'est vrai que la moindre ronce chhhiouuu on désherbait, à la fin on faisait plus rien. ... »

De manière générale, la production de maïs a besoin de terres drainées et aérées pendant la plus grande partie de son cycle ainsi que d'un mois d'irrigation intensive pour le remplissage du grain. La combinaison de ces deux actions impacte les sols et la qualité des eaux, ce qui, mêlé à l'utilisation trop abondante d'intrants, explique la controverse environnementale liée au maïs. Cependant, depuis quelques années, une prise de conscience a conduit à envisager des méthodes alternatives, telle que l'agriculture biologique, ou encore l'agriculture raisonnée. Cette réaction est selon nous, un acte de rééquilibrage en réaction à cette mutation et aux changements qu'elle a provoqués.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, la PAC qui a d'un côté permis de stabiliser les marchés à court terme a aussi transformé le salaire des agriculteurs en une subvention, créant un questionnement paradoxal de fond. Dans un sens, cela signifie-t-il que sans l'aide de cette institution la désertion agricole aurait été encore plus forte ?, dans un autre la dépendance ainsi créée n'est elle pas la cause du mal développement agricole et de la perte d'exploitations. (Jalabert J et Patillon C ; textes réunis par 2013). Par la mise en place de ces subventions, la PAC peut contrôler la production agricole de l'Europe avec un regard macroscopique. Du point de vue de l'agriculteur, il se retrouve chapoté par une autre instance orientant ces choix agricoles par l'aspect financier.

Une autre conséquence plus sociale est la désertion agricole induite par l'agrandissement des unités de production et du transfert de la main-d'oeuvre agricole vers les autres secteurs de l'économie. En effet, le voisin étant devenu le concurrent, seul celui qui s'agrandit et qui élimine l'autre reste. Le monde rural se transforme, comme en témoigne cette fille d'agriculteur :

« Alors moi je le ressens pas parce que par exemple pour les élections [municipales de 2014] quand ils ont fait leur liste, bon ils vont dire que il n'y a plus d'agriculteur sur la liste. La dernière fois, il y en avait un, la fois avant, il y en avait deux ou trois bon après ça.. Quand j'étais au conseil municipal au début, quand j'étais secrétaire au début, c'était 3 quarts qui étaient agriculteurs. Maintenant y en a plus, ça y est, c'est fini. Sur ce mandat, il n'y a plus d'agriculteurs... »

Au-delà de ces problèmes de concurrence, la question de la transmission de l'exploitation se pose. De moins en moins de jeunes veulent reprendre la ferme, laissant sans héritier le patrimoine familial.

Qu'en est-il de la culture paysanne aujourd'hui dans les Pays Grenadois?

Aujourd'hui la culture paysanne⁴⁵ est fortement diminuée et celle qui subsiste a évolué

Nous pouvons constater que des marqueurs historiques et sociaux survivent dans le but de conserver les traces d'une identité.

En effet, pour ne citer que cet exemple, le nouveau foyer construit il y a quelques années par le maire de Grenades porte le nom de l'ancienne métairie qui se trouvait au même endroit, il y a quelques décennies. Il y a un transfert de ce qui faisait la culture paysanne d'autrefois dans le processus de création de la nouvelle culture rurale.

Par ailleurs, un nouveau phénomène apparaît de plus en plus : le travail des terres agricoles non reprises par des exploitants vivant dans le nord des Pyrénées Atlantiques. En effet, comme en témoigne cet agriculteur :

« On a l'exemple de Palois qui sont venus acheter des terres. Alors ces gens des « Basses-Pyrénées » », sont venus parce que souvent ils ont été expropriés par les extensions des villes qui a autour de Pau, on leur a récupéré les terres à prix d'or et quand ils sont arrivés ici, ils nous ont fait monter les prix de la terre et puis nous sur place on peut pas lutter quoi. Et moi en tant que maire, ces gens là bon je.. (...) Non ils sont sympas, mais ils apportent rien pour le coup ! voilà, si ils cassent un terrain ou s'ils cassent un pont ou si le pont est bouché ils savent dire M. le maire on a un problème à notre pont, il faudrait qu'on passe nous . Après c'est tout ! Alors, c'est là que je dis qu'il faut qu'on fasse attention aussi des élus, d'essayer de garder notre patrimoine si on peut, je sais que ça ne sera pas possible partout »

A l'échelle du territoire une première analyse de l'ensemble des observations focalise notre attention sur la désertion progressive des agriculteurs locaux compensée par une vague de colonisation d'agriculteurs qui viennent du « sud ». Ils n'utilisent les terres que pour produire mais ne viennent pas s'y installer, ils ne participent donc pas à la vie rurale.

⁴⁵ Référence collective à un ensemble d'usages, de pratiques et de savoirs.

Ce mécanisme est mêlé à l'arrivée de population urbaine provenant de la base militaire de Mont-de-Marsan, ce qui a pour conséquence un important tournant dans l'identité de ce canton. En effet, la « vie de village » est dynamisée par cette nouvelle population à laquelle se mêlent des fils et filles d'agriculteurs locaux qui sont devenus salariés. Il se crée une nouvelle identité rurale qui oublie voire rejette l'ancienne culture paysanne.

De plus, de nouveaux éléments de rivalité s'installent car les derniers agriculteurs et les nouveaux ruraux n'ont pas la même conception de la campagne : pour le rural, cela lui permet de couper avec la ville et donc de s'offrir une certaine qualité de vie que la ville ne peut donner ; pour l'agriculteur, c'est son lieu et son outil de travail ce qui implique l'épandage du fumier et l'utilisation du tracteur y compris les jours fériés. L'activité agricole est alors vécue comme une nuisance. La perception à tendance romantique du rural se confronte au pragmatisme de l'agriculteur.

Pour conclure la mutation agricole et rurale de ces dernières décennies a modifié en l'espace d'une génération l'ensemble du monde rural dans les Pays Grenadois. Ce changement revêt de nombreux aspects : économiques, environnementaux mais aussi et surtout sociaux.

Le passage d'abord à l'économie de marché régulée puis à l'économie de marché ultra libéralisée a transformé la ferme familiale en entreprise agricole insérée dans une logique verticale de filière. Les systèmes locaux et fermés en place au début du siècle dernier ont laissé place à des systèmes ouverts et à portée internationale. Cette ouverture principalement complexifiée par le nombre d'acteurs aux logiques différentes, semble limiter paradoxalement les marges de manoeuvre des agriculteurs. En effet, en modernisant et en entrant dans ce système capitaliste libéralisé, ils ont peu à peu perdu leur pouvoir de négociation et dépendent à la fois des agents économiques impliqués dans la filière ainsi que des instances gouvernementales telles que la PAC. Dans tous les cas, ce sont des acteurs appartenant à la structure ou à la mégastructure et non à la microstructure.

D'un point de vue strictement agricole, contrairement à la représentation acceptée par tous, l'histoire de la production du maïs nous apprend qu'elle ne devient centrale qu'à une époque récente . Au regard du paysage d'aujourd'hui composé d'une alternance de maïs et de bois, nous ne pouvons que constater la perte écologique. Cette lecture démontre l'ampleur de la mutation qui a eu lieu dans les années 60 et de son impact global sur les Pays Grenadois.

Plusieurs points de changement sont à considérer :

- L'agriculture familiale d'autosuffisance du début du siècle a laissé la place à une agriculture entrepreneuriale, voire à une agriculture industrielle.
- Le rapport homme/milieu a changé en quelques années, transformant les pratiques agricoles et la manière de valoriser la terre. Une nouvelle mutation portée par les mesures agro-environnementales du XXI^e s. tend à rééquilibrer ces rapports

- Le paysage rural et urbain marque le changement de système et se transforme, il se banalise dans la plaine: village historique, lotissements en périphérie sur d'anciennes terres agricoles, parcelles de cultures immenses, ilots forestiers ça et là.
- La nouvelle structure sociale basée sur un modèle économique capitaliste unique et ultra libéral implique un changement des relations Homme/Homme et transforme le lien social. En d'autres termes, avant ou après la mutation, le système reste capitaliste mais la dérégulation introduite par l'ultralibéralisme délite la structure sociale.
- Cette mutation a installé les bases d'un mal-développement. Les conséquences économiques, sociales et environnementales de cette mutation, nous pouvons en déduire une certaine tendance qui irait dans le sens d'un mal-développement.

Si la transformation de l'agriculture apparaît au regard de l'histoire comme une nécessité elle a pris une forme dommageable dans la mesure où le modèle unique de modernisation des pratiques introduit et piloté par le haut s'est imposé. La question à se poser actuellement est celle des alternatives car nous pensons que si l'Etat n'avait pas oeuvré si fortement pour la mise en place de ce modèle, des initiatives individuelles qui naissent localement auraient peut-être véhiculé un autre système.

Ce travail reste cependant non-exhaustive et en ce sens il offre une vision partielle d'une réalité. Bien qu'il nécessite un approfondissement des mécanismes locaux de cette mutation, il permet la mise en exergue des zones d'ombre qui pourront être approfondies dans une recherche ultérieure :

- La recherche sur les origines du métayage, ou un travail comparatif sur les mutations agricoles dans deux contextes différents, voire même la perception de l'agriculteur au coeur des sociétés sujet ou encore l'enseignement agricole qui a eu des visées internationales.

- Les conséquences des traités économiques internationaux qui se mettent petit à petit en place. Pour ne prendre qu'un exemple, le nouveau traité transatlantique⁴⁶ négocié en 2015 nous questionne sur les conséquences que cela aura sur le monde agricole déjà affaibli.

Ce sujet est vaste mais d'une réelle importance car ce sont des décisions politiques qui risquent de changer les trajectoires de vie pour une part importante de la population rurale.

Les transformations intervenues ces dernières décennies dans les *saligues* sont directement liées à la mutation observée dans le monde rural et en particulier de la spécialisation agricole. La *saligue* se transforme sur un fond de déprise agricole, de vente de foncier, de projet sociétal global et de recherche de nouveaux processus économiques au local.

⁴⁶ Traité de libre échange transatlantique qui concerne 29 pays des USA et UE. Ce marché est étendu à 800 millions de personnes pour 45% du PIB mondial. C'est accord vise à abolir la majorité des droits de douane entre les deux zones et à abaisser les barrières non-tarifaires (mesures prises par un pays qui visent à protéger son marché de la concurrence extérieure). Les pays s'engagent à une mise en conformité de leurs lois, de leurs règlements et de leurs procédures avec le traité. L'accord visait à l'origine à permettre aux entreprises d'attaquer un Etat devant un tribunal arbitral international. Sources : <http://marianne.net> & <https://france.attac.org>

c. Evolution des usages de la *saligue* et des représentations du paysage : le site naturel des saligues de l'Adour à Bordères.

A l'heure où les problématiques écologiques se font de plus en plus pressantes et sont au coeur des discours (Desbrosses P et al ; 2010), nous questionnons les rapports hommes/milieus et leurs évolutions. Sensible aux problématiques de l'environnement et du développement, nous avons souhaité approfondir ces thèmes de recherche. De plus, nous souhaitons inscrire notre recherche dans un contexte local régional, afin de mieux connaître notre environnement de vie, son histoire, ses évolutions et amener une réflexion sur le développement rural. (Augé M ;1994)

L'exemple du Site des *Saligues* de l'Adour à Bordères, nous amène à réfléchir sur les évolutions d'usages et les évolutions de représentations de ce paysage. Qu'en est-il aujourd'hui des rapports entre le fleuve et l'Homme ? Les valeurs affectées sont-elles les mêmes ? Qui construit le(s) regard(s) sur ce paysage ? Quels sont les acteurs qui se rencontrent autour de cet espace, traversé par l'Adour ? Quelle est sa gouvernance ?

Autant de questions que nous abordons en confrontant les regards des différents acteurs. La parole des anciens usagers est recherchée, car si de nombreux acteurs interagissent sur cet espace des bords de l'Adour, le regard des riverains est souvent laissé de côté.

Ce travail a cherché à mobiliser la connaissance de la population locale et les valeurs affectées par les aînés à ce paysage.

In fine, ce chapitre propose des éléments de réponses aux questions suivantes : Quelle est la coévolution de la société locale et du milieu des *saligues* à Bordères ? Quelles sont les évolutions d'usages de ce milieu et de représentations de ce paysage ? (Duparcq Mathilde ; 2014)

Société locale : Aléas et risques d'inondations

Les riverains de l'Adour puisent dans les ressources de l'hydrosystème mais subissent aussi les contraintes imposées par la proximité du fleuve, des crues peuvent survenir au cours de l'hiver et au printemps.

Ces crues qui sont à l'origine d'inondations peuvent causer d'importants dégâts. On introduit ici les notions d'aléas et de risque : l'aléa est un phénomène naturel qui peut être caractérisé par son intensité, son occurrence spatiale et temporelle. Par exemples les aléas climatiques peuvent induire des crues et des inondations. Mais pour l'homme qui partage son territoire avec le fleuve, il peut s'agir d'un risque, qui est la rencontre de l'aléa avec des enjeux.

« Le risque est donc la confrontation d'un aléa (phénomène naturel dangereux) et d'une zone géographique où existent des enjeux qui peuvent être humains, économiques ou environnementaux. »

Plus exactement, *« le risque est donc considéré comme une mesure de la situation dangereuse qui résulte de la confrontation de l'aléa et des enjeux. »* (Brillac JF ;2014)

Quelle est la capacité de la société locale à accepter ces aléas, et à s'adapter pour gérer les risques ? Selon Godelier, s'adapter c'est se *« soumettre à des contraintes, les prendre en compte, et en amplifier les effets positifs ou en atténuer les effets négatifs par l'homme »* (Godelier M ; 1984)

Pendant longtemps les *trescas*⁴⁷ tenaient lieu de défense contre les caprices de l'Adour

« -on plantait des piquets, dans le sens du courant, comme ça là, en biais, et on tressait des branches. Et alors, les branches, quand l'Adour montait, arrêtaient les cailloux, ça faisait un petit mur, et l'Adour, elle elle passait à côté.

- oui... mon père il en avait fait mais l'Adour a tout emporté.

- ha oui ! mais, avec ces trucs là, ils arrivaient, là, les anciens, à faire, à à, à diriger l'Adour. Pas, pas entièrement, mais enfin, ... si si ils y arrivaient à le faire. [...]

- ho entre eux, ils se faisaient comme ça, oui oui, ils se coupaient quelques piquets d'acacias, ils les plantaient à coup de marteaux dans l'eau, et ils tressaient des branches »

«Alors voilà. Je suis ici du côté de Bordères hé ? ça c'est le fleuve. Et je veux pas que l'eau, vienne manger ici, alors, on était donc au bord de l'Adour, et on passait, on commençait à planter des piquets comme ça, là. Là. Et avec des branches, on faisait ça.[...] et alors on en faisait une petite là, après une...heu j'exagère, on allait pas jusqu'au milieu de l'eau, alors là toujours pareil, [...]alors ici il y venait des saloperies contre, et l'eau passait comme ça, pchit ! Voilà, [...] et alors on faisait, pff, la première était petite jusque là, après l'autre heu jusque là, et ...5 ou 6, 7 ou 8 on en faisait comme ça [...] et alors on, on prenaient des branches qu'on coupait, on on, on entremêlait tout ça, et alors bon, si l'eau était forte, heu, c'était bon, quand l'eau montait un peu, alors ça portait des cailloux, ça chose, et et, ça consolidait quoi. »

Les riverains mettaient donc en place des stratégies pour limiter les dégâts causés par l'Adour, sans toutefois avoir un impact très structurant sur le cours d'eau. Ces *trescas*, élaborées par les sociétés locales qui utilisent les matériaux locaux, ne s'opposent pas directement à l'eau, mais entraînent une dissipation de l'énergie et le colmatage par les alluvions.

Ce dispositif temporaire, car progressivement détruit par le cours d'eau, permet de protéger les berges d'une érosion trop forte sans entraîner de conséquences structurantes pour le cours d'eau.

Les habitants s'adaptaient donc aux aléas et essayaient autant que possible de limiter les risques. Toutefois les grandes crues ont marqué les esprits et au cours du siècle dernier, c'est la crue de 1952 qui revient en mémoire, comme l'illustre cet extrait, recueilli par l'ethnologue Bruneton-Governatori auprès d'un habitant de Grenade-sur-l'Adour :

« Affreux ! C'était affreux ! Presque chaque année, il y avait bien des inondations à renade, mais l'eau arrivait un peu comme ça sur la route, rarement dans le centre de la ville. En 1952, personne ne pouvait prévoir ça ; les gens amenaient les voitures sur le pont-parce qu'il est en hauteur- mais ils ne pensaient pas que l'eau monterait à ce point.» (Bruneton-governatori ; 2000)

Ou encore ces extraits d'un entretien réalisé au cours de notre étude auprès d'un riverain de Bordères :

« Parce que moi, en 52, j'ai vu l'inondation de 52, y'avait beaucoup d'eau hein ! A Grenade, à l'église de Grenade, y'en avait, je sais pas combien, 50 cm, je vous dis [...] J'ai vu quand même qu'en 52, heu, heu, l'eau, passait sur les murs de Marras, c'est un château, là, un peu plus loin, et sur les piquets de vignes ! Parce que 52, heu, Mr C., et mon père sont allés chercher cinq personnes qui étaient au moulin, ha, trois personnes qui étaient au moulin là-bas, avec un bateau hein ! y'avait pas d'hélicoptère, y'avait rien à l'époque[...]

⁴⁷ Fascine en français qui est un tressage de branches autour de pieux plantés dans le lit devant la berge érodée.

C'est pas joli l'eau hé ! parce que toutes les métairies là, de, du bas de Bordères ont été inondé quoi. Ils avaient sorti, les vaches et tout ça hein ! parce que moi j'ai vu, à Lartigue là, enfin je l'ai vu... oui je l'ai vu oui ! heu, un mètre d'eau, dans, dans la cuisine hé ! l'eau passait presque au ras de la fenêtre ! ha ça y'en avait de l'eau ! J'étais, j'étais pas, vieux, j'avais douze ans hé ! »

Les graviers de l'Adour : une ressource pour tous

« Hormis les limons, ces matériaux [alluvions], appelés granulats par les professionnels, ont été de tout temps exploités. Ils étaient extraits pour divers besoins, essentiellement locaux, soit des abords de la rivière soit de son lit mineur. Les galets étaient utilisés pour la construction des bâtiments et des murs de clôture. Les murs des fermes et des maisons villageoises des cours d'eau, en Béarn, Bigorre, Rivière-Basse ou Tursan ont été édifié avec des galets très souvent apparents. On se servait des galets, de gravettes et de graviers pour l'empierrement des chemins, et en partie pour le ballast des voies ferrées au XXème siècle. Les sables entraient, comme on sait, dans la composition du mortier de maçonnerie. » (Chevalier H et al ; 1995)

A Bordères l'utilisation est similaire. On peut encore voir des maisons aux galets apparents construites par le passé. Les archives et les riverains témoignent aussi des prélèvements effectués par les habitants. C'était une ressource disponible pour tous, notamment ceux présents sur les rares communaux. Les riverains venaient directement se servir dans le cours d'eau ou aux abords, en toute saison. Ils utilisaient les graviers à des fins personnelles (maisons, fermes, ...), ou communales (bâtiments communaux, église, routes). Nous ne savons pas de quand date le début de l'usage commercial.

L'article du délibéré du 22 février 1866, témoigne de l'utilité de ces matériaux pour les constructions. Pour la reconstruction de l'église de Bordères, détruite par les crues, le conseil municipal envisage d'utiliser les ressources locales offertes par l'Adour :

« qu'enfin, il [le maire] a dressé un état estimatif tant des matériaux conservés de l'ancienne Eglise, que des galets et sable à prendre à l'Adour »⁴⁸

Lors des journées de prestations, c'est-à-dire de travaux au profit de l'intérêt collectif, de la commune, les riverains entretenaient les routes en y apportant du gravier. Celui-ci était prélevé, « *ho n'importe où !* » dans l'Adour, et transporté en charrette, ou brès.

« Heu porter du gravier sur les chemins communaux ! C'est ça les prestations. Ça aussi je l'ai fait ! héhé. Avec les boeufs et le brès. Avec mon père hein, pas tout seul, parce que j'étais jeune hein. je m'en rappelle oui de ça. On allait nous, porter vers le (... ?), des cailloux là-bas. Oui. Ça se faisait beaucoup. »

Certains chemins permettant l'accès à l'Adour et empruntés lors des prestations pour charger le gravier et donc d'utilité collective, pouvaient être classés, comme le montre ce délibéré de 1898 :

« Demande de classement de Lafont du chemin à l'Adour

⁴⁸ AD40, E DEPOT 49 1 D art. 1, délibéré municipal du 22 février 1866, archives départementales, côte B015.

Mr Parbos, conseiller municipal, demande que le chemin de Lafont qui commence la route nationale et aboutit à l'Adour, soit classé. Il fait valoir que ce chemin sert au transport du gravier des prestations.

Le Maire invite le Conseil à délibérer.

Le Conseil,

Où la demande de M. Farbos et les explications fournies, à l'unanimité, est d'avis que le chemin précité soit classé. »⁴⁹

Ces travaux de réfection des routes se faisaient au printemps, juste avant la culture du maïs. Les prélèvements n'étaient pas effectués seulement par les habitants de Bordères, mais également par ceux des communes voisines n'ayant pas accès à l'Adour, qui en venant charger du gravier détérioraient les chemins de Bordères, sur plusieurs kilomètres parfois. Ce constat amena quelques discussions et propositions de réglementations d'usages étalées sur plusieurs dizaines d'années.

La réglementation

La première évocation des graviers de l'Adour dans les livres de délibérés municipaux de Bordères que nous ayons trouvé date du 30 mai 1891 :

« graviers de l'Adour

Dans la même séance M. Labéousse prend la parole et fait l'exposé suivant : Depuis longtemps dit-il, les habitants des communes voisines viennent dans le territoire de Bordères, puiser du gravier, du sable et des cailloux sur les berges de l'Adour parmi les graviers mouvants que le fleuve laisse à nu après les crues et lorsqu'il est dans un état normal. Ces transports ont le double inconvénient de détériorer les chemins de Bordères et d'enlever à la commune une ressource dont elle pourrait disposer pour parer aux besoins budgétaires.

Ne serait-il pas possible, ajoute-t-il d'exiger de toute personne qui vient puiser du gravier, cailloux du sable par exemple 1f ou 1,5 par mètre cube.

Le conseil, après avoir écouté le judicieux exposé ci-dessus et considérant combien il importe de rechercher les moyens de pourvoir aux nécessités du budget de la commune, n'ayant pas l'autorité nécessaire pour trancher la question posée par M. Labéousse, prie M. le Préfet de vouloir lui faire savoir quels peuvent être les droits de la commune sur la question des graviers de l'Adour.

Ces graviers se trouvent soit sur communaux ou appartiennent à des particuliers qui en abandonneraient volontiers la ressource à la commune. »⁵⁰

Les créations de taxes par les mairies étaient soumises à l'accord du préfet. Mais nous n'avons pu consulter le livre des comptes et le livre consignant les réponses du préfet. Ainsi, nous ne savons pas si la taxe a été mise en place, mais nous supposons que non, à la vue des articles de délibérés qui suivirent les années suivantes et de la réitération de nombreuses années après.

Ce n'est qu'en 1923 qu'une proposition similaire est inscrite dans le livre des délibérés :

« Etablissement d'une taxe de 0,50f sur les attelages étrangers qui vont chercher du gravier ou du sable à l'Adour.

Le conseil,

⁴⁹ AC-Bordères, D Registre Délibérations C.M 1823-1925, délibéré du 27 novembre 1898, côte C002 et C003

⁵⁰ AD40, E DEPOT 49 1 D art. 1, délibéré du 30 mai 1891, côte B046

Considérant que, des communes voisines, beaucoup de charretiers viennent chercher du gravier ou du sable dans le lit desséché de l'Adour et que, de ce fait, ils endommagent sensiblement la chaussée des chemins vicinaux accédant à l'Adour,

A l'unanimité,

Demande que, à l'avenir, chaque attelage étranger à la commune payera une taxe de 0,50f qui sera consacrée à l'entretien des chemins vicinaux et prie M. le Préfet de vouloir bien approuver la présente délibération. »⁵¹

Deux mois plus tard, un rapport du service vicinal (juillet 1923) est discuté au sein du conseil municipal, qui désapprouve les conclusions dudit rapport :

« Etablissement d'une taxe de 0,50 f sur les attelages étrangers venant chercher du gravier ou du sable à l'Adour.

Mr le Président donne lecture au conseil du rapport dressé par le service vicinal, en date du 18 juillet 1923, relatif à la demande d'établissement d'une taxe de 0,50f sur les attelages étrangers venant chercher du gravier ou du sable à l'Adour.

Il invite ensuite le conseil à délibérés à ce sujet.

Le Conseil

Ouï lecture du rapport susmentionné,

Après discussion et à l'unanimité,

1° proteste énergiquement contre les conclusions de ce rapport ;

2° constate que, tous les ans, à l'époque des prestations, le chemin vicinal n°7, dit d'Archambant, est très sérieusement endommagé par les prestataires de Castandet, de Maurrin et d'au-delà, qui viennent chercher du gravier à l'Adour, et que le nombre de ces prestataires augmente graduellement tous les ans parce que, à l'encontre de ce qui se passe dans les communes voisines, il n'est perçue, de ce chef, aucune taxe dans la commune de Bordères ;

3° persiste dans sa demande première et à l'honneur de prier à nouveau M. le Préfet de vouloir bien lui donner satisfaction.»⁵²

Cet extrait souligne que dans les autres communes en bord d'Adour, une taxe est déjà perçue sur la ressource en graviers et sable de l'Adour. On peut se demander pourquoi la commune de Bordères n'a pas mis en place une taxe auparavant et pourquoi cette dernière lui est refusée par les services administratifs. Pourquoi la commune de Bordères se distingue-t-elle sur cet aspect ? Suite à ce délibéré de renouvellement d'une demande de taxe, il faudra attendre six ans avant que le sujet soit à nouveau inscrit dans le livre des délibérés municipaux :

«Demande d'indemnité de passage pour extraction de gravier

Sur la proposition de Monsieur le Président

Après en avoir délibéré le Conseil décide

De percevoir un droit de passage de un francs cinquante centimes par charge de gravier, qu'extraient certaines communes étrangères à Bordères, comme : Castandet, St Gein, Maurrin, Bascons, Pujo le Plan, qui traversent le territoire de la commune sur un parcours de trois kilomètres, rendant de e fait les chemins parcourus impraticables

Cette recette pourrait servir à entretenir les dits chemins. »⁵³

Il semble que la demande n'est pas été acceptée car six mois plus tard, un délibéré fait état du renouvellement de la « demande formulée » :

« Extraction de Gravier

Sur la proposition du Président

⁵¹ AC-Bordères, D Registre Délibérations C.M 1823-1925, délibéré du 10 juin 1923, côte C012

⁵² AC-Bordères, D Registre Délibérations C.M 1823-1925, délibéré du 12 Aout 1923, côtes C013 et C014

⁵³ AC-Bordères, D Registre Délibérations C.M 1925-1982, délibéré du 10 novembre 1929, côte C022

Et après en avoir délibéré ; le Conseil décide : de renouveler la demande formulée dans sa séance du 10 novembre au sujet de l'extraction du gravier du lit de l'Adour, à décidé de percevoir un droit de [non indiqué] par charge de gravier extrait ; les fonds ainsi recueilli pourraient servir à alimenter la caisse communale qui se trouve en déficit. »⁵⁴

Six mois plus tard, en septembre 1930, une délibération est à nouveau prise. Cette fois-ci, un droit d'extraction précis est décidé, ainsi que les modalités de perception de la taxe :

« ravier de l'Adour

A l'unanimité des membres présents demandant à Mr le Maire de prendre une délibération au sujet de l'extraction de gravier et sable du lit de l'Adour extraction intense provenant d'extractions particulières toute l'année et de bouviers des Communes voisines telle que :

Castandet, Maurrin, St ein, Pujo le Plan et à l'époque des prestations et occasionnant une grande dégradation au chemin N°[non indiqué] surtout pendant l'époque des mauvaises saisons

Le conseil décide,

Que pour parer aux dégradations exceptionnelles du chemin, l'enlèvement du sable et gravier du lit de l'Adour, donnera lieu à l'acquittement d'un droit d'extraction de un franc cinquante par mètre cube ; que la surveillance de la perception de ce droit soit soumissionné ; que le soumissionnaire versera à la Caisse du Receveur Municipal le montant de ses encaissements et qu'il recevra comme salaire 0,25 centimes par mètre cube de gravier contrôlé

Le conseil décide également que pour les personnes extrayant journellement du gravier et faisant commerce de cette extraction, ces derniers pourront s'acquitter forfaitement, et décide que les habitants de la commune soient exonérés du droit d'extraction pour leur usage personnels et les services de la commune à titre prestations ou travaux pour la Commune.»⁵⁵

Dans ce dernier délibéré, on peut voir qu'une distinction est faite pour les habitants de Bordères, exonérés de droits, et qui pourraient donc continuer de prélever des graviers et du sable à l'Adour. La ressource resterait disponible pour eux d'un point de vue particulier. De même, pour les travaux communaux, la ressource est libre. Huit ans plus tard, on trouve une nouvelle délibération soulignant l'intérêt pour la commune de percevoir un droit sur l'extraction de gravier. On note qu'une demande est faite au Conseil Général et que l'appui d'un Conseiller Général sera sollicité.

« Extraction gravier de l'Adour.

Le Président expose au Conseil que l'extraction du gravier de l'Adour par les collectivités ou les communes voisines, assez important à certaines époques de l'année, pourrait fournir à la commune des ressources dont elle a grand besoin, en faisant payer droit de passage.

Après en avoir délibéré le Conseil, reconnaissant les avantages que la Commune pourrait retirer d'une telle mesure, charge Mr le Maire de solliciter de M. le Conseiller Général du Canton son appui à la demande présente au Conseil Général. »⁵⁶

Ces différentes délibérations nous montrent que la pratique d'extraction de graviers dans l'Adour est une pratique courante, par les particuliers et par la commune. C'était une ressource naturelle disponible pour tous. Toutefois, son transport, causant des dégâts collatéraux sur les chemins communaux, lorsque les extractions sont importantes sur une même période, ont poussé le conseil municipal à essayer de réglementer son prélèvement en favorisant les usages pour les habitants de

⁵⁴ AC-Bordères, D Registre Délibérations C.M 1925-1982, délibéré du 6 avril 1930, côte C024

⁵⁵ AC-Bordères, D Registre Délibérations C.M 1925-1982, délibéré du 3 septembre 1930, côte C025 et C026

⁵⁶ AC-Bordères, D Registre Délibérations C.M 1925-1982, délibéré du 10 avril 1938, côte C046 et C47

la commune. Toutefois, le contexte d'application d'un droit d'extraction reste flou, on ne sait pas réellement si les projets ont abouti. Mais il faut noter, que si l'usage de cette ressource cherche à être réglementé pour les habitants des communes voisines, l'accès pour les riverains est maintenu. La seconde limite informative de ces délibérés est que l'on ne sait pas si l'extraction reste dans un domaine privé ou si des habitants peuvent en faire commerce, et quels sont les droits applicables dans ce cas là. Or, il s'agit d'une réelle question, car comme nous le verrons par la suite, à Bordères, une petite entreprise familiale d'extraction de graviers s'est développée au XXème siècle. Par ailleurs, les délibérations faisant mention de « charretiers » et de « bouviers », on peut se demander si les habitants, notamment des communes éloignées, faisaient appel à une sorte de service de transport payant pour acheminer leur gravier, ou si chacun avait des moyens de transport personnels.

Evolution des pratiques d'usage des graviers et granulats

L'extraction de granulat est une activité qui s'est énormément développée, ce constat ne se limite pas à une échelle régionale mais est valable au niveau national voire supra national. D'après GSM Italcementi Group, le granulat « *est le bien naturel le plus consommé après l'eau.* »⁵⁷. Utilisé dans toute sorte de constructions et les réseaux routiers, sa demande a explosé dans l'après guerre : « *Le XXème siècle, et surtout la reconstruction de l'après guerre faisant une large part au ciment puis au béton, ce sont les matériaux de concassage ou granulats qui sont privilégiés.* » (Régnacq P ; 2006)

Pour répondre à la demande, des outils de plus en plus performants ont été conçus. Les techniques d'extractions se sont modifiées et les entreprises d'extraction se sont développées. Dans le cas de la gravière Proères à Bordères, voici les éléments que nous avons pu collecter : Dans les années 1930-40, les granulats étaient extraits dans le lit mineur, dans le lit vif de l'Adour et étaient ensuite si nécessaire concassés manuellement :

« c'était, c'était la mère Proères en 36 et les gens coupaient des cailloux à la massette là, pour cette femme. [...] parce que mon, mon grand-père est mort en 36, et mon père a coupé des cailloux à la massette. Il y avait, y'avait beaucoup de monde qui coupaient des cailloux pour ces gens là quoi. Et après eux, ils les portaient pour faire des routes. Mais c'était en 36 ça hein ! c'était avant que je ne naisse. Vous voyez ? moi j'ai entendu dire, ça. Voilà. »

Les camions étaient chargés manuellement à coups de pelles,
« oui, parce que je chargeais des cailloux avec une mandoline, vous savez pas ce que c'est ça ? une pelle ! »

« charger à la pelle moi je l'ai vu, et puis moi j'étais petit à l'époque, j'avais, allez, 6 ans [...] parce qu'ils étaient en principe 4 hein, pour charger un camion. Un camion de 6 m cube, ils étaient 4,[...]ils était à 4 à la pelle hein ! Fiuut ! comme ça hein, ... et ça heu, bon, jusqu'en, 57 je pense ».
puis livrés aux clients.

Evolution de la réglementation.

La prise de conscience des effets négatifs de l'extraction de gravier en lit mineur sur l'environnement et le fonctionnement fluvial, en parallèle d'une conjecture de réglementation

⁵⁷ <http://www.gsm-granulats.fr>

des activités industrielles et de discours environnementalistes a entraîné un ensemble de réglementations pour l'exploitation de granulats.

Le droit environnemental est évolutif et soumis à différentes impulsions nationales, européennes et internationales. Les premiers jalons ont été posés dans les années 1970, avec des lois sur les activités industrielles et la protection de l'environnement. Alors qu'auparavant l'ouverture d'une gravière n'était soumise qu'à une déclaration, depuis la loi du 2 janvier 1970 et son décret d'application de 1971, elle est soumise à autorisation préfectorale.

Cette loi évoque également une obligation de remise en état des sites d'extraction mais est encore peu contraignante à ce niveau. Avec la loi du 10 juillet 1976, « *la protection des espaces naturels et des paysages, la préservation des espèces animales et végétales, le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent et la protection des ressources naturelles* »⁵⁸ est reconnu d'intérêt général.

C'est le début des études d'impact sur l'environnement. C'est avec le décret du 21 décembre 1979 que les carrières vont se trouver soumises aux études d'impact et aux enquêtes publiques pour leurs autorisations d'ouverture.

Le domaine d'extraction de granulats connaît d'importants changements en 1993 et 1994 : la loi du 4 janvier 1993 soumet les carrières à la réglementation des installations classées, poussant à une protection de la ressource, de l'environnement et du patrimoine, et obligeant la constitution d'une garantie financière pour la remise en état. Les contraintes et obligations se renforcent donc, avec la création des Schémas Départementaux des Carrières. Toutefois, ces Schémas tardent à être approuvés (en 2003 pour celui des Landes). Mais surtout, la loi sur l'eau et l'arrêté du 22 septembre 1994 interdisent les prélèvements en lit mineur, sauf dérogation spéciale. Dès lors, les extractions de granulats doivent être effectuées dans le lit majeur, hors d'eau.

L'activité d'extraction de granulats à Bordères a donc énormément évolué sous des influences locales, nationales et internationales. L'interdiction de l'exploitation en lit mineur ainsi qu'un contexte local favorable ont participé au transfert de l'extraction dans le lit majeur au niveau des *saligues*. Ce contexte favorable est lié à l'évolution de l'agriculture et de la transformation de l'organisation sociale.

La déportation de l'activité d'extraction professionnelle du lit mineur au lit majeur crée l'abandon du site industriel laissé à l'enrichissement avec une obligation de remise en état écologique.

Contextualisation du passage de la friche industrielle au statut de site naturel.

Le Site Naturel des *Saligues* de l'Adour est aujourd'hui propriété de l'Institution Adour, ce site est né après l'extraction de la reconversion d'un projet d'aménagement hydraulique en un projet de conservation des milieux écologiques.

L'Adour, dans sa partie landaise appartient au Domaine Fluvial Public, c'est une rivière domaniale. Autrement dit, elle appartient à l'Etat qui est en charge de sa gestion au travers de ses institutions (collectivités territoriales). Dans une optique de gestion globale amont-aval de l'Adour, qui traverse quatre départements, un Etablissement Public Territorial de Bassin est créé le 24 février 1978 : l'Institution Interdépartementale d'Aménagement Hydraulique du Bassin de l'Adour (IIAHBA), aujourd'hui renommée Institution Adour (IA). Cette institution a alors pour charge la gestion de l'ensemble du bassin versant de l'Adour et ses affluents et est constituée de conseillers généraux des quatre départements. L'objectif premier de

⁵⁸ Loi citée par GSM Ital Cementi <http://www.gsm-granulats.fr/>

L'Institution est la protection contre les crues, notamment au niveau des zones habitées, mais aussi des zones d'activités humaines. « *Dans cet objectif, figurent également la stabilisation du profil des cours d'eau, de leurs berges et la redéfinition d'une politique d'extraction de matériaux* » (Institution Adour ; 2008). Le second objectif est lié à la gestion de la ressource en eau, pour en assurer ses usages (eau potable et irrigation notamment) et le maintien d'un débit minimum. Quant au troisième volet, il s'agit de la qualité des eaux, au travers de la lutte contre la pollution.

La protection contre les crues est une préoccupation « *fortement dominante jusqu'en 1982* »⁵⁹ et des études en aménagement hydraulique vont guider ses actions.

Ainsi, à Bordères il est préconisé en 1976 de contenir la mobilité de l'Adour et d'effectuer un grand bassin écrêteur de crues (190 ha) dans l'objectif de diminuer le niveau d'eau en aval, à Grenade. L'extraction de gravier en bord d'Adour permettrait de créer un grand bassin qui contiendrait les eaux d'inondations, qui pourraient être restituées ultérieurement, pour assurer un soutien pendant l'étiage⁶⁰. Ce bassin permettrait également de stabiliser les érosions rivulaires qui ont été amplifiées par les extractions de graviers en lit mineur auparavant.

C'est ainsi qu'à la fin des années 1980, l'Institution Adour se lance dans un projet de bassin à vocation multiple. Ce bassin doit s'effectuer dans la zone de *saligues* de Bordères-Cazères et Renung. En 1988, une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) est obtenue sur le projet; la DUP autorise les expropriations foncières en cas de résistances à la vente des terrains, et autorise l'Institution Adour à effectuer des travaux sur le domaine Public Fluvial.

Commencent alors les premières acquisitions foncières et les premiers travaux (chenal, digue, bassin) fin des années 1980 et début 1990, en collaboration avec l'extracteur local qui peut poursuivre son activité. Peu avant les années 2000, l'entreprise locale Proères est rachetée par l'entreprise GAMA, filiale du grand groupe COLAS. GAMA va cesser les extractions sur le site de Bordères, et va ouvrir une nouvelle carrière à Cazères-sur-Adour. Dans un premier temps, les installations de tri étant toujours basées à Bordères, des camions effectueront les allers-retours entre les gisements et la station de tri et de stockage par une piste longeant l'Adour, créée à cet effet. Une fois la nouvelle gravière de Cazères effective, GAMA cessera complètement son activité sur Bordères. La quasi-totalité des terres seront rachetées par l'Institution Adour, excepté les terrains où se trouvaient les installations de tri. Ces dernières ont été démantelées et le site a récemment été vendu ; il est aujourd'hui occupé par l'entreprise Lannepoudenx, une entreprise de transport.

L'Institution Adour possède donc aujourd'hui ce site d'environ 200 ha répartis sur les communes de Bordères, Cazères-sur-l'Adour et Renung. Les activités d'extraction sur cet espace de saligue l'ont profondément modifié. Les travaux réalisés pour la création du bassin écrêteur de crues (digues, chenal, ...) ont poursuivi sa transformation. Toutefois, ce projet ne sera pas mené à bout mais reconverti.

Une reconversion réussie ?

Le contexte international et national ayant évolué, la création du Bassin de Bordères est remise en question. Malgré une partie des aménagements effectués, la Direction Régionale de l'Environnement, au travers de son Schéma Directeur de l'Aménagement et de la Gestion des Eaux s'oppose au projet. Le délai d'efficacité est jugé trop long et des effets négatifs du projet sur

⁵⁹ *Ibid* note précédente.

⁶⁰ Etiage période des eaux les plus basse. Assurer un débit minimum en période sèche et d'utilisation d'eau d'irrigation.

la nappe alluviale sont évoqués. Les services de l'Etat préconisent alors un projet de maintien de la zone de divagation et d'expansion des crues, autrement dit, une mise en valeur des fonctions hydrauliques naturelles de la zone de *saligues*.

« L'un des premiers effets de la loi sur l'eau de 1992 va être de remettre en cause le projet initial de bassins écrêteurs de crues à Ju Belloc (32) et Bordères (40). Rappelons-en l'essence : permettre en bordure de cours du fleuve, l'extraction des matériaux dans de grands bassins réglés par des seuils et susceptibles de stocker une partie de la crue et de la restituer ultérieurement. Pour éviter divagations et captures, l'Adour serait contraint dans son lit et contrôlé par des seuils. Or les « saligues » de l'Adour constituent un milieu naturel à protéger, milieu remarquable caractérisé par ses mutations fréquentes, sa richesse faunistique et floristique –ce sont des ZNIEFF- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique-, sa capacité à étaler les crues, à réalimenter la nappe d'accompagnement, à l'assainir en piégeant les nitrates. Elles s'inscrivent dans les zones vertes répertoriées par le futur SDAGE. » (Source : entretiens)

L'arrêt total des travaux est alors prescrit en 1996. La préservation de ce milieu devient un objectif de gestion pour l'Institution Adour. Cet établissement d'aménagement intègre alors un nouveau volet à ses activités : la protection des milieux naturels au travers de la mise en valeur des atouts écologiques des *saligues*. Toutefois, cette reconversion va mettre du temps. L'Institution Adour va poursuivre la maîtrise foncière auprès de l'entreprise GAMA et des riverains. Les espaces creusés par l'extracteur local pour créer le bassin vont être rachetés en fin d'année 2003 et les dernières acquisitions auront lieu en octobre 2004. Suite à l'arrêt de l'activité d'extraction sur Bordères en 2002 par l'entreprise GAMA, l'ensemble des terrains ont été rétrocédés à l'Institution Adour après leur réaménagement, conformément aux réglementations.

En parallèle, des études vont être lancées pour consolider les connaissances naturalistes de ce milieu. L'Institution Adour n'ayant pas les compétences internes, elle va donc monter une équipe technique avec la Fédération Départementale des Chasseurs, la Fédération Départementale de Pêche et le Conseil Général des Landes. Dès 2001, l'Institution collabore avec la cellule Milieux Natures du Conseil Général landais pour ce nouveau projet de valorisation écologique et hydraulique des *saligues* de l'Adour. Les Gardes Nature sont chargés de mettre en place un Plan de Gestion. Depuis 2004, l'Institution a établi une convention avec la Direction de l'Environnement du Conseil Général et délègue alors la gestion du site. Ainsi, le Site Naturel des *Saligues* de l'Adour, propriété de l'Institution Adour voit le jour et est géré dans une optique de préservation des milieux naturels par le Conseil Général.

Confrontation des représentations et valorisation environnementale : système d'usage et gouvernance.

Nous l'avons vu, les *saligues*, anciennes propriétés privées des paysans de Bordères ont été rachetées en partie par la gravière Proères (elle-même rachetée par l'entreprise GAMA) avant d'être acquises par l'Institution Adour et de devenir le Site Naturel des *Saligues* de l'Adour. Ce site est aujourd'hui propriété foncière de l'Institution Adour dont la gestion est déléguée au Conseil Général, qui est actif sur le terrain. Le projet d'aménagement hydraulique initial ayant été avorté, les nouveaux objectifs de l'Institution Adour sont de revaloriser ce site au travers de ses fonctions hydrauliques naturelles (expansion des crues, réservoir naturel) et d'en préserver la richesse faunistique et floristique (biodiversité). Afin de concilier les

objectifs de protection environnementale et le maintien des usages locaux, l'Institution Adour a mis en place un Comité de Pilotage (COFIL), qui comprend des représentants du Conseil Général, des trois ACCA (associations de chasse), de l'AAPPMA (association de pêche), des Fédérations départementales de la Chasse et de la Pêche, des financeurs (Agence de l'eau Adour Garonne et le Conseil Régional) ainsi que des élus des trois communes et des Communautés des Communes. A noter que le COFIL est consultatif ; le pouvoir décisionnaire reste dans les mains de l'Institution Adour, en concertation avec la cellule environnement du Conseil Général qui a davantage de compétences en écologie et gestion des milieux.

L'Institution Adour se déclare être dans une démarche de concertation, notamment pour l'élaboration des plans de gestion qui définissent les objectifs, les axes stratégiques et les actions à mettre en place sur le site. Chaque acteur a ses propres objectifs et intérêts ; il s'agit de trouver, dans la mesure du possible des compromis.

Ce site, de par ses caractéristiques physiques, est intégré à plusieurs réseaux, orientés vers la protection environnementale et la valorisation de milieux naturels auprès du public (Natura 2000, Espace Naturel Sensible, ...). D'un point de vue interne au site, une zone de quiétude a été établie en son coeur, sur près de la moitié de la surface (environ 100 ha), l'objectif étant d'assurer une zone de protection environnementale, un réservoir écologique. Cette zone est interdite à l'homme, sauf dérogation (diagnostics, battues, visites autorisées) ; il s'agit d'une zone de tranquillité pour la faune et la flore où la pression humaine est censée être minime. Son acceptation a été quelque peu difficile par les riverains investis dans le COFIL (association de chasse, de pêche, élus) car elle limite fortement les usages locaux dans le coeur de la zone. Sa délimitation a fait l'objet de négociations¹⁷¹ au cours de réunions et d'échanges de courriers. Dans son nouveau plan de gestion, l'Institution Adour note: « grâce à cette démarche en lien direct avec la population locale, l'établissement de la zone de quiétude est aujourd'hui un succès et la conservation des habitats et des espèces est ainsi, en partie, assurée. » (Source : entretiens) Nous verrons par la suite que ce point est discutable lorsqu'on se réfère aux Anciens de Bordères.

Cette zone de quiétude a ensuite été classée réserve de chasse et de pêche par les intéressés. Ainsi, la chasse et la pêche ne peuvent s'effectuer qu'en dehors de la zone de quiétude, excepté pour la régulation des populations de chevreuil et sangliers lors de battues déclarées. Les usages des *saligues* ont évolué, nous l'avons vu. L'agriculture et l'élevage ne sont plus associés à cet espace et l'extraction de gravier s'est arrêtée sur ce site depuis les années 2000.

Toutefois, tous les usages n'ont pas cessé. La pêche et la chasse se poursuivent et les riverains s'y promènent. L'Institution Adour a cherché à concilier les usages avec les intérêts écologiques, en créant une zone de quiétude au centre et une ceinture périphérique ouverte aux usages du public. Il existe aussi des activités nautiques (canoë) sur l'Adour ; ces personnes peuvent traverser la zone de quiétude mais ne peuvent débarquer sur les berges. Les gardes nature du Conseil Général chargés de la gestion du site assurent le contrôle du respect des règles et régulent les usages.

Par ailleurs, nous l'avons évoqué en introduction, les élus locaux, notamment au sein de la Communauté des Communes du Pays Grenadois, souhaitent valoriser ce site qu'ils considèrent comme patrimoine naturel de leur territoire.

« [un espace] qui pourrait être réapproprié au travers de, de, choses qui pourraient être développées, autour du tourisme, de la culture, de, de, de la découverte, de, de tout ce qui se fait au niveau de l'écologie maintenant ; mais c'est pas simple, parce qu'aujourd'hui un élu, il raisonne plus en terme économique quoi. » (Source : entretiens)

Dans cette volonté de valoriser cet espace on retrouve deux axes : une revalorisation locale, dans le sens d'une réappropriation par la population locale dans un premier temps et de projet

pédagogique autour des thématiques écologiques ; mais également une valorisation plus ouverte sur l'extérieur, pour une population exogène, dans l'objectif de drainer un tourisme local et dynamiser le territoire. Lors de nos entretiens, nous avons perçu une difficulté des membres de la Communauté des Communes à se positionner clairement sur leurs objectifs prioritaires et leurs intérêts (réappropriation locale, valorisation touristique, retombées économiques, etc.). C'est d'ailleurs rappelons-le, dans le cadre de cette réflexion que s'insère cette étude.

De manière synthétique, nous pouvons décrire trois niveaux, que nous avons appelé « réservoir à biodiversité », « communication biodiversité » et « usages des ressources ».

L'Institution Adour et le Conseil Général ont créé une zone de quiétude, prise comme un réservoir à biodiversité qu'il faut protéger ; dans ce but les activités humaines y sont très limitées.

Autour de cette biodiversité, il existe des démarches de communication dans laquelle s'investissent les gestionnaires du site, mais également la Communauté de Commune ; l'objectif étant de valoriser le site au travers de visites, de projets pédagogiques, de sensibilisation du public,...

Cette valorisation est effectuée avec la mise en avant des fonctionnalités écologiques et de la richesse faunistique et floristique.

Enfin, il faut considérer que la population, essentiellement locale, cherche à maintenir les usages des ressources (chasse, pêche, promenade, sport, etc.) dans la ceinture périphérique du site. Les acteurs impliqués dans les démarches de valorisation s'intéressent aussi aux usages et cherchent à concilier les différents objectifs, tout en souhaitant intéresser une population exogène. Les acteurs évoluent à différents niveaux de gouvernance, c'est-à-dire niveaux de pouvoirs et d'influence (notamment décisionnel et consultatif). Enfin, il est essentiel d'intégrer ce système d'usage et de gouvernance dans les cadres plus larges « économique industriel et institutionnel » et « réglementaire et législatif » (locaux, nationaux et supranationaux).

Le schéma ci-après propose une modélisation du système d'usages et de gouvernances observables dans le cas du Site Naturel des *Saligues* de l'Adour.

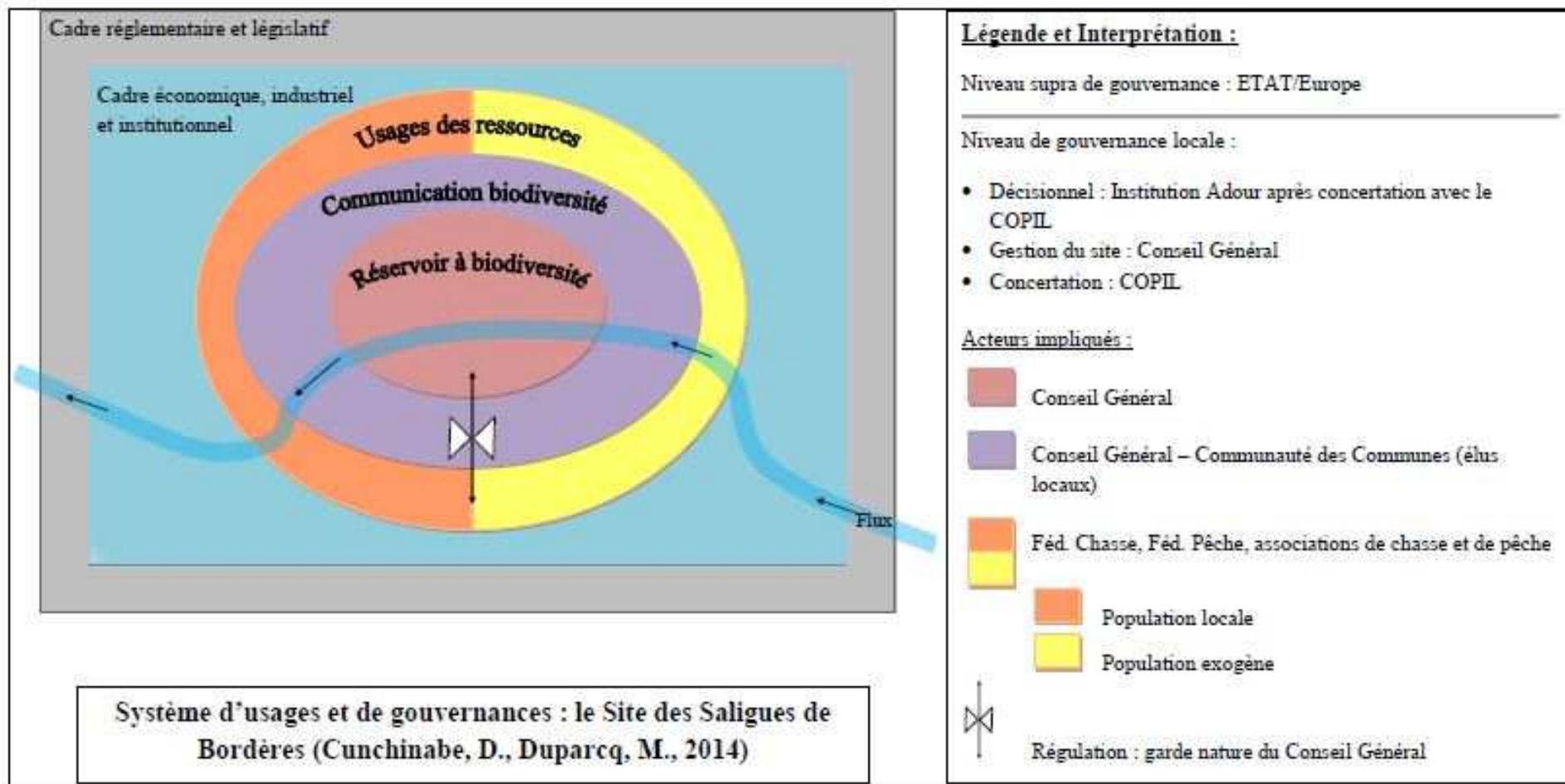


Image 13: Système d'usages et de gouvernances: le Site des saligues de Bordères (Cunchinabe D, Duparcq M, 2014)

Les discours de la saligue : représentation paysagère et valeurs.

Le paysage est un construit social (Droz Y et Mieville-Ott V ; 2005). Il n'a pas de réalité objective mais est le fruit de représentations sociales. Dans leurs travaux, Droz et *al*, proposent le concept de posture paysagère « qui décrit le discours et la position observable prise par un individu face à un paysage en lien avec son identité (profession, origine sociale, histoire personnelle, etc.). Il s'agit d'une représentation paysagère en acte ou en discours que l'on observe ou l'on recueille lors d'entretien » (Droz Y et al. 2006)

Comme le souligne Di Méo, « *plus que jamais, nous nous définissons par des identités multiples qui remodelent, en permanence, nos relations à l'espace, aux territoires et aux autres.* » (Di Meo G ; 2002) Ainsi, les individus peuvent mobiliser différents registres identitaires et plusieurs postures paysagères ; l'une d'entre elles peut être dominante mais non exclusive.

Ces mêmes auteurs ont défini huit valeurs paysagères constituant ces postures, correspondant « *aux fonctions que les agents sociaux attribuent au paysage et aux enjeux qu'ils y placent* » (Droz Y et al ; 2006). Ces huit valeurs sont les suivantes : productif, sacré, esthétique, biodiversité, marchand, identité-patrimoine, habitat, loisir.

- la valeur productive est liée à la fonction de production primaire, de l'utilisation des ressources naturelles ;
- la valeur sacrée se réfère à la relation entre l'homme et la nature, notamment sur un plan mystique (ressourcement, contemplation, ...) ;
- la valeur esthétique quant à elle, se rapporte à la beauté, aux couleurs et aux formes, sans autre finalité, le « discours du beau pour lui-même » ;
- la valeur biologique est liée à la préoccupation de l'écologie, de la biodiversité comme enjeu ;
- la valeur marchande envisage le paysage comme objet à valoriser et à vendre, comme une source potentielle de création de richesses, sans exploitation primaire en tant que telle (tourisme par exemple) ;
- la valeur identitaire et patrimoniale, correspond au paysage comme « objet d'une projection identitaire individuelle et le paysage comme patrimoine collectif », c'est-à-dire constitutif d'un processus identitaire à double échelle, « un symbole » identitaire, et révèle un lien particulier avec le paysage en question.
- la valeur loisir, quant à elle se réfère à une vision récréative du paysage, qui est le cadre d'activités.
- enfin, la valeur d'habitat correspond au paysage « comme cadre de vie », apprécié par les habitants et qui souligne la qualité de vie de ces derniers.

Les paragraphes suivants, au travers de l'analyse des entretiens menés, s'appuient sur les valeurs définies par Droz et *al* pour caractériser les valeurs accordées par les riverains aux *saligues* de Bordères.

Valeurs et représentations affectées aux « saligas d'autrefois »

Nous avons noté, même si cela n'est pas systématique, que les Anciens emploient volontiers le mot saliga lorsqu'ils se réfèrent au passé, alors que lorsqu'ils parlent du site actuel, ils emploient le mot saligues. Il n'est pas anodin nous semble-t-il qu'ils emploient le dialecte local usuel de l'époque pour parler du passé révolu et que par opposition, consciente ou inconsciente, ils utilisent le français pour évoquer le temps présent, renforçant les différences qu'ils observent (milieu physique, usages, etc.)

Comme nous l'avons précisé en présentation, le paysage naît du regard d'un individu particulier, socialement déterminé. En fonction de son vécu, de sa personnalité, de la situation présente et de l'évocation des souvenirs, un certain regard est porté sur un espace et différentes valeurs peuvent y être affectées. Bien que l'on puisse noter parfois une valeur dominante dans les discours, plusieurs valeurs peuvent être mobilisées par un même individu et construire une posture paysagère.

Dès l'évocation des saligues/saligas avec les Anciens rencontrés, ce sont les souvenirs de la vie agricole organisée autour de ces saligues qui resurgissent. On peut donc dire que l'espace de saligue est associé à un espace productif :

« C'était, y'avait des, y'avait des champs, y'avait des oies, y'avait des vaches, et c'était vert, y'avait des arbres.

[...] y'en a qui travaillait l'osier, ... »⁶¹

Cette valeur productive est accompagnée de bons souvenirs :

« moi vous savez, je gardais les vaches au bord de l'Adour, je chantais, je sifflais toute la journée, ... haha. »⁶²

Cette valeur productive est également associée au ludique, comme par exemple pour les activités de chasse ou pêche, qui sont effectuées parfois conjointement :

« -il était, il est mort le pauvre je peux le dire, il partait à l'Adour avec heu, un sac, dans le dos, y'avait peut-être une bouteille de vin, ..., sûrement même,

- et la faucille,

- et la faucille aussi, alors il, il partait, faucher, avec la faucille, mais il allait à la pêche ! »⁶³

Un espace ludique également lié à la baignade, en parallèle des activités quotidiennes :

« Elles allaient laver la lessive. Et nous, les gosses on se baignait pendant ce temps, héhéhé »⁶⁴

« Pendant, pendant la guerre, chez nous, en bas là-bas, tous les dimanches y'avait, une centaine de baigneurs oui qui venait ! y'avait pas d'autres loisirs hein bon ! héhé ! c'était pas difficile ! mais bon y'avait du monde oui, oui... [...] ho oui ! y'avait toujours du monde ! en train de bricoler à l'Adour, on se baignait, ... tou, toujours, ... Vous n'étiez jamais seul au bord de l'Adour. »⁶⁵

⁶¹ JC, 60 ans, retraité, employé à l'ARS de la DDASS, élu local, le 27/03/14

⁶² AC, 85 ans, retraité, ancien pompier forestier et fils de métayer, le 18/04/2014

⁶³ JC, plus de 80 ans, retraitée salariée et fille de petits propriétaires, et AC, 85 ans, retraité, ancien pompier forestier et fils de métayer, le 18/04/2014

⁶⁴ *Ibid* Note N°1.

⁶⁵ *Ibid* Note N°1.

Les saligues sont aussi un espace d'initiation :

« *j'allais à la pêche, j'avais, j'avais 10 ans, 15 ans 20 ans, moi j'ai appris à nager à l'Adour* »⁶⁶

C'était un espace de transgression des interdits, où le braconnage, de gibiers et de poissons était monnaie courante ; les habitants ne possédaient pas souvent les permis de chasse et de pêche et leurs activités étaient donc considérées comme du braconnage:

« *des braconniers ! alors là y'en avait un par maison ! ou peut-être deux !* »⁶⁷

Peut-être s'agissait-il d'un lieu de rencontre, notamment pour la jeunesse, loin des regards indiscrets et des interdits, mais les riverains sont restés discrets à ce sujet :

« - *hoo, on y allait, oui.*

- *ho té ! et c'était l'Adour, nous hein, haha ! c'était le bon temps, on était jeunes !*

- *c'est vrai qu'à la campagne, à la campagne, y'avait pas de cinéma hein !* »⁶⁸

Une valeur esthétique est également portée sur ce paysage. Le beau pour lui-même, sans autre finalité :

« - *elle [l'Adour] était belle, c'était beau là, on pouvait se baigner.*

- *non, mais c'était un coin extraordinaire ça ! fiuu..*

- *c'était beau hein ! là au fond. C'était vraiment beau!*

- *ha oui ! ha oui !*

- *non, parce que avant, y'avait pas des saligues tellement,*

- *non, y'avait pas de ronces, tellement, y'avait beaucoup de bois !*

- *y'avait beaucoup de peupliers,*

- *oui,*

- *énormes, ils étaient d'ailleurs !*

- *oui,*

- *après y'avait, y'avait de l'herbe comme ça qui poussait, mais naturellement, c'était pas ...*

- *oui oui. De l'eau,*

- *de l'eau, y'avait, y'avait un, y'avait un, un étang,*

- *oui,*

- *y'avait un étang là,*

- *y'avait la conche ça ça s'appelle »*

« *Mais on trouvait, c'était, c'était beau, c'était vert, c'était c'était joyeux,... !* »⁶⁹

Dans l'ensemble des souvenirs évoqués, on sent la nostalgie poindre. C'est une vision idéale du paysage qui est représentée, avec une société proche de la nature, que l'on contemple, qui repose, y accordant une valeur de sacré.

Lorsque les Anciens évoquent les saligas, c'est tout le système productif et social qui y est associé. Ils évoquent le système d'entraide, la solidarité paysanne, nécessaire, « *on faisait tout*

⁶⁶ *Ibid* Note N°1.

⁶⁷ AC, 85 ans, retraité, ancien pompier forestier et fils de métayer, le 18/04/2014

⁶⁸ GD, 74 ans, retraité, ancien ouvrier de la gravière et fils de charron, et MD, 68 ans, retraitée, femme de ménage, fille de métayers, le 02/04/2014

⁶⁹ *Ibid* Note N°1.

le temps des travaux ensemble,»⁷⁰ les fêtes locales (tue-cochon, fête de village, parties de belottes, ...), etc. Les liens entre voisins étaient importants, qu'ils soient métayers ou petits propriétaires, ils se retrouvaient aux saligues pour garder les bêtes, entretenir les chemins, chasser, pêcher, se retrouvaient chez les uns et les autres. L'évocation des saligues amènent les Anciens à se souvenir de leur cadre de vie, de l'organisation de leurs activités, ... et c'est l'ensemble de la « vie d'autrefois » qu'ils nous font partager.

En plus de ces valeurs productives, d'esthétique, et de loisirs, on retrouve alors la valeur d'habitat (cadre de vie) et la valeur d'identité patrimoine. Cette dernière n'est pas explicite mais se lit en traits d'union dans l'ensemble des discours des riverains. Les riverains sont attachés à ce paysage et s'y reconnaissent. Il est caractéristique de leur localité et ils ont un lien particulier avec lui, notamment au travers de ce qu'ils y ont vécu. Cette valeur identitaire et patrimoniale se lit au niveau individuel (trajectoire personnelle, construction d'une identité propre) et au niveau collectif, paysage comme patrimoine commun à transmettre.

L'échantillon est bien trop restreint pour pouvoir assurer un réel lien, mais nous avons toutefois noté une différence d'approche entre une personne native d'un milieu artisan et ouvrier ayant fait carrière dans l'extraction de gravier et les personnes ayant un passé plus agricole. Les personnes ayant pratiqué la saligue dans le cadre d'activités agricoles et d'activités connexes, ayant eu des terres de saligues en propriété, en métayage ou en location, posent un regard avec des valeurs d'esthétique et de loisir relativement importantes peut-être dues en partie au travail parfois contemplatif (garde des bêtes). La personne du milieu ouvrier, insiste peu sur le caractère de beauté du lieu, d'espace semi-sauvage agréable. Elle insiste plutôt sur ses fonctionnalités (domestiques, agricoles et industrielles), et de prime abord, les saligues ne peuvent pas être un lieu de loisirs ; il s'agit d'un espace essentiellement productif. Toutefois, au fil de la discussion, sa position se nuance :

« ha non non non ! Loisirs non ! le loisir, c'était la pêche. C'est tout. La pêche. La pêche, et la chasse !

*[...] bon, ma femme allait, heu, avec C. quand il venait pêcher, enfin C., G. plutôt, C. il venait pêcher, mais après, heu, heu, y'avait un Mr de Mont de Marsan là qui venait avec ses enfants, ils allaient au bord de l'Adour, le père péchait, la mère et les enfants s'amusaient au bord quoi, mais, pffff, c'était, c'est, ... c'était pas ... un lieu pour aller s'amuser quoi. Ils y allaient comme ça quoi. Voilà.»*⁷¹

Ainsi, certains associent facilement une fonction ludique et sociale à l'espace de saligue, alors que pour GD cela semble impensable au premier abord, bien qu'il reconnaisse que des activités ludiques s'y soient déroulées. Il met très peu en relief la valeur d'esthétique ; peut-être en réaction aux réflexions des riverains sur les transformations du paysage qu'ont causé l'exploitation de graviers pour laquelle il a travaillé toute sa vie.

Nous avons pu noter au cours des entretiens que les Anciens partagent avec plaisir leurs souvenirs, qu'ils aiment évoquer leurs vies et se représenter le paysage qu'ils ont connu. C'est un espace auquel ils sont attachés de manière individuelle et collective, et c'est avec une certaine nostalgie qu'ils en parlent. C'est un paysage remémoré, selon l'expression de Droz et al, qu'ils nous offrent, à partir du souvenir du paysage pratiqué. C'est-à-dire que c'est un paysage « *du souvenir, du récit recréé par le langage ou les images* », alors que le paysage pratiqué est celui « *vécu* », « *lié à l'expérience directe* ». (Droz et al ; 2006)

⁷⁰ JC, plus de 80 ans, retraitée salariée et fille de petits propriétaires, le 18/04/2014

⁷¹ GD, 74 ans, retraité, ancien ouvrier de la gravière et fils de charron, le 2/04/2014

C'est une vision toujours positive qui est présentée et qui fait ressortir la culture de l'eau de la première moitié du XX^{ème} siècle. C'est la vie « d'avant », « d'autrefois », « d'antan », où selon eux, l'Adour avait une plus grande importance, en opposition à ce qu'ils voient comme la vie « moderne », « d'aujourd'hui », « de maintenant », où ils considèrent que le rapport à l'Adour a changé et où le paysage a été transfiguré. Mais n'est ce pas une tendance de l'homme, de manière générale, de s'attacher au passé, d'idéaliser sa jeunesse?

Dans le discours des Anciens, on note un sentiment d'appartenance et d'appropriation relativement fort. Les saligues si l'on peut dire, « appartiennent » aux Anciens sur un certain plan et sont un élément important dans leur construction identitaire ; les saligues ont été une interface culturelle, leur terrain de jeu, leur lieu de travail, un lieu où l'on bravait les interdits, où l'on se retrouvait (Cunchinabe D ; 2013).

Les saligues sont un « *espace vécu [...] constitutif de l'identité de chacun en ce sens qu'il y a identification à un espace, c'est ce que les géographes ont souvent appelé sentiment d'appartenance* » (Gervais-Lambony P, 2001). Ce sentiment d'appartenance prononcé est aujourd'hui remis en question suite aux transferts fonciers et aux nouvelles règles du Site.

Valeur et représentation du site des saligues d'aujourd'hui.

Lorsque les Anciens évoquent les saligues actuelles, c'est en réalité le Site Naturel des Saligues de l'Adour, propriété de l'Institution Adour et ancienne friche industrielle. C'est un paysage où l'action de l'homme est beaucoup plus observable, un espace plus anthropisé. Le milieu physique a considérablement évolué, il a été transformé sous l'action des gravières et des aménagements de l'Institution Adour.

« - non mais...les gravières c'est très beau, ça fait travailler les gens, ... tout ce que vous voudrez mais ça ... ça gâche tout quoi !
[...] et les gravières ont continué à s'étendre, et et... ça a fait un grand trou là devant... c'est ... c'est pas jojo jojo. »⁷²

« - et c'est dommage, parce que, ça, ça a cassé tout le paysage, tout ce qui était beau, tout ce qui était ... vert, tout ce qui était, hé !... »⁷³

C'est un espace qui a été déserté par l'agriculture et qui a été transformé entre autres par l'érosion, les crues et les extractions de graviers, que l'Adour a « repris » :

« petit, les saligas là, quand j'étais petit, c'était des terres ! des terrains à cultiver quoi ! ils étaient cultivés ! et là où l'Adour a creusé, à droite, à gauche, du côté de Renung et du côté de Bordères, puis finalement c'est devenu saliga quoi ! »⁷⁴

La valeur productive n'est plus attribuée par les Anciens à l'espace actuel de saligue, de même que la valeur d'esthétique ; « leur » paysage a été dénaturé et ses fonctions ont évoluées. De plus, ce n'est plus une interface sociale pour eux. Les travaux collectifs d'entretien ne sont plus, les terres ne sont plus cultivées, le foncier a changé de main et depuis quelques années, l'accès est fortement limité : la zone de quiétude a été délimitée et interdite

⁷² JC, plus de 80 ans, retraitée salariée et fille de petits propriétaires, le 18/04/2014

⁷³ *Ibid* Note N°41.

⁷⁴ GD, 74 ans, retraité, ancien ouvrier de la gravière et fils de charron, le 2/04/2014

au public, les accès à l'Adour sont très restreints, des chemins ont été fermés et les véhicules à moteurs sont interdits. Ainsi, les Anciens ont cessé d'y aller :

« Si on veut aller y passer un dimanche au bord de l'eau, c'est pas possible, parce que les digues, les berges sont éloignées, très, très loin par rapport à, y'a, y'a pas d'accès, propres, heu les berges sont pas jolies ! moi j'ai connu les berges de l'Adour toutes vertes, boisées ! Et, et, avec, on arrivait on laissait la voiture, heu, ou même on y allait en vélo, au bord de l'Adour, aujourd'hui c'est plus possible, aujourd'hui y'a des des traquenards, heu, les chemins, heu, vous devez faire, de, de part et d'autres du, du fleuve, vous avez quelques fois, 800m, de, de, de saligues. De cailloux, de, de, de bois, tombés, de bois morts, de déchets. On retrouve de tout.

[...]Et je trouve que, ... elle [l'Adour] a été défigurée, par les gravières,»⁷⁵

La valeur productive est également associée au ludique, comme par exemple pour les activités de chasse ou pêche, qui sont effectuées parfois conjointement:

*« -il était, il est mort le pauvre je peux le dire, il partait à l'Adour avec heu, un sac, dans le dos, y'avait peut-être une bouteille de vin,..., surement même,
- et la faucille,
- et la faucille aussi, alors il, il partait, faucher, avec la faucille, mais il allait à la pêche ! »*
76

La valeur identité/patrimoine est beaucoup moins attribuée à ces « nouvelles saligues » ; les Anciens ne reconnaissent pas le milieu et ne se reconnaissent pas dedans. C'est le paysage « d'autrefois » qu'ils relient à leur identité. Ce nouveau paysage est celui du temps de la modernité, dans lequel ils se sentent plus observateurs qu'acteurs aujourd'hui.

La valeur biodiversité, qui se rapporte à un enjeu écologique est parfois évoquée, mais on a l'impression que c'est une valeur exogène, qu'ils reprennent du discours naturaliste des institutions en charge du Site. En effet, ils sont de manière générale plutôt favorables à la protection de la faune et de la flore, d'autant qu'ils ont vu l'Adour se dégrader, les berges s'éroder,... mais ne comprennent pas l'interdiction d'accès au milieu.

« C'est très bien qu'ils fassent ça, moi je suis pas contre, mais je, je voudrais pouvoir y aller. »

« les berges ont donné place, ont donné lieu à des, à des étendues de cailloux et des montagnes de sables et de... et puis des saligues quoi, alors heu... avec des oiseaux, avec des des tout un tas de faune et de flore, alors qui peuvent être jolies certes,...mais »

« Et d'un autre côté, c'est pas non plus la solution d'avoir interdit, l'accès à un espace, parce qu'il est, heu, espace écologique quoi.

[...]Parce que c'est pire que tout, on dit on y va pas pour protéger les oiseaux mais personne va les voir quoi. »⁷⁷

D'autres témoignent d'une plus grande réserve et ironisent :

⁷⁵ JC, 60 ans, retraité, employé à l'ARS de la DDASS, élu local, le 27/03/14

⁷⁶ Jc, plus de 80 ans, retraitée salariée et fille de petits propriétaires, et AC, 85 ans, retraité, ancien pompier forestier et fils de métayer, le 18/04/2014

⁷⁷ Ibid Note N° 55.

« Mais, ces gardes natures, fiuup, ils veulent pas trop qu'on y aille! Hé, voilà... [...] en cas qu'on écrase quelques crapauds ou quelques têtards, ... on sait jamais ! ...
 - pfff! ou quelques libellules ...
 - non mais, je le pense comme je vous le dis hein, ..., parce que ça me fais un peu mal au ventre quand même ! mais enfin, ... [...]]
 -Ils y vont la nuit, voir, l'été, si vous voulez y aller un jour, je vous le dirai ! haha ! pour aller voir les, je sais pas quoi la nuit, avec ... pfff,
 - les bêtes qui ... heu, quand, pour écouter, ...
 - les bruits des, oui voilà.
 -[...] moi je n'y vais pas hein. Parce que je sais comment ça se passe la nuit hé ! »⁷⁸

Et la promenade est limitée du fait de l'interdiction des véhicules motorisés alors même que leurs capacités de mobilité sont restreintes du fait de leur âge.

Toutefois, ils reconnaissent que d'autres personnes s'y rendent, notamment les habitants des lotissements, que ce soit pour pêcher, se promener ou faire du sport. L'un d'entre eux, un élu local, a également évoqué que des personnes vont y faire de la moto, bien que cela soit interdit :

« ... Y'en a qui vont faire du motocross ! bon ça n'arrange rien, mais y'en a qui font du motocross oui. »⁷⁹

Enfin, la valeur habitat, qui se réfère au cadre de vie où il fait bon vivre est elle aussi beaucoup moins marquée, du fait justement que l'accès au Site soit limité. C'est un espace où les Anciens ne se rendent plus. Ils témoignent du sentiment d'expropriation, d'accaparement et de confiscation de cet espace. C'est le fait le plus marquant. Tous ont fait part de leur sentiment d'injustice, de leur incompréhension face à la régulation d'accès. Alors qu'ils ont passé leurs vies à pratiquer cet espace, y compris quand l'extraction de gravier avait lieu, aujourd'hui, on leur confisque. Ce sentiment d'injustice est accompagné d'un sentiment de résignation.

« - sauf que l'autochtone que je suis, considère qu'ils [l'Institution Adour et le Conseil Général] ont confisqué le site ! »⁸⁰

«-ce que je n'ai pas compris moi, c'est enfin c'est mon avis personnel, tout à fait personnel, c'est qu'on, on peut y aller ! pourquoi ?! je ne comprends pas moi hein !
 - on nous a bouché le chemin.

[...]

- on s'est aperçu qu'on pouvait plus y aller, je sais pas pourquoi d'ailleurs !

- on on on s'est aperçu qu'on pouvait plus y aller parce que y'a des mecs, qui se sont fait verbalisés c'est tout ! alors on n'est pas hé, on a compris quand même hé !

- c'est fermé ! c'est fermé, c'est fermé !

- ha mais c'est fermé oui ! vous pouvez pas passer hein !

- non, c'est fermé.

[...]

- Vous savez d'ailleurs l'Institution elle a fermé, elle a fermé, son son côté avec des piquets et des des, du barbelé, sans nous le dire.

[...]

⁷⁸ GD, 74 ans, retraité, ancien ouvrier de la gravière et fils de charron, et MD, 68 ans, retraité, femme de ménage, fille de métayers, le 02/04/2014

⁷⁹ Ibid Note N°1.

⁸⁰ Ibid Note N°1.

- *Et qu'est-ce que vous voulez réagir ? pff ! devant le fait accompli...qu'est-ce que vous pouvez ? »*⁸¹

« *Bon. Ce qu'y a de dommage, moi je regrette, pas pouvoir aller, donc, jusque là, et c'est embêtant, je reconnais pour certaines personnes âgées, mon âge et plus âgées, qu'ils ne puissent pas aller au bord de l'Adour [...] »*⁸²

« *Mais, on peut pas rentrer dans le site protégé, à moins d'y être accompagné, c'est dommage ! Je le regrette. »*⁸³

L'enjeu de la valorisation

Les Anciens dressent le tableau d'une société locale qui s'est transformée, et notent l'éloignement progressif de la population locale vis-à-vis de l'Adour et des *saligues*. Comme dans le cas de la saligue de Siros, nous pouvons dire que « *le phénomène de rurbanisation a distendu la culture locale, le lien s'est fragmenté et il n'y a plus ces innombrables échanges de services, il n'y a plus une culture qui soude le lien social. (Le Breton D., 2010). Autrement dit il ne semble plus qu'il y ait d'apprentissage de la saligue et ce changement culturel provoque une césure entre la vision émotionnelle et affective des anciens et la vision immédiate des nouveaux et à fortiori des plus jeunes. »* (Cunchinabe D , Palu P ; 2013).

6.3 Patrimoines naturel et culturel : approche de la valorisation.

Les travaux de Master 2 CAS Spécialisation Valorisation du patrimoine, de Christelle Foulquier (Juin 2014) ont ouvert des pistes de recherche que nous avons reprises dans ce rapport avant l'analyse finale.

6 .3.1 Des patrimoines diversifiés.

Le patrimoine culturel revêt une grande importance, notamment depuis la Révolution Française quant il s'est agit de sauvegarder les biens architecturaux et mobiliers. Depuis longtemps attaché à cette définition, le patrimoine s'est toujours entendu d'un point de vue matériel avec en figure de proue l'architecture, les monuments remarquables et les oeuvres d'art. Cependant, bien que l'aspect matériel ait toujours primé, le patrimoine ne trouvait pas ici une définition complète. Depuis quelques dizaines d'années, la notion de patrimoine s'élargit, en incluant les sites naturels comme des objets remarquables appartenant désormais au patrimoine par la convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel signée en 1972. L'Unesco est à l'origine de cette mutation et de celle qui suivit en 2003 avec la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Elle élargit encore davantage la notion de patrimoine en incluant les traditions, savoir-faire et langues régionales.

D'un patrimoine culturel essentiellement tourné vers ses manifestations matérielles et pour l'essentiel architecturales, nous arrivons aujourd'hui à une large définition qui inclut la composante naturelle et immatérielle. Il devient alors possible à chaque collectivité de mettre en scène et en tourisme un patrimoine jusqu'alors délaissé, quelquefois méprisé, grâce à un

⁸¹ AC, 85 ans, retraité, ancien pompier forestier et fils de métayer, JC, plus de 80 ans, retraitée salariée et fille de petits propriétaires, le 18/04/2014

⁸² GD, 74 ans, retraité, ancien ouvrier de la gravière et fils de charron, le 2/04/2014

⁸³ JC, 60 ans, retraité, employé à l'ARS de la DDASS, élu local, le 27/03/14

processus de patrimonialisation⁸⁴, justifié ou non. Ces diverses conventions ont permis d'attribuer un intérêt croissant aux sites culturels et ce au fur et à mesure de la prise de conscience par les collectivités des richesses de leurs territoires. Les sites remarquables font l'objet d'une mise en tourisme qui permet de les utiliser comme autant d'outils de développement local.

Bien qu'intéressante par l'apport de culture que cette vulgarisation confère et la protection qui en découle, la mise en tourisme reste une activité périlleuse tant pour le patrimoine concerné que par l'excès de patrimonialisation, ce qui nécessite alors la gestion d'un équilibre entre patrimoine et tourisme. Malgré tout, la tendance pour les collectivités est à la prise de conscience et la redécouverte de ce patrimoine, généralement dans une perspective touristique, le patrimoine naturel et culturel générant un déplacement de visiteurs de plus en plus conséquent avec le concept de vacances culturelles.

Au niveau du Pays Grenadois, la collectivité perçoit le site des *saligues* de de Bordère-et-Lamensans comme un joyau naturel qui se rajoute à la richesse d'un patrimoine varié offrant des sites dits naturels, des paysages localement attractifs, des structures muséales, des traditions et savoir-faire... On y trouve de nombreux lacs, dont un assorti d'un observatoire de l'avifaune à Bascons, ainsi que la forêt domaniale de Laveyron située à Lussagnet qui viennent compléter le site des *saligues*.

Le patrimoine culturel s'exprime au travers de diverses structures, comme le petit musée de l'histoire landaise ou le pavillon de la résistance et de la déportation, et de traditions, comme les poteries de Castandet, la course landaise ou encore les chants et danses traditionnels gascons. Il existe également sur le territoire deux sites assez singuliers qui regroupent à la fois une structure muséale et un édifice religieux : le site de la course landaise à Bascons, où le musée de la course landaise vient compléter la chapelle Notre Dame de la course landaise dédiée à cette tradition ; et le site du rugby à Larrivière-Saint-Savin où la salle d'exposition du rugby vient à son tour compléter la chapelle Notre Dame du rugby, elle aussi dédiée à ce sport. La question patrimoniale ne s'arrête pas là mais il serait ambitieux de vouloir dresser une liste exhaustive de tous les ensembles remarquables donnés à voir sur le canton, cependant nous pouvons mentionner les églises et arènes inscrites aux Monuments Historiques, une exposition dédiée à Jean CASSAIGNE ou encore la pierre monolithique de Larrivière-Saint-Savin, élément archéologique reconnu.

6.3.2 Diagnostic patrimonial par structure.

a. Des saligues à l'observatoire de l'avifaune : le diagnostic d'un « patrimoine naturel »

Qu'en est-il de la valorisation et du potentiel de ces sites ?

Concernant les saligues, les aménagements et la signalétique ne sont pas optimaux puisqu'on ne sait jamais si l'on se trouve ou non dans la zone de quiétude et les chemins de randonnées ne sont pas balisés. Malgré tout, en ce qui concerne la zone de visite, des aménagements ont été réalisés pour proposer des sentiers de découvertes mais aussi des bancs et des escaliers pour accroître le confort du visiteur tout en gardant un cap écologique (les aménagements sont en bois et les panneaux sensoriels fonctionnent à l'énergie solaire). Il s'agit donc d'un lieu où l'intérêt patrimonial est indéniable mais certains points restent à performer. On notera par exemple que le site est difficilement accessible aux handicapés et que la communication reste très sommaire, tout comme la signalétique destinée à diriger les visiteurs vers ce lieu. Ce diagnostic permet alors de dresser un tableau AFOM afin de mener vers des pistes de valorisation :

⁸⁴ Il « résulte d'une stricte production sociale à finalités idéologique, politique et/ou économique... ». Processus qui comprend « les règles de la production sociale, leur définition et leurs modalités d'application, mais aussi celles des procédures de sauvegarde, de conservation et de valorisation des patrimoines... » Di Méo G.2008.

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine considéré comme naturel avec une faune et une flore remarquable - Site aménagé pour la visite et la randonnée - Médiation à l'entrée et à l'intérieur du site - Utilisation de panneaux sensoriels - Entrée libre et gratuite 	<ul style="list-style-type: none"> - Panneaux en mauvais état, illisibles pour certains - Présence de battues au sein du site - Visites guidées uniquement sur rendez-vous ou lors d'évènements - Difficulté pour l'accès des personnes handicapées - Parcours peu identifiés - Peu d'évènements - Signalétique faible - Médiation trop faible pour les visites libres - Manque d'une structure liée au <i>saligues</i>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Visites réalisées par les gardes nature - Divers partenariats notamment CPIE et Ligue de l'Enseignement - Site ouvert gratuitement au public - Entrées limitées et identifiées - Des évènements exceptionnels organisés - Visites libres ou guidées 	<ul style="list-style-type: none"> - Propriété de l'Institution Adour et Gestion par le Conseil Général - Partage du territoire (ligue enseignement, chasseurs, pêcheurs...) - Partage du site entre 3 communes (Cazères, Renung et Bordères) - Patrimoine naturel, volonté de préservation, peu d'aménagements - Présence de l'avifaune à Bascons - Des zones interdites d'accès - Communication insuffisante - Objectifs différents entre le Conseil Général et le Pays Grenadois

L'intérêt du site de Bascons porte sur une population exceptionnelle d'oiseaux mêlée à une faune et une flore remarquable. Cependant, faute de connaissances naturalistes et de plan d'accès, il est difficile pour le visiteur de vérifier cet intérêt. Pour ces mêmes raisons, l'élaboration du diagnostic se révélera sommaire tout en essayant d'apporter des réponses. Des panneaux d'accueil localisent l'observatoire en l'associant au site de la course landaise mais, passé la première flèche, on se perd. Il ne m'a donc pas été permis de voir la médiation en place sur ce site bien que Bernard LESPERON (parti prenant du projet), précise qu'il existait des panneaux de médiation tout au long du sentier. De plus, le flyer développé par la commune de Bascons décrit le site comme un espace naturel remarquable qui peut être découvert grâce à 12 kms de sentier assortis d'observatoires, ce qui suppose une médiation en place.

Pour en venir à la communication, le flyer et le site internet de la commune sont les seuls outils utilisés, cependant, la vocation première étant l'irrigation, l'absence de communication, de signalétique efficace et semble-t-il de médiation laisse à croire qu'il ne s'agit que d'un déguisement écologique pour un lac destiné à l'agriculture. Malgré tout, il est valorisé en temps qu'objet de patrimoine et nécessite alors de dresser un tableau AFOM pour l'insérer par la suite dans un projet de valorisation :

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine naturel avec faune et flore remarquable - Circuit libre - Présence d'une médiation et de postes d'observation 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de communication - Peu de signalétique - Site difficile d'accès
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Digue ouverte à la pêche - Aménagements en place - Lien entre nature et culture avec le musée de la course landaise 	<ul style="list-style-type: none"> - Lac à vocation agricole - Site isolé - Mauvaise signalétique

b. Les poteries de Castandet, un patrimoine à diagnostiquer

Le village de Castandet connaît une tradition de potier remontant au XV^{ème} siècle. Redécouverte récemment, les amis du patrimoine castandétois se sont donnés pour mission de collecter, d'étudier et de valoriser ce qui fait la particularité de leur village. Ils disposent d'une collection importante, à laquelle s'ajoute les prêts des particuliers, dont l'intérêt scientifique a été mis en avant dans deux ouvrages réalisés par le GRECAM⁸⁵. Fort de ce succès, ils participent à des journées organisées afin de montrer ce patrimoine ainsi qu'à des expositions temporaires comme au musée de Samadet2. La municipalité a aujourd'hui pour projet de réaliser une maison dédiée au patrimoine castandétois où il s'agira de proposer des expositions, grâce à des prêts de particuliers. Dans un espace aménagé appartenant à la collectivité, ils présenteront leur patrimoine tout en proposant des ateliers, des événements et des expositions temporaires. Cependant, bien que l'achat du futur local ait été réalisé, il ne s'agit que d'un projet en cours d'exécution et le diagnostic sera sommaire sur cette structure. Par contre, quelques lignes peuvent être dédiées à ce qui est actuellement réalisé. L'exposition menée l'an dernier au musée Despiau à Mont-de-Marsan a vu quelques 3000 visiteurs, ce qui suppose un intérêt pour ce patrimoine, ce qui est conforté par la présence des poteries de Castandet dans l'exposition temporaire « *signatures landaises* » au musée de Samadet. Michel SOULEYREAU, président de l'association des amis du patrimoine castandétois, souligne pour cette dernière, une scénographie de qualité par des jeux de lumière et des cartels explicatifs très bien réalisés. Elle met en scène des poteries du XIX^{ème} siècle assorties de cartels et faisant écho à un film documentaire sur les savoir-faire appliqués pour la poterie1. Malgré tout, bien que Castandet s'illustre dans des événements locaux et dans des expositions reconnues, il s'agit d'une action associative, ce qui pourra poser problème dans une mise en réseau communautaire. Pour les mêmes raisons, la communication paraît être insuffisante mais Michel SOULEYREAU souligne que cela sera à la charge de la communauté de communes une fois que le projet sera abouti. Les poteries de Castandet proposent alors une collection importante gérée par une association dynamique qui tente de mener à bien un projet de valorisation grâce à la municipalité, atout sur lequel la communauté de communes pourra s'appuyer ultérieurement, raison pour laquelle le tableau AFOM est réalisé en prenant en compte cette future structure.

⁸⁵ Groupe de Recherche en Ethnographie, Céramologie en Aquitaine et Midi toulousain.

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Expositions temporaires lors d'évènements et dans des musées - Ateliers de découverte <p><u>Future structure :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrée libre - Objets patrimoniaux importants - Ouverture sur le reste du patrimoine castandetois - Ateliers - Possibilité d'audio-guide - Présence d'un four restauré - Evènements 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de communication - Manque dans la signalétique <p><u>Future structure :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas encore de structure
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Association dynamique - Ouvrages scientifiques sur le sujet - Réseau constitué - Un potier encore en activité - Structure en projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Site isolé - Gestion associative

c. De la vache de course landaise aux saligues : existence d'un lien bête/milieu ?

La course landaise se pratique aujourd'hui avec du bétail d'origine ibérique mais ce ne fut pas toujours le cas : jusqu'au début du XX^{ème} siècle, celles que l'on appelait les « *bacquottes* »⁸⁶, terme issu de l'occitan *vacòtas*, continuaient à fouler le sable de la piste pour s'adonner à ce sport. Avant l'importation du bétail espagnol, c'était donc le bétail autochtone qui était utilisé pour défier les toreros puisque historiquement, il s'agissait de se mettre au défi face à du bétail que l'on menait à l'abattoir. Progressivement, au gré des diverses interdictions et restrictions, les arènes sont apparues pour répondre à la nécessité de réaliser les courses dans des endroits clos, ce qui imposait alors de se servir d'un bétail spécifique à ce jeu, ce qui amena petit à petit l'apparition des ganaderias.

*« Au départ ça a été un jeu et ces vaches-là que les propriétaires avaient, un en avait une, un autre en avait une autre et y'a, y'a des choses que tu, que tu, que tu, qui sont incroyables. Tu avais le général Lamarque, il avait un boeuf qu'il appelait « Lou Brulhat », c'est un boeuf qui avait été brûlé dans un incendie. Et ce boeuf, alors ça c'était un truc incroyable, c'est un taureau hein, castré, mais c'était un taureau. Il l'attelait, il arrive à la course en attelage avec ce boeuf attelé, on détélait le boeuf, on lui faisait faire la course. Et après la course on le râtelait et il rentrait avec. »*⁸⁷

C'était alors le bétail autochtone qui était utilisé, avec une préférence pour le plus fougueux : les propriétaires prêtaient leurs bêtes les jours de course avec pour seule récompense la gloire de voir leurs animaux se produire en spectacle. Les races n'étaient pas réellement répertoriées et on parle principalement de vaches landaises ou encore de « *bacquottes* ». Jean-Charles PUSSACQ souligne le manque de bravoure de ce bétail-là, rejoint par Michel AGRUNA qui

⁸⁶ HARTÉ Y. et LAFFITTE B. *La course landaise*. Paris : Editions Hots, 1984.

⁸⁷ Entretien avec Michel AGRUNA à Aire sur l'Adour le 18 février 2014.

signale : « *T'avais des types avec des piques qui piquaient le boeuf au cul pour qu'il courre, tu vois* »⁸⁸

Malgré tout, de nombreuses sources s'accordent à définir la vache marine comme la véritable vache de course : il s'agissait d'une bête de petite taille avec de petites cornes et une robe rouge qui vivait à l'état sauvage sur le littoral aquitain, dans les marais. Cette vache est dite marine, sauvage ou landaise et Michel AGRUNA fait remonter l'origine de cette bête au bétail pyrénéen espagnol qui aurait migré vers le Nord pour venir coloniser les Landes⁸⁹. Olivier RENARD nuance avec la théorie de l'invasion des Maures qui auraient introduit un rameau du type ibérique dans les Landes⁹⁰. Un ouvrage précise que ces bêtes n'étaient pas totalement sauvages et étaient envoyées dans les prairies, notamment pendant la période des moissons, afin de permettre une liberté de mouvement aux paysans, puis petit à petit, avec la fixation des dunes et l'implantation des pins, elles se sont cantonnées vers les zones marécageuses⁹¹. Intéressés par cette caractéristique sauvage, les landais se seraient appropriés quelques spécimens pour servir leur jeu gascon, ce qui fait de cette bête la vache landaise par excellence, ce que confirme Roger BONTEMPS⁹² qui signale que cette bête occupait le Marensin, la Grande Lande, la Haute Chalosse, le Bas Armagnac et les environs du bassin d'Arcachon. Malgré tout, Olivier RENARD reprend les travaux d'historiens pour nuancer la théorie de la vache marine et soutient que les bêtes utilisées devaient être d'origines multiples avec, notamment, la race gasconne ou encore bazadaise, et les croisements qui pouvaient être engendrés⁹³. Cependant, conscient de ce bémol, nous nous rangerons à l'avis de la majorité considérant les vaches marines comme l'une des races utilisées pour la course landaise d'autrefois. Petit à petit, utilisant ce bétail, les élevages destinés à la course landaise sont apparus avec en premier lieu la famille BARRERE dont l'un des descendants, Jean BARRERE raconte une anecdote concernant La Parisienne, une vache marine qui aurait fait des courses à Paris. Or, en ce qui concerne le lien avec les *saligues* de l'Adour, cet aspect historique est fondamental car ce bétail évoluait à l'origine dans les marais du littoral, ce qui laisse supposer l'implantation des ganaderias sur des milieux similaires. Il semble alors plausible que des lieux comme les *saligues* aient pu être des points d'accueil pour ces élevages. De plus, on notera que de nombreuses photos montrent les élevages landais « à la baignade »⁹⁴ ce qui laisse à croire que les points d'eau étaient un lieu favorable pour ces bêtes, alors pourquoi pas les *saligues* de l'Adour ? D'autant plus que cet espace connaît une tradition de pâturage, les éleveurs y menant leurs bêtes pour à la fois les nourrir et entretenir le milieu. Enfin, le dernier argument est fourni par la Fondation du Patrimoine qui a rédigé un article concernant les arènes de Tarsac (Gers) dans lequel l'auteur mentionne qu'« *un terrier de 1755 signale une place pour « course de taureaux ». Et dès 1830, quelques propriétaires du village, passionnés, élevaient dans les « Saligues » un certain nombre de vaches mi sauvages. Ces vaches servaient aux jeunes pour les courses du village* »⁹⁵.

Ainsi, par la race autochtone que représente la vache marine, un lien historique peut être établi entre les vaches de course landaise et les *saligues* de l'Adour. On ajoutera, toujours d'un point de vue historique, que Jean-Charles PUSSACQ signale pour cette époque l'absence

⁸⁸ *ibid*

⁸⁹ *ibid*

⁹⁰ RENARD O. *La vache de course landaise*. Thèse pour le doctorat vétérinaire, présentée et soutenue en 2000 à Toulouse à l'école nationale vétérinaire de Toulouse.

⁹¹ FENIE JJ. et TAILLANTOU JJ. *Lacs, étangs et courants du littoral aquitain. Au temps des gaulps et des vaches marines*. Mercuès : éditions confluences, 2006.

⁹² BONTEMPS R. *La vache de course landaise*. Alfort : « au Manuscrit », 1965.

⁹³ *Ibid* note n°6

⁹⁴ Cf annexe 3.

⁹⁵ La fondation du patrimoine [en ligne]. Consulté le 17 février 2014.

<http://www.fondation-patrimoine.org/fr/midi-pyrenees-16/tous-les-projets-765/detail-arenedes-tarsac-1907>

d'abreuvoir, ce qui impliquait de garder le bétail près d'un point d'eau de façon à pouvoir le faire boire aisément : les *saligues* pouvaient alors être un de ces points d'accueil. Cependant, nous n'avons plus à faire au même type de bétail : il ne s'agit plus de vaches marines et les abreuvoirs sont bien implantés dans chaque élevage. Alors existe-t-il encore aujourd'hui un lien entre les *saligues* de l'Adour et ce bétail ? Bien qu'il semble existant, les ganaderos rencontrés ne conçoivent pas réellement ce lien et ne l'admettent pas ouvertement. Michel AGRUNA dispose de trois parcelles différentes pour élever ses vaches de combat : route de Latrille, à la ganaderia, au Houga, sur des parcelles en location, et enfin en bas d'Aire-sur-l'Adour, des parcelles prêtées par le Conseil Général entre la nouvelle gravière et les anciennes *saligues* de Prentigarde. En évoquant cette dernière, il signale qu'« à nourriture et soins égaux, les bêtes placées là sont deux fois plus belles qu'ailleurs »⁹⁶. Selon lui, il y aurait des abris naturels et la proximité de l'Adour qui seraient des atouts mais il ne fait pas pour autant un rapprochement entre le type d'espace dénommé *saligues* et les vaches de course landaise. Au contraire, il pense que ces lieux marécageux sont plus un handicap en raison des maladies provoquées par l'eau stagnante. Raymond DESCAMPS pense quant à lui qu'il n'y aurait rien à manger dans les *saligues*, bien que certaines de ces bêtes soient à la lisière de cette zone. Il s'agit de vaches qu'il soumet à la reproduction, bétail qui doit supposément bénéficier de conditions de vie agréables, et bien qu'il ait des terres tout autour, il a toujours dévolus cette portion de terrain à l'élevage. Aussi, cette attitude pose question malgré les réponses fournies, surtout lorsqu'il nous signale lors d'un second entretien qu'il aimerait laisser aller ses vaches sur la zone dite *saligues* pour qu'elles reprennent un peu de tonus. Ainsi, bien qu'il ne soit pas défini en tant que tel, un lien semble exister entre les *saligues* et les vaches de course landaise. Mais la réponse la plus concrète est celle apportée par Christian BRETTE, ganadero à Saint-Sever. La majorité de ses terres se concentrent autour de la ganaderia et, depuis quelques années, il loue une parcelle située contre l'Adour sur laquelle il a fait quelques aménagements pour y placer quelques têtes de bétail. Il rejoint alors Michel AGRUNA pour dire que ces vaches-là sont plus jolies que celles qui se trouvent autour de la ferme mais il trouve une explication logique qui tient au milieu. Cette parcelle est une ancienne *saligue*, bien qu'il n'emploie pas ce terme et évoque plutôt les *conches* et les *prades*. Selon lui, ces terres ont subi les fluctuations de l'Adour, ce qui a permis un dépôt de granulats et de galets et offre à l'heure actuelle un sol sain et drainé naturellement, atout pour l'élevage, notamment de vaches landaises. De plus, ces mêmes fluctuations ont laissé un terrain accidenté avec des déclivités naturelles particulièrement utiles à ce bétail : en évoluant sur ce type de parcelles, ces bêtes se musclent naturellement, permettant ainsi un entretien imposé à des coursières qui doivent être endurantes et puissantes pour se produire dans une arène. Ainsi, un lien actuel est également envisageable entre les vaches de course landaise et les *saligues* de l'Adour, ce qui conforte le lien historique précédemment établi. Mais un tel lien peut-il être utilisé aujourd'hui dans la valorisation d'un site patrimonial comme les *saligues* de l'Adour ? Hélène LABORDE, garde-nature du Conseil Général nous signale, lors de la visite que nous avons faite avec elle, qu'à la limite nord des *saligues* se trouvent des ânes qui ont été placés là pour entretenir de manière écologique le site⁹⁷. Ces bêtes sont, comme les vaches voisines, la propriété de Raymond DESCAMPS, aussi pourrait-on imaginer étendre cette forme d'entretien à cet autre type de bétail. Mais Hélène LABORDE rajoute que le Conseil Général ne souhaite pas mettre des bêtes de combat dans les *saligues*, ce qui semble compromettre un projet de valorisation visant un retour à des traditions historiques de pacage de ces bêtes-là dans cet espace. Cependant, ce n'est pas le seul problème puisque l'origine du bétail a changé : il ne s'agit plus de vaches marines mais de vaches ibériques. Or dans un

⁹⁶ Entretien avec Michel AGRUNA à Aire sur l'Adour le 18 février 2014.

⁹⁷ Entretien avec Hélène LABORDE à Bordères-et-Lamensans le 20 mars 2014.

reportage consacré à la course landaise¹, Manu LATASTE, sauteur à la ganaderia de Michel AGRUNA, précise que ce bétail éprouve des difficultés d'adaptation en passant d'un milieu chaud et sec espagnol à un environnement humide comme les Landes. Bien qu'il soit essentiellement question du climat, on peut imaginer que le milieu d'accueil répond à ces mêmes critères et que ces bêtes-là ne soient pas destinées à un environnement comme les *saligues* de l'Adour. Qui plus est, Michel AGRUNA, comme Raymond DESCAMPS, mentionnent les équipements nécessaires à ce type d'élevage : les vaches doivent être enfermées dans des parcs clôturés qui devront se rétrécir pour former un seul passage et faciliter ainsi leur manipulation. Il ne faut pas oublier que ce sont des bêtes à tendance sauvage qu'il faut récupérer tous les dimanches, voire quotidiennement pendant la *temporada**, et qu'il faut alors faciliter ce travail, or avoir des bêtes dans les *saligues* supposerait de grandes étendues difficiles à cloisonner. Enfin, pour terminer, Michel AGRUNA soulignait les maladies qui peuvent être présentes dans l'eau stagnante et pourraient engendrer alors des frais vétérinaires supplémentaires. Ainsi, le lien entre la vache de course landaise et les *saligues* de l'Adour est bien réel, tant d'un point de vue historique et qu'actuel, mais il sera difficilement exploitable en raison des contraintes imposées par le gestionnaire du lieu d'une part et par le métier de ganadero d'autre part.

6.3.3 Diagnostic de valorisation des structures muséales

a. Le musée de la course landaise.

Le musée de la course landaise est présenté comme seul musée taurin en France dédié à la course landaise et se révèle être le seul musée entièrement public du territoire.

- Collection : Acquisée essentiellement par les dons, elle se compose principalement de photos, actuelles et anciennes, et d'accessoires liés à cette pratique (les tenues, les *ditouns*⁹⁸ ou encore les trophées) ce qui ne laisse aucune place au doute quant à sa valeur scientifique. Marylis DAUGA, assistante de conservation du musée, signale deux pièces majeures : la photo d'un écart réalisé par Christophe DUSSAU, suffisant à elle-seule pour expliquer la course landaise, et un trophée en feuilles dorées gagné en 1903 par Meunier.

Cependant, il est regrettable que la collection semble figée depuis la mise en place de la dernière scénographie (2001), un fossé se dessinant entre les derniers apports et la course landaise actuelle.

- Scénographie/muséographie : Musée public, il réunit des compétences certaines pour la mise en valeur des pièces proposées. La scénographie aborde la course landaise avec une grande carte à actualiser afin de situer la zone d'influence pour ensuite définir ce sport à l'aide de panneaux et de photos. Puis viennent les costumes et le bétail, élément pour lequel est proposée une superposition de photos mises en scène dans des vitrines qui mettent peu en valeur la collection. Par ailleurs, entre les costumes et le bétail se trouve un grand élément muni de niches et surmonté d'une sculpture de vache ; à l'intérieur des classeurs présentent des comptes rendus de course, des articles de journaux ou encore des textes biographiques, la pertinence de cet ensemble restant à déterminer. Qui plus est, la visite est gênée par une vache électrique dont la présence n'est pas expliquée. On entre par la suite dans une pièce en forme d'arènes où sont placées des photos historiques et des trophées pour finir par une salle dédiée à l'art en course landaise. Le retour se fait ensuite en profitant de l'exposition du concours photos organisé tous les ans par le musée. Cependant, le discours souffre d'un excès de

⁹⁸ Mot dérivé de l'occitan et désignant les protections mises aux doigts des entraîneurs et cordiers. Ils sont en cuir et protègent des frottements générés par la corde.

matériel exposé qui n'est pas valorisé de manière optimale par une muséographie qui reste artisanale. Des outils comme des vitrines sont proposés pour la valorisation de la collection, mais trop souvent mal employées avec une superposition des documents et l'utilisation de « *patafix* » pour fixer les cartels, laissant des auréoles sur le papier nu, ce qui renforce une image vieillissante de la structure. Qui plus est, les outils de présentation ou technologies modernes sont totalement absents ce qui rend ce musée assez peu interactif et ludique.

- **Médiation** : Cette question aborde plusieurs points qui passent par le type de visite, la présence de cartels, de livret pédagogique etc.... Aussi notera-t-on une quasi permanence des cartels identifiants les photos mais qui sont parfois incomplets (absences de dates ou de sources) ou absents et trop souvent artisanaux. Le corollaire de ce défaut se révèle dans une exposition des médiathèques de Mugron où les photos ont été prêtées par le musée sans aucune informations (nom des personnes, dates...), ce qui empêchait toute médiation de la part des bibliothécaires. Outre cet aspect, le musée propose des panneaux expliquant la majorité des aspects liés à la course landaise, mais on peut s'interroger sur l'efficacité de ces derniers lorsqu'on écoute les propos de la responsable :

« On arrive avec des gens c'est des pages blanches, ou pire, ils ont des a priori ou des idées. Là où je le vois très bien c'est quand on ouvre pour les journées du patrimoine. Le dimanche après-midi on ouvre. Ouverture libre, gratuite ... Et là encore cette année, j'ai entendu des gens qui sont rentrés en disant des conneries sur la course landaise, ils sont ressortis en disant les même conneries »⁹⁹

La question de l'efficacité des panneaux rejoint celle de l'efficacité de la vidéo : un écran géant diffuse le concours de Dax filmé en tant que tel, c'est à dire pour un public averti, or sans médiation le visiteur ne verra rien de plus que ce qu'il peut voir le dimanche. Cet aspect est d'autant plus regrettable qu'il existe une vidéo, réalisée par la société *Eurofilm*, expliquant tout ce qu'il faut savoir sur ce sport et qui sert de base aux conférences animées par Didier GOEYTES¹⁰⁰ ainsi qu'à l'exposition consacrée à la tauromachie menée au musée de Borda à Dax en 2013¹⁰¹. Pour autant, ce point n'est pas nécessairement problématique lors des visites guidées puisque l'animateur (tric) assure la médiation, mais il peut le devenir lors de visites libres, pratiquées par les visiteurs individuels, puisque l'animateur n'est présent qu'en début de visite. Il se tient ensuite à disposition du public pour répondre aux questions. Or la suite de l'exposition n'offre pas une médiation suffisante pour appréhender au mieux cette pratique. Pour les jeunes publics, des animations sont proposées où l'enfant devra, par exemple, réaliser un écart devant un *carreton*¹⁰² et des livrets pédagogiques ont été mis en place, ce qui est un atout à condition néanmoins d'y apporter de la nouveauté.

- **Communication** : Il s'agit d'un problème épineux pour lequel j'ai analysé les informations, laissant à des interlocuteurs rencontrés dans le cadre de mes entretiens le soin de donner leurs opinions. Personne n'avait connaissance de l'existence de flyers ou d'affiches concernant le musée de la course landaise et une fois consultés, beaucoup ont trouvé le document peu attractif, notamment avec une photo d'arène vide. De plus, la figure principale est réalisée par

⁹⁹ Entretien avec Marylis DAUGA à Bascons le 31 mars 2014.

¹⁰⁰ Conférence « *Connaitre la course landaise* » menée par Didier GOEYTES à Aire sur l'Adour le 28 mai 2014

¹⁰¹ Exposition « *Cultures taurines du Sud-Ouest, 8 siècles de passion tauromachique* » du 16 juillet 2013 au 25 janvier 2014. Dax [en ligne]. Consulté le 25 juin 2014.

<http://www.dax.fr/evenements/exposition-cultures-taurines-du-sud-ouest>

¹⁰² instrument roulant de taille variable, comme une petite brouette, muni d'une paire de cornes pour s'essayer à la courselandaise avant de travailler sur la vache électrique puis le vrai bétail.

un écarteur retraité sur une vache dont la ganaderia a disparu ce qui renforce la aussi l'image vieillissante de ce musée, ce que la responsable justifie par la volonté d'éviter les jalousies. L'image du champion de France ou d'une gloire locale afin de rester ancré dans le présent pour s'adresser aux jeunes générations valoriserait d'avantage la muséographie. La communication numérique pose le problème de l'absence de site internet, celui en place ayant été supprimé récemment. La présence sur internet reste néanmoins assurée par le site « Facebook ». Une page permet de suivre les actualités, mais il est dommage de ne pas avoir un flux plus constant d'informations. Par exemple, le jour de l'Ascension était une journée *coursayre*¹⁰³, avec messe et course landaise, dont le bénéfice des entrées et la totalité des primes gagnées par les toreros parvenait directement au musée. Il est regrettable de ne pas avoir eu un compte rendu photos ou quelques lignes sur les réseaux sociaux pour affirmer l'image vivante de la structure. D'autant que ce jour-là, de nombreuses personnes se sont déplacées, grâce au projet gascon qui fait connaître la course landaise dans les écoles, sans compter la présence de l'évêque de Dax durant toute la journée. Enfin, le dernier point à aborder tient au contenu : sur tous les supports qu'ils soient papiers ou numériques, les horaires d'ouverture hors saison estivale sont erronés. Le musée ouvre en mai, juin, septembre et octobre le mercredi et le samedi de 14h30 à 18h30, or tous les supports diffusent une ouverture le mercredi et le vendredi de 14h à 19h.

Les jours d'ouverture fluctuant au cours des années étant déjà problématiques, une mauvaise information ne fera qu'accentuer la baisse du nombre de visiteurs, contribuant à diffuser une image peu sérieuse de ce musée.

- Animation/Évènements : Les années précédentes ont vu à la fois des journées spécifiques avec des intervenants extérieurs ou encore des expositions temporaires mais la responsable précise qu'aujourd'hui faute d'argent et de temps, ils n'en font plus. Cet argument semble également lié à la double appartenance de Marylis DAUGA : assistante de conservation du patrimoine pour le musée et responsable de l'office de tourisme communautaire, elle doit équilibrer son temps entre les impératifs du musée et ceux de l'office de tourisme. Cela paraît préjudiciable car il est difficile d'être à la fois à la tête du tourisme communautaire et impliquée dans une structure muséale. De plus, la charge de travail de l'office de tourisme semble peser sur le musée, ce qu'illustrent les propos tenus par le nouveau maire de Bascons¹⁰⁴ qui souligne le transfert de l'animation du musée à la communauté de communes afin que ce dernier puisse se développer mais qui s'en trouve au contraire délaissé. Il semblerait que deux personnes distinctes pour remplir ces rôles serait préférables.

Le musée de la course landaise a de nombreux atouts mais manque d'investissement humain et financier pour une tradition qui a tendance à reculer. Ce lieu est vu comme une porte d'entrée vers la course landaise et comme un outil de développement local mais en l'état, aucune de ces deux missions ne peut aboutir, concrètement cela se traduit par un nombre d'entrée en baisse depuis 2009.

¹⁰³ dérivé du gascon « *coursayre* », se dit d'un amateur de course landaise, celui qui se passionne pour cette tradition et assister régulièrement à ces spectacles.

¹⁰⁴ Entretien avec Jean-Luc SANCHEZ à Bascons le 3 avril 2014.

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Collection viable - Tarifs intéressants - Visites adaptées au public (outil pédagogique et activités) - Une communication en place - Emplacement autocar - Accès handicapés - Visites libres/visites guidées 	<ul style="list-style-type: none"> - Localisation isolée - Absence de site internet - Visites individuelles pas optimales - Pas d'expositions temporaires - Pas d'animation - Horaires d'ouverture restreints - Pas assez de vulgarisation pour un non initié - Manque de médiation sur les monuments extérieurs (un mémorial contre le musée) - Communications erronées
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Statut public - Collection intéressante - Présence de nombreuses archives, notamment à Bascons matière pour des expositions, pour renouveler - Présence d'arènes et de ganaderia à proximité réseau peut être mis en place - Un réseau de bénévoles <i>coursayres</i> qui peuvent être sollicités 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'investissement et de temps - Partage du temps de la responsable entre le musée et l'office de tourisme - Défaut de communication - Mauvaise réputation de la course landaise et du musée - Territoire isolé - Sujet sensible

b. Le petit musée de l'histoire landaise.

Le petit musée de l'histoire landaise est un musée associatif qui a pour but de collecter et exposer des objets de la vie quotidienne dans les Landes, plus précisément dans le Pays Grenadois. L'exposition matérielle a tout autant d'intérêt que la médiation mémorielle qui en est faite.

- Collection : La présidente de l'association a collecté depuis plusieurs dizaines d'années des objets de la vie quotidienne landaise datant des XIX^{ème} et XX^{ème} siècle ainsi que leur histoire. Toute la collection ne présente pas un intérêt historique mais de nombreux objets sont cependant viables pour leur rareté ou encore leur cocasserie. Il faut également noter que la collection s'entend d'un point de vue matériel et mémoriel : l'objet est aussi important que l'histoire qui s'y rapporte. Le seul bémol sera alors l'absence de trace de cette collection mémorielle puisque seule Marina TORIBIO est détentrice du savoir intégral, ce qui fait peser un risque sur le devenir mémoriel de la collection.

- Scénographie/muséographie¹⁰⁵ : La logique de la présentation commence par l'école pour enchaîner sur les vêtements, le travail et enfin les loisirs. De prime abord, la scénographie n'est pas évidente et même après explication, il reste complexe d'en saisir la logique. Faute de place et de matériel, les objets sont entassés, ce qui ne les met pas en valeur, l'intérêt étant noyé dans la masse. La muséographie souffre également d'un matériel peu adapté faute de moyens (des objets de récupération), ce qui offre une image artisanale du site.

¹⁰⁵ Musée de l'histoire landaise [en ligne]. Consulté le 25 juin 2014. <http://musee-landais.blogspot.fr>

- **Médiation** : certains objets en présence possèdent des cartels mais ils ne sont que trop rares et manuscrits, l'animatrice et gestionnaire faisant ce choix pour valoriser l'écriture à la plume. Cela met à mal la compréhension de la collection lors de visites libres, très minoritaires, la responsable proposant systématiquement des visites guidées en présentant les objets les plus rares accompagnés de leurs histoires. Elle s'adapte aussi à un public jeune en proposant la visite sous forme de conte ainsi qu'en choisissant des objets qui n'heurteront pas leur sensibilité. Cependant, il n'y a pas de support de visite ou de livret pédagogique, bien que Marina TORIBIO ait fait réaliser un CD où les principales histoires sont compilées.

- **Communication** : il existe un site internet géré par la fille de la présidente et réalisé sous la forme d'un blog où il est possible de suivre l'actualité, de donner un avant-goût de l'exposition, l'histoire du musée et les anecdotes qui y sont liées. Force est de constater que le site mélange, comme le musée, l'exposition propre au musée et la vie de la responsable. On notera cependant une activité intensive pour faire vivre ce blog, relayé par la page Facebook de la présidente, avec des extraits du CD présents sur You Tube¹⁰⁶. Il existe également un petit dépliant beige au format A5 contenant les informations essentielles pour contacter et visiter la structure. Mais le dépliant n'est pas attractif, il manque de couleurs et les photos ne sont pas assez lisibles, demandant trop de concentration pour comprendre l'image. Le potentiel visiteur passera dessus rapidement, ce qui entache son rôle attractif. De plus, l'adresse du site internet n'est pas valide puisque le serveur ne le trouve pas.

- **Animation/événements** : La présidente de l'association liée au musée participe à de nombreux événements sur le Pays Grenadois, ceux-ci n'étant pas réellement attachés à son musée. Elle prévoit par exemple de réaliser une journée d'initiation à la course landaise avec l'école privée de Grenade sur l'Adour et la maison de retraite, le tout assorti d'un goûter à l'ancienne. Il s'agit d'une bonne initiative mais qui n'est pas spécifiquement destinée à mettre en valeur sa structure et bien que la présidente réalise tous les ans une crèche à Noël, c'est le seul événement qu'elle cite en tant qu'exposition temporaire. L'animation et les expositions temporaires sont donc un des points défailants. Le petit musée de l'histoire landaise est un musée associatif riche d'une collection intéressante valorisée tant bien que mal par une bénévoles mais voit le nombre de visiteurs baisser. Le potentiel est certain et entre pleinement dans un projet de mise en réseau au sein du Pays Grenadois.

ATOUS	FAIBLESSES
- Collection viable	- Accès handicapé difficile

¹⁰⁶ You tube [en ligne]. Consulté le 25 juin 2014. <https://www.youtube.com/watch?v=iaSTEBLvNYM>

<ul style="list-style-type: none"> - Collection = médiation de l’histoire des communes - Visites guidées - Création d’un CD - S’adapte au public jeune avec une visite contée - Horaires d’ouverture stable et possibilité d’ouverture sur rendez-vous - Tarifs intéressant - Ouverture toute l’année 	<ul style="list-style-type: none"> - Collection trop hétéroclite - Gestion par une bénévole avec des compétences et des faiblesses - Communication pas optimale - Absence majoritaire de cartels - Pas d’inventaire des objets - Manque de visibilité du discours de la scénographie - Muséographie artisanale
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Collection viable - Réputation reconnue de la structure - Un CD pour se familiariser avec les objets et leur histoire - Subvention de la mairie qui peut servir pour professionnaliser la structure. - apport volontaire des objets exposés par les parents de défunts ou des personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> - Statut pas clair pour la collectivité - Personne âgée, quel avenir pour la structure ? - Pas de transmission effective du savoir pour la pérennité de la structure

c. La salle d’exposition du rugby.

La salle d’exposition du rugby est une structure récente qui fait écho à la chapelle Notre Dame du Rugby : dans un édifice municipal, elle présente une collection associative dédiée au rugby au travers des maillots.

- **Collection** : Elle se compose de maillots de joueurs de rugby actuels et anciens et de toutes nationalités, le seul facteur commun étant le caractère mémoriel de cette exposition, chaque maillot ayant participé à un match. La collection présente plus de 300 maillots et quelque 200 cravates d’origines diverses, ce qui ne laisse aucun doute quant à l’importance de la collection, surtout pour des visiteurs passionnés qui trouveront autant de souvenirs que de traces du rugby actuel au travers des maillots de certaines idoles.

- **Scénographie/muséographie** : Elle est organisée par provinces (Nouvelle Zélande, Afrique du Sud, Australie...), deux vitrines étant consacrées à l’équipe de France avec 34 maillots, ou par spécificités comme les clubs landais, des maillots historiques ou encore les équipes universitaires. Entre chaque vitrine sont positionnés les cadres présentant les diverses cravates. Les objets sont valorisés par des vitrines modernes sécurisées bénéficiant de lumière mettant en scène les maillots et permettant leur conservation. Cette structure propose un discours cohérent et une muséographie satisfaisante.

- **Médiation** : Le site est accessible au public gratuitement et quotidiennement grâce à l’ouverture par un bénévole mais personne ne reste dans la structure pour assurer la médiation. Les visites sont libres et peuvent se faire grâce aux cartels placés sur chaque maillot. Cependant il est possible d’élargir la médiation en liant les maillots à ce sport par le biais de photos ou de panneaux de médiation destinés à expliquer la pratique et l’intérêt de la collection. Quelques articles ou accessoires sont présentés dans les vitrines mais ils n’offrent que peu de médiation. En raison de l’engouement pour ce sport et la réputation nationale de la chapelle, un travail plus conséquent pourrait être fait sur ce lieu mais cela supposerait la

présence d'un employé qui démontrerait l'intérêt de la collection et travaillerait efficacement à la médiation.

- **Communication** : C'est un aspect peu développé dans cette structure . Cependant, un blog dédié presque exclusivement à la chapelle a récemment été créé¹⁰⁷ sur lequel la salle d'exposition est mentionnée, mais il ne s'agit que des débuts et il est difficile de se prononcer sur son efficacité. Cependant, on peut noter que le lieu manque d'identification et de signalétique ; on note l'absence de mention de la salle d'exposition sur les panneaux signalétiques qui mènent à la chapelle. La communication reste trop confidentielle, elle s'appuie sur la réputation du pèlerinage de Pentecôte conféré à la chapelle, mais les fréquentations semblent en baisse en rapport aux chiffres annoncés¹⁰⁸.

- **Animation/événements** : Depuis la rénovation de la chapelle dédiée au rugby, c'est le pèlerinage de Pentecôte, largement médiatisé¹⁰⁹ qui réunit les passionnés de rugby. Ils se rendent à la chapelle pour une messe puis un pique nique suivi de lecture de prières. Au-delà du religieux, c'est un moment qui rassemble de nombreuses personnes et la salle d'exposition, bien que secondaire sur cette journée, bénéficie de l'aura de ce pèlerinage. Cependant, qu'il s'agisse du musée ou de la chapelle, ce sont les amis de Notre Dame du Rugby qui organisent cet événement rituel alors qu'aucun autre événement laïc n'est envisagé pour faire vivre la salle d'exposition. Il s'agit pourtant d'un lieu digne d'intérêt pour les amateurs. Il contient une grande collection de maillots qui peuvent être vus comme des trésors par les passionnés. L'absence d'animateur(ice) pour la médiation est probablement due à l'absence de projet autre que liturgique. La médiation et la communication sont aussi des points à faire progresser à condition que l'association adhère à une recherche de développement économique.

ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Collection viable - Lieu de pèlerinage du rugby - Entrée gratuite - Ouverture quotidienne toute l'année - Cartels - Possibilité de visites guidées 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de signalétique pour la salle d'exposition - Confusion entre la salle et la chapelle - Pas d'évènement - Pas de communication - Peu de médiation
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Collection viable - Local neuf et muséographie professionnelle - Une médiation originale du rugby au travers d'objets mémoriels - Local municipal 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de subventions - Collection associative

d. Le pavillon de la résistance et de la déportation

Le pavillon de la résistance et de la déportation est un lieu destiné à la mémoire de la seconde guerre mondiale et plus précisément à un fait de résistance sur le territoire grenadois.

- **Collection** : Elle se compose de photos, d'affiches et de reproductions de textes destinés à appuyer les panneaux réalisés pour l'occasion. Quelques objets apportent un aspect concret dans la scénographie avec par exemple des drapeaux, dont un drapeau nazi, un casque de

¹⁰⁷ La chapelle du rugby [en ligne]. Consulté le 25 juin 2014. <http://lachapelledurugby.blogspot.fr>

¹⁰⁸ Constat lors du lundi de Pentecôte appuyé par le nombre de prières relevées à la chapelle.

¹⁰⁹ INA [en ligne]. Consulté le 25 juin 2014. <http://www.ina.fr/video/RBC07058245>

soldat ou encore des tenues de déportés. En terme de collection, ce lieu se révèle assez décevant par le manque d'objets puisque la place est laissée au discours plus qu'aux expôts. L'attention est attirée sur l'histoire locale dans le contexte global de la dernière guerre mondiale qui est décrite plus que sur les objets attestant de cette histoire. De nombreux documents sont mis à disposition, apportant alors un intérêt supplémentaire au discours proposé par des récits ou des illustrations, mais il ne s'agit pour la plupart que de copies. L'attention est focalisée sur le message plus que sur les objets et on notera la quasi absence d'une analyse d'historien pour restituer les faits. Les panneaux didactiques se focalisent sur la journée du 13 juin ce qui relève d'un choix et manque peut être de rigueur scientifique. Une vitrine concernant la première guerre mondiale, où seuls les objets sont mis en avant sans discours historique, a été ajoutée à la suite de l'exposition. Mais ils n'en demeurent pas moins intéressants et permettent au visiteur de connaître l'aspect matériel correspondant à tout ce que les livres d'histoire enseignent.

- Scénographie/muséographie : Elle suit à l'origine l'ordre chronologique : de l'occupation à la libération en passant par le fait de résistance du 13 juin 1944 et les camps de déportation. Mais depuis cette année, a été ajoutée, à la suite de cette exposition, celle concernant la guerre de 1914/1918 afin de célébrer le centenaire. La question de la place est sûrement à l'origine du choix effectué mais la scénographie ne s'en trouve pas moins mise à mal puisqu'il aurait été préférable de commencer par la première guerre mondiale pour ensuite aborder la seconde. La muséographie est quant à elle bien menée avec panneaux et vitrines qui restent d'ordre professionnels. Cependant, la vitrine centrale reste problématique par l'aspect « entassé » des documents proposés, ce qui manque de lisibilité.

- Médiation : La municipalité a fait le choix d'opter pour un pavillon, et non un musée, de façon à ne pas avoir un personnel rattaché à ce site, ce qui implique des visites exclusivement libres, ou réalisées par les professeurs dans le cadre de visites scolaires. La salle est alors ouverte par Marina TORIBIO, responsable de la structure voisine. La médiation se fait par les panneaux qui retracent les événements de Grenade-sur-l'Adour, mais aussi par une bande magnétique qui restitue l'histoire oralement grâce à la voix d'un des déportés du 13 juin 1944, Léon CHEBASSIER. Cependant, cet outil ne fonctionne plus et la question de sa réparation pose problème car il s'agissait du seul enregistrement, qui est aujourd'hui en péril. L'orateur étant décédé, si rien n'est fait, cette médiation sera définitivement perdue. S'ajoute à cela un livret réalisé dans les années 70 et basé sur des témoignages pour apporter un supplément d'informations sur cette journée, mais il s'agit d'un document ancien et la copie mérite une restauration. C'est aussi un livret pédagogique qui pourrait être réactualisé dans sa forme pour le rendre plus attractif et mieux adapté à un jeune public scolaire.

- Communication : Selon le maire de Grenade sur l'Adour, la seule communication réalisée est le bouche à oreille : aucune affiche, flyer ou autre site internet ne permet d'orienter le visiteur vers ce musée. Cependant, Marina TORIBIO est la bénévoles dédiée à l'ouverture de ce site et elle bénéficie de son blog pour communiquer sur le pavillon de la résistance et de la déportation.

- Animation/événements : Aucun événement n'est lié à ce musée bien qu'une exposition consacrée à la seconde guerre mondiale ait récemment été réalisée à la médiathèque de Grenade sur l'Adour. Il semblerait que pour des questions de place, d'assurance et de personnel, celle-ci ne pouvait pas être faite dans le pavillon de la résistance et de la déportation. Il est alors dommage de constater que ce lieu ne profite d'aucun focus événementiel. Le pavillon de la résistance et de la déportation est avant tout perçu comme un

lieu de mémoire pour le souvenir de cet acte de résistance mené à Grenade sur l'Adour, ce qui se traduit par de nombreux panneaux de médiation et peu d'objets. Mais les points faibles de ce musée restent l'absence d'accompagnement lors des visites et de communication autour de cette structure.

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Muséographie « professionnelle » - Entrée gratuite - Un évènement mondial illustré par un évènement local - Visite de scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de visites guidées - Ouverture dépendante de Marina TORIBIO - Peu d'objets, peu mis en valeur - Problème dans la scénographie - Pas de communication - Pas de médiation - Pas de livret pédagogique
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Discours cohérent - Un fait de guerre qui illustre les programmes scolaires et peut susciter un intérêt - Un fait historique réel et de la matière - Ancrage local par un évènement de la seconde guerre mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de personnel permanent - Question de la propriété - Question de la gestion - Manque de rigueur scientifique

6.3.4 Bilans individuel et global.

a. Bilan du diagnostic individuel.

Lors du diagnostic individuel, nous avons étudié les structures selon cinq axes :

- qualité de la collection,
- la scénographie/muséographie,
- la médiation,
- la communication
- l'animation.

Nous allons donc reprendre ce schéma pour établir le bilan général et comprendre les principales faiblesses des sites présentés.

- Collection : Des sites naturels aux sites culturels en passant par les structures muséales, nous avons vérifié la qualité des collections présentées. Chaque site patrimonial propose un intérêt qui peut être mis à profit dans un projet de mise en réseau. Bien qu'actuellement déconnectés les uns des autres, chacun des sites participe d'une culture commune et présente des liens qui ne sont pas exploités. La course landaise est liée aux *saligues*, ce qui peut alors relier le musée à ce site naturel, musée qui est lui-même lié à l'observatoire de l'avifaune. Le petit musée de l'histoire landaise propose également un lien avec le musée de la course landaise par une partie de son exposition qui évoque cette tradition, mais le lien se fait aussi avec les savoir-faire locaux par le biais d'objets représentatifs ou de maquettes mettant en scène le territoire. D'autre part le musée de la course landaise et la salle d'exposition du rugby sont liés par la présence d'une chapelle et d'un pèlerinage dédiés à chacun de ces sports. Les poteries de Castandet s'exposent lors de journées exceptionnelles, comme la fêtes des *saligues* ou la

journée AME (Arts, musiques, expressions)¹¹⁰ qui regroupe la culture du territoire, aussi s'insèrent-elles dans une manifestation commune et tissent-elles des liens avec le reste du patrimoine grenadois. Il serait malgré tout prématuré d'affirmer la présence forte d'une culture commune car bien qu'il y ait des indices de celle-ci, elle n'est pas reconnue par les acteurs en place. Cependant, le projet « *analyse et valorisation du patrimoine du Pays Grenadois* » n'en est qu'à ses débuts et il sera possible de pouvoir établir cette certitude par la suite des recherches. Ainsi, les objets en présence sont autant d'expressions d'une ou plusieurs cultures et reflètent un intérêt patrimonial certain que la communauté de communes pourrait exploiter dans un projet de développement local en harmonisant ces sites et en établissant des liens concrets.

- Scénographie/muséographie : Il s'agit de l'aspect qui donnera une logique au discours et qui permettra aussi de donner une image plus ou moins sérieuse du site et par extension des objets mis en valeur. Chaque structure a valorisé sa collection par une scénographie dont la logique appartient aux seuls acteurs. Cependant, malgré les compétences certaines mises en avant, elle n'est pas optimale et se trouve souvent menée de manière artisanale. Aussi apparaissent des carences, comme l'absence de discours clair, qui ternissent la valeur de la collection. La muséographie vient appuyer ce sentiment par une mise en scène souvent artisanale avec des outils récupérés. On peut relever ici le manque de moyens techniques et financiers ainsi qu'un manque de formation à la muséographie et à la communication, malgré les compétences mises en œuvre ; ceci peut s'expliquer par le fonctionnement en association qui réunit des bénévoles souvent passionnés mais éloignés des processus de développement économiques et fortiori touristique.

- Médiation : Cet aspect est l'un des plus problématiques alors qu'il s'agit du plus important pour rendre un discours audible et permettre à une structure de jouer son rôle culturel au-delà du cercle des adhérents. Des structures comme le musée de la course landaise ou le pavillon de la résistance et de la déportation sont les plus efficaces malgré quelques lacunes. Cependant, les sites patrimoniaux naturels montrent des défaillances. Les *saligues* de l'Adour sont agrémentées de quelques panneaux mais beaucoup sont détériorés alors que la salle d'exposition du rugby propose certes des cartels mais réduit sa médiation à ce seul fait. Quant au petit musée de l'histoire landaise, les cartels sont majoritairement absents et il n'y a pas de médiation hormis celle réalisée par la bénévole lors des visites guidées. Ces dernières sont une forme de médiation mais se trouvent être problématiques sur les sites étudiés puisque beaucoup ne les proposent pas, ou uniquement sur rendez-vous, ce qui peut altérer la compréhension du discours. Il est évident que le type de visite dépend du nombre d'employé(e)s ou de bénévoles et il s'agit de l'un des manques lié aux sites patrimoniaux : beaucoup d'acteurs n'ont pas le temps de se consacrer exclusivement à leurs sites et les nouvelles technologies, qui pourraient être une alternative ne sont pas utilisées. Enfin, il convient d'aborder le jeune public, notamment les scolaires, puisque c'est un public qui est déjà présent sur de nombreux sites étudiés ; , seul le musée de la course landaise prévoit des livrets pédagogiques et des animations dédiées aux enfants.

- Communication : bien qu'elle soit existante pour beaucoup de sites patrimoniaux du Pays Grenadois, la communication est également un des points faibles. Il s'agit pourtant du meilleur moyen pour attirer de nouveaux publics en faisant connaître la structure par tous les

¹¹⁰ Cette journée se déroule à la mi-mai et a eu lieu cette année à Castandet le 17 mai 2014. Ville de Castandet [en ligne]. Consulté le 26 juin 2014.

<http://www.castandet.fr/Agenda-et-Actualites/A-noter-sur-vos-agendas/Journee-A.M.E>

supports existants, qu'ils soient numériques ou plus traditionnels, mais aussi en créant des liens et un réseau pour élargir le public visé. Beaucoup de structures ne possèdent pas de sites internet, bien que quelques uns soient présents sur les réseaux sociaux, et ceux qui en possèdent ne l'ont que depuis peu. La communication se fait également par des voies traditionnelles, que ce soit des affiches ou des flyers mais là encore les outils ne sont pas utilisés de manière optimale quand ceux-ci existent. Nous avons pu voir que les informations insérées dans les supports ne sont pas forcément à jour, comme les jours d'ouverture du musée de la course landaise ou encore l'adresse internet du petit musée de l'histoire landaise. Une fois de plus, malgré les compétences, c'est le manque de moyens humains et financiers assorti du manque de formation qui conduit à cette situation. De plus, pour beaucoup de ces structures, la communication se concentre sur le bouche-à-oreille ou sur une notoriété déjà existante, ce qui ne peut pas suffire à attirer de nouveaux publics.

- Animation/événements : Il s'agit également d'un des points le moins développé de la valorisation du patrimoine grenadois puisque les événements liés aux structures sont trop rares. Pour fonctionner, un site a besoin de se renouveler constamment et de proposer de nouvelles sources d'attraction. La collection restant presque toujours identique, c'est par l'animation et les expositions temporaires ou encore des événements particuliers que les sites parviendront à attirer de nouveaux public. Mais dans les structures étudiées, les événements culturels en place comme les pèlerinages de l'Ascension sur le site de la course landaise ou celui de Pentecôte sur le site du rugby suffisent au projet associatif. Il s'agit de deux journées exceptionnelles qui attirent de nombreux visiteurs mais elles se pratiquent dans un cadre à la fois religieux et profane avec la visite gratuite des structures muséales. Il s'agit tout autant de célébrer une messe que de ramener de l'argent dans les sites : pour la course landaise, la recette de la journée revient au musée alors que la vente de cartes d'adhérents permettra de faire vivre le site du rugby. Mais il semble peu plausible que ces journées apportent de nouveaux visiteurs puisque ce sont généralement les mêmes personnes qui reviennent chaque année. Excepté ces événements, aucune exposition temporaire n'est réalisée dans les structures et les animations restent minimales et souvent à l'état de projet.

Le bilan du diagnostic individuel présente un territoire avec du potentiel et de grandes opportunités ainsi que des compétences déjà en place. Mais il souffre d'un manque de formation ainsi que de moyens humains et financiers. Un projet de valorisation n'aura pas pour but d'aider individuellement chaque structure mais des pistes peuvent être envisagées pour trouver des solutions qui puissent se répercuter sur chacune d'elles. Avant d'envisager la phase du projet, il est nécessaire d'établir le diagnostic global à l'échelle de la communauté de communes.

b. Bilan du diagnostic à l'échelle de la communauté de communes.

Il s'agit de voir comment oeuvre la communauté de communes pour mettre en scène son patrimoine et le valoriser, les axes de diagnostic étant légèrement différents : la communication, la signalétique et l'image du Pays Grenadois, ce qui se concrétisera dans un tableau AFOM.

- Communication : elle s'effectue par deux biais à savoir, Internet et les supports papiers. En ce qui concerne les flyers et affiches, nous constatons la présence de trois exemples qui sont relayés par l'office de tourisme : un plan, un calendrier des activités culturelles et un livret de présentation du Pays Grenadois et de son tourisme. Le plan, qui pourrait servir à localiser le patrimoine, ne le fait que pour Grenade-sur-l'Adour et mentionne, à l'aide d'encarts, de nombreux sites touristiques tout en renvoyant le visiteur au livret récapitulatif. Ainsi, ce

support n'est pas utilisé de manière optimale, par exemple en identifiant directement sur la carte les objets patrimoniaux, et la majeure partie de ce plan revient à la publicité faite pour diverses sociétés. L'autre support est un calendrier des animations mais il ne s'agit là que d'un calendrier étendu à toutes les manifestations dans lesquelles peuvent s'inclure quelques événements spécifiquement culturels. La part la plus intéressante réservée au patrimoine se trouve dans le livret de la communauté de communes où sont synthétisées toutes les informations concernant le patrimoine mais aussi les villes et villages ou encore les informations pratiques.

Les objets que nous avons étudiés sont représentés et font l'objet d'un encart de présentation associé à des photos illustrant les sites. Il est malgré tout regrettable de ne pas trouver de renseignements utiles comme les adresses précises.

Par exemple, on sait qu'il existe à Cazères un pont Gustave Eiffel, inscrit aux Monuments Historiques, mais il n'est pas situé. Il en va de même pour les *saligues* ou encore les sites dédiés au rugby ou à la course landaise, or il s'agit de lieux qui peuvent être visités librement et pour lesquels il pourrait être intéressant de disposer d'une adresse ou d'une localisation sur une carte. Pour finir, bien que ce point soit anecdotique, il serait important d'afficher un peu plus de rigueur dans l'association entre les photos et les textes qui peuvent parfois être décalés et déconnectés. Enfin, l'autre outil utilisé dans la valorisation du patrimoine est internet : le patrimoine du pays grenadois est relayé à la fois par le site de la communauté de communes du Pays Grenadois¹¹¹ et une page Facebook¹¹². Le site de la communauté de communes du Pays Grenadois propose un encart « *patrimoine local* » mais la page est en construction, il faut se rendre sur l'espace dédié au tourisme pour afficher les informations que pourraient chercher un visiteur. Nous trouvons alors le patrimoine culturel et naturel ainsi que les randonnées et circuits proposés, mais le site n'aborde que des informations identiques, et donc forcément redondantes, avec le livret papier que nous avons décrit. Pour profiter pleinement de cet outil il serait possible d'ajouter plus d'illustrations, une carte de localisation et pourquoi pas un carnet d'adresse permettant de synthétiser des informations pratiques. Le Pays Grenadois est également présent sur Facebook grâce à la page tourisme de la collectivité mais ici, il n'est plus question de patrimoine mais bel et bien de tourisme, seules diverses animations sont relayées.

- **Signalétique** : Cette question est directement liée à la communauté de communes du Pays Grenadois car c'est la collectivité qui détient la responsabilité de cette compétence. Il convient alors d'étudier l'outil qui permet l'orientation vers les divers sites patrimoniaux et qui se trouve être de trois ordres : -les panneaux signalétiques, les panneaux qui affichent un plan général et ceux signalant l'entrée dans le Pays Grenadois. Selon un questionnaire réalisé un jour de marché, les habitants du territoire trouvent majoritairement la signalétique trop faible, ce qui correspond également à l'opinion de certains acteurs comme Marylis DAUGA pour le musée de la course landaise. La signalétique reste trop faible, voire parfois absente : la salle d'exposition du rugby n'est pas indiquée, tout comme le pont Gustave Eiffel ou encore le mégalithe de Guillaud, deux éléments inscrits aux Monuments Historiques. Quant aux *saligues* de l'Adour, malgré une fréquentation hebdomadaire de cette route, il aura fallu ce stage pour voir qu'il y avait un tout petit panneau indiquant ce site. Cela révèle l'inefficacité de la signalétique en place, soit par sa taille soit par la confusion opérée au beau milieu de toutes les autres indications. La communication posant déjà problème quant à la localisation, il faudrait établir une signalétique efficace pour y palier, au risque de voir les visiteurs passer sans s'arrêter. Le deuxième type de panneaux est ceux qui récapitulent le contenu patrimonial du territoire sur une carte : on en trouve un dans chaque commune avec un récapitulatif de l'histoire et de l'intérêt du village puis une grande carte commune où sont indiqués quelques

¹¹¹ Pays Grenadois [en ligne]. Consulté le 25 juin 2014. <http://www.cc-paysgrenadois.fr>.

¹¹² Facebook [en ligne]. Consulté le 25 juin 2014. <https://www.facebook.com/otpaysgrenadois?fref=ts>.

sites patrimoniaux. Il s'agit là d'une initiative intéressante qui crée une unité sur le territoire et amène le public à voir une vision générale du patrimoine et du territoire. Mais ces panneaux ne sont peut-être pas placés de manière optimale, par exemple à Grenade-sur-l'Adour, celui-ci se trouve sur la place des déportés alors qu'il aurait été plus judicieusement placé sur la place des tilleuls, l'ancienne place de la bastide, futur lieu d'accueil de l'office de tourisme communautaire. Pour finir, le dernier panneau donné à voir est celui qui souhaite la bienvenue sur le territoire : il s'agit d'un élément respectant la charte graphique commune à toute la communication du Pays Grenadois et accueille le visiteur avec le logo de la collectivité et son nom. Dans la mesure où la route passant par Grenade-sur-l'Adour est particulièrement fréquentée¹¹³ et pour jouer la carte de de l'attractivité, des panneaux publicitaires plus conséquents, illustrés par des photos auraient sûrement relevé la communication.

• L'image du Pays Grenadois : Deux éléments forts traduisent cette image qu'il convient d'étudier, ce sont le logo de la communauté de communes et la charte graphique. La communauté de communes du Pays Grenadois a choisi d'accumuler plusieurs éléments afin de composer son logo : le clocher de l'église de Grenade-sur-l'Adour, les pins, le maïs, ce l'Adour et des arènes, le tout devant un ciel bleu. Cette association d'objets économiques et patrimoniaux est bien le reflet du Pays. Cependant, hormis l'église qui est reconnaissable, tout le reste est transposable au reste des Landes de l'Adour jusqu'à d'autres arènes qui bénéficient d'une aura plus grande que celles de ce territoire, malgré l'inscription de l'une d'entre elles aux Monuments Historiques. Pour finir, ce logo reflète le sentiment qui émane de l'étude du patrimoine culturel : c'est-à-dire à un assemblage d'objets mais dont les liens, bien qu'existants, ne sont pas exploités, ce qui donne une image fragmentée du territoire et un manque de cohésion. Il y manque des éléments de dynamique et de modernité. Cette sensation était aussi relayée sur l'ancien livret de l'office de tourisme puisque la couverture représentait l'Adour depuis le pont de Grenade avec la superposition de 3 photos (fêtes locales, rugby et course landaise). Le nouveau livret propose quant à lui un dessin symbolisant l'Adour et les activités telles que le kayak et la course landaise alors que l'accent est ici mis sur le terroir par le biais du marché, de la bastide et du patrimoine naturel. La charte graphique est également un élément important de cette image grenadoise. On trouve une dominante de couleurs chaudes telles que le orange ou le jaune sur tous les supports (internet, panneaux, livret...) ce qui donne une image ensoleillée, une bonne idée pour attirer l'oeil d'un potentiel public.

ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Des objets patrimoniaux viables - Une commission culture et patrimoine au sein de la communauté de communes - Des outils de communication communautaires - Des associations volontaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Des failles dans la communication - Un territoire rural et des structures isolées - Signalétique défaillante - Manque d'un réseau
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Volonté commune d'accroître le nombre de visiteurs - Des outils existants, des moyens financiers et une volonté politique - Des collections viables 	<ul style="list-style-type: none"> - Une vision trop étroite du patrimoine - Une multitude de statuts - Localisation géographique (loin du littoral, entre deux pôles attractifs : Mont de Marsan et Aire sur l'Adour)

¹¹³ CABANNES M. Valorisation éducative, touristique et récréative des espaces fluviaux : l'exemple de la mise en valeur du site des Saligues de l'Adour dans le Pays Grenadois. Mémoire de première année en master professionnel Aménagement soutenu en 2011 à l'UPPA.

Le diagnostic patrimonial du Pays Grenadois montre, par la synthèse des diagnostics individuels et par le diagnostic général, certains atouts mais également des faiblesses qui peuvent être supprimées. Qui plus est, en analysant les chiffres de fréquentation donnés par le comité départemental du tourisme, on ne peut qu'observer une baisse du nombre de visiteurs, ce qui pousse à s'interroger sur des actions à mener pour inverser la tendance. Enfin, le questionnaire établi sur le marché met en avant, malgré le faible taux de participation, un manque d'implication de la population locale quant au patrimoine. Beaucoup connaissent les lieux mais peu les ont visités et ne les trouvent pas représentatifs du territoire. Cela interroge plus encore sur les points que nous avons vus, par exemple la communication ou encore la médiation. Il conviendrait alors de prendre en compte tous ces éléments afin d'élaborer des pistes de réflexions vers l'amélioration des points abordés afin d'envisager, par la suite, un projet plus général et de plus grande envergure qui passerait par la mise en réseau économique et surtout culturelle de ces structures.

6.4 EAPP Histoire contemporaine du fait religieux en Pays Grenadois et perspectives anthropologiques.

Deux constats de départ, reformulés en temps qu'hypothèses de recherche ont précédé cette partie de notre étude.

Le premier est issu d'entretiens¹¹⁴ réalisés à Bascons qui dévoile l'importance de la formation agricole pour adulte organisée par les curés des paroisses et dispensée par des ingénieurs de l'école de Purpan¹¹⁵. Cet entretien introduit aussi la formation des femmes d'agriculteurs libérées de leur charge de famille pendant les courtes heures du patronage mis en place par l'église. Ces informations font écho à des travaux antérieurs menés en Vallée de Soule au Pays Basque où nous avons pu voir l'importance des réseaux chrétiens dans la formation des cadres agricoles. (De Bortoli D ; Cunchinabe D et al 2006 et 2008). Issu bien souvent des JAC, ces agriculteurs se retrouvent très vite dans le mouvement syndicaliste agricole et des premiers CETA (Centre Etude des techniques Agricoles) Ces mêmes agriculteurs se retrouveront souvent impliqués dans la gouvernance de la protection sociale (Mutualité Sociale Agricole) et de l'assurance (GROUPEAMA) sans oublier les outils économiques tels que le mouvement Coopératif (coopératives d'approvisionnement pour l'essentiel), le Crédit Agricole et les structures d'enseignement agricole dans le monde Rural telles que les Maisons Familiales Rurales¹¹⁶. Dans les Pyrénées Atlantiques ils donneront les élus des chambres d'agriculture. Cette approche est aussi corroborée localement par les entretiens auprès d'anciens métayers¹¹⁷ de Bordères et Lamensans qui ont connu les luttes contre les expulsions de métayers à Bascons et vécu les clivages entre JAC et Mouvement Communiste « même si tous étaient d'accord contre les expulsions ».

Le deuxième constat tient à l'omniprésence des empreintes du religieux dans le Pays Grenadois, que se soit au niveau des Chapelles du rugby et de la course landaise, du missionnaire Monseigneur Chassaing comme à celui des croix et statuts de saint et vierge à

¹¹⁴ Deux entretiens avec Mme CME, secrétaire, 50ans le 04 06 2014.

¹¹⁵ « L'École Supérieure d'Agriculture de Purpan (E.S.A.P.) à Toulouse créée en 1919 par des agriculteurs et des éducateurs jésuites, s'affirme par son histoire et sa crédibilité comme un acteur majeur du futur des métiers et des organisations de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de l'agro-industrie et plus généralement de la société. <http://www.jesuites.com/2012/01/purpan/>

¹¹⁶ Entretien M et Mme MB Agriculteurs retraités à Siros (PA) le 18 04 2013). Lire aussi : *Engagements dans les Maisons Familiales Rurales, ils ont marché pour ouvrir des chemins nouveaux, ouvrage collectif* de l'Association des anciens responsables des Maisons familiales rurales, Editions L'Harmattan, Paris, 2007, 287 p.

¹¹⁷ Plusieurs entretiens discursifs avec M et Mme Tr. Métayer retraité et fermière. Bordères. 04 06 2014.

la croisée des routes et chemins. A Bascons, le puit miraculeux dont l'eau guérit les maladies de peau est encadré par la statue de Saint-Amand et la chapelle de même nom, alors qu'à Larrivière Saint Savin la chapelle du rugby se superpose à un « camp romain » plus probablement protohistorique dans les deux cas la mise en religion s'inscrit dans la lignée des premiers syncrétismes.

Note introductive sur l'hypothèse de départ.

Deux idées complémentaires ont été suggérées. D'une part, il s'agit, de prendre en compte la formation des acteurs locaux dans des institutions ou mouvements d'émanation catholique tels que la JAC (Jeunesse Agricole Catholique) et l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan. D'autre part, il faut en déduire une structure réticulaire capable de transmettre la perception immédiate de cette réalité supposée. Prise en étau entre un sentiment d'évidence et la difficulté à obtenir des données pertinentes, la question est abordée par tâtonnements, il s'agit de rechercher les indices de la présence de l'Eglise catholique en Pays grenadois actuellement et par extension de son rôle réel et/ou plausible dans le développement local, sans pour autant ignorer les interrogations préalables à cette étude.

a. Développement en *Saligue*, notre dame du rugby, une passerelle entre les morts et les vivants, le monde d'avant et le monde d'après. (Espinosa L, 2014)

Le processus de sécularisation des sociétés occidentales annonçait la fin des religions. Dans les faits, elles se sont transformées, « émietées »¹¹⁸ en religieux, un croire approprié par des populations en quête de sens et d'affirmation individuelle. Les institutions religieuses ont-elles donc été dessaisies de tout rôle structurant ?

En Pays grenadois, dans le département des Landes (40), une brève enquête incite à penser que la plupart des acteurs locaux ont été « formés » par l'Eglise catholique ou par des organismes relevant de son autorité ou, pour le moins, affiliés. Ce constat prédispose à imaginer la persistance d'une fonction éducative de l'institution, une indéfectibilité dont la modélisation est l'objet de cette étude.

D'un point de vue méthodologique, j'ai consulté des documents, parcouru le pays grenadois et interrogé des acteurs locaux. Dans cette recherche, j'ai envisagé une anthropologie par en-bas, privilégié la réflexion à partir de la notion de rencontre et de fragilité humaine ordinaire qui ont constitués des axes centraux de mon travail de thèse. C'est pourquoi les chiffres, le quantitatif, sont des appuis et non le fondement de cette étude. J'ai essayé de poursuivre un cheminement intellectuel personnel tout en répondant aux exigences d'un travail collectif commandé.

Pour tenter d'élaborer une « structure » susceptible de rendre compte de cette implication, j'ai suivi trois pistes principales de réflexion. Auparavant, j'ai fait un détour par la définition du mot « structure » à savoir « Forme, apparence externe cohérente qui en résulte »¹¹⁹. J'ai essayé de concilier la contrainte géométrique (« forme ») et les hasards induits par une démarche intuitive.

Dans un premier point, m'inspirant de la seule hypothèse de départ, je décris l'Eglise catholique en tant que pépinière d'acteurs locaux. Elle est une nasse. Elle suggère un fond réticulaire. Pour autant, est-elle la seule à occuper cet arrière-plan ? Parier sur son rôle

¹¹⁸ En référence à Danièle Hervieu-Léger, *La religion en miette ou la question des sectes*, Paris, Le Grand livre du mois, 2001, 222 p.

¹¹⁹ « Structure », TLF (en ligne),

<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?13;s=1470668130;r=1;nat=;sol=2;>

structurant persistant en privilégiant la généalogie ne conduit-il pas à le surestimer, à fausser la perspective ?

Notre-dame-du-rugby et Notre-dame-de-la-course-landaise ont été construites pour honorer des morts. Elles accueillent des visiteurs que je choisis de nommer passagers¹²⁰. Elles sont des lieux de transition, des « non-lieux » tels que définis par Marc Augé¹²¹ ou, par extension et analogie, des purgatoires ? La structure passagère ainsi esquissée est l'objet d'un second point. Pour autant, l'Eglise n'a pas le monopole des morts. Elle le partage avec la République qui leur a consacré des monuments. Il s'agit donc plus d'un rôle que du sien à proprement parlé. Comment interpréter ce partage ? L'Eglise a-t-elle été définitivement écartée du vivant ?

Parler du Pays grenadois, c'est aborder la question du développement. C'est le troisième point. Si le mot pays renvoie à paysan, l'appellation Pays grenadois interroge quand les paysans, versions agriculteurs, sont de moins en moins nombreux. Elle est en fait un label. Dans ce sens, le mot « développement » est un signifiant qui transmet des images de plaines, de maïs qui, à maturité, obstruent l'horizon, de gravières poussiéreuses, d'animaux et de plantes réunis pour se reproduire en vase clos, de pavillons alignés et éloignés, un tout qui diffuse un étouffement lancinant. Le développement y apparaît comme ossature opaque. Comment y imaginer le rôle actuel de l'Eglise catholique ?

Comment peut-on être Grenadois-e ?

L'interrogation empruntée à Charles Louis de Montesquieu, actualisée par les exigences des études de genre suggère de compléter la recherche sur le Pays grenadois à partir du genre féminin. C'est une première perspective dans un pays particulièrement marqué par la figure de la Vierge.

Pour introduire ce propos, j'ai précisé que je ne nourrirais pas cette étude de données chiffrées, que ces dernières ne seraient sollicitées que pour souligner des pistes explorées plus intuitivement. Ce choix pouvait sembler conduire à une impasse, une succession d'idées hors sol ayant finalement peu à voir avec une réflexion sur le développement local dont il est question ici. La recherche est une remise en question continuelle, des hypothèses qu'il faut vérifier, qui s'avèrent prometteuses ou même justes pour être contestées quelque temps plus tard. Mais elles ont le mérite de l'audace, du pourquoi pas. J'ai étudié le Pays grenadois sous l'angle du religieux. Un projet prévoit de relier les trois sites constitués par les chapelles de Notre-dame-des-cyclistes, Notre-dame-du-rugby et Notre-dame-de-la-course landaise pour en faire un circuit touristique. L'idée est à creuser dans la perspective de son accompagnement et de son élargissement, dans l'optique d'une mise en tourisme du patrimoine.

Le prix Nobel Turc Orhan Pamuk a imaginé un double projet original à savoir l'écriture d'un roman et la création d'un musée, *Le musée de l'innocence*¹²², à partir d'une même source d'inspiration, d'une même matière. Dans un ordre d'idée comparable, un projet d'écriture scientifique pourrait accompagner le développement des pôles touristiques préexistants (dans un premier temps), peut-être plus en correspondance, qu'en partenariat, afin d'en faire des places connectées, liées et reliées. Cette démarche pourrait être associée à la réalisation d'un film de fiction. Jean Collet et Michel Cazenave viennent de faire publier une petite théologie du cinéma (Jean Collet et Michel Cazenave. 2014).

Ce projet qui n'est qu'un exemple parmi d'autres, m'a interpellée parce qu'il suggère l'alliance d'une communauté impliquée dans la préservation et la mise en valeur de son

¹²⁰ Les visiteurs sont des voyageurs. Ils ne restent pas. Ils passent.

¹²¹ Marc Augé, *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992, 149 p.

¹²² Orhan Pamuk, 2011.

patrimoine mémoriel et identitaire comme outil de transformation sociale et territoriale¹²³ en correspondance avec une construction intellectuelle. Dans ce cas l'une n'est pas au service de l'autre, le réel (le quantifiable même dans sa dimension immatérielle) rejoint la fiction (rien empêche d'étendre le fil romanesque au fil théorique) dans une dynamique qui se nourrit de leurs tensions. Ces dernières sont une piste pour la préservation du Pays grenadois.

b. Anthropologie du religieux en pays grenadois : réflexions sur un partenariat (Espinosa L., 2014)

Etudier le religieux en Pays grenadois, c'est s'intéresser à la présence pluriséculaire de l'Eglise catholique sur ce territoire. Que peut apporter cette présence dans le développement du pays aujourd'hui ? Comment, par exemple, aborder conjointement les questions inhérentes à la monoculture du maïs et aux évolutions dogmatiques de l'Eglise catholique

D'un point de vue méthodologique, j'ai consulté des documents, parcouru le pays grenadois et interrogé des acteurs locaux, notamment l'abbé Gilbert Lavigne. Dans cette recherche, j'ai envisagé une anthropologie par en-bas, privilégié la réflexion à partir de la notion de rencontre et de fragilités humaines qui ont constitué des axes centraux de mon travail de thèse. C'est pourquoi les chiffres, le quantitatif, sont des appuis et non le fondement de cette étude. J'ai essayé de poursuivre un cheminement intellectuel personnel tout en répondant aux exigences d'un travail collectif commandé.

Le patrimoine religieux comme élément du développement touristique s'impose comme une évidence. C'est l'objet d'un premier point. Pour autant, ces pôles identifiés comme religieux sont-ils indéfiniment porteurs ? Nous verrons que des zones d'ombre apparaissent qui risquent de freiner toute initiative sur le long terme.

L'idée de communauté induite par l'appellation même de communauté de communes soumet le chercheur à l'inconfort des tensions provoquées par la confrontation entre les réalités vécues et leurs représentations. A partir de ce constat, je propose d'évoquer, dans un second point, la genèse d'un partenariat dont la communauté de référence est d'abord celle des morts. Enfin, le religieux n'est pas qu'un patrimoine matériel qu'il s'agirait de mettre en valeur, un préexistant dont la muséification serait le seul aboutissement. Fait social, le religieux vit et se transforme. Il est des gestes et croyances héritées, adoptées et adaptées par les pratiquants ou non pratiquants. Il prend, par exemple, aujourd'hui, la consistance d'une équipe d'animation (Equipe d'animation pastorale paroissiale) qui agit sur le territoire, s'inscrit donc comme acteur de ce territoire et par extension partenaire potentiel. Dans un troisième point, je poursuis ma réflexion sur un partenariat mobile ouvert à d'autres occurrences.

Cette réflexion nous amène à plusieurs conclusions :

Il importe aujourd'hui de mettre en place une série de partenariats mobiles et ouverts aux occurrences, c'est-à-dire mettre en place une base au-delà des conflits latents sans pour autant les occulter.

Ainsi, le prix Nobel Turc Orhan Pamuk a imaginé un double projet original à savoir l'écriture d'un roman et la création d'un musée, *Le musée de l'innocence*, à partir d'une même source d'inspiration, d'une même matière (Orhan Pamuk. 2011) Dans un ordre d'idée comparable,

¹²³ Je reprends les attentes des conventions européennes de Paris, 1954 ; Granada, 1985 ; Valeta, 1992 ; Faro, 2005.

un projet d'écriture scientifique pourrait accompagner le développement des pôles touristiques préexistants (dans un premier temps), en correspondance ou en partenariat, afin d'en faire des places connectées, liées et reliées.

Cette démarche pourrait être associée à l'organisation d'un festival du film religieux de fiction (Jean Collet, Michel Cazenave 2014). Cette initiative aurait l'avantage de réunir des partenaires issus de sphères différentes sur un projet commun dont la dimension fictionnelle pourrait servir de base non conflictuelle et créer un précédent pour le devenir du pays grenadois, dans une autre mesure, un va et vient entre le local et le global.

L'ouverture religieuse en Pays Grenadois : l'impression d'une cage d'acier.

Le paysage grenadois est monotone et discontinu. Il est une articulation de zones pavillonnaires où vivent des « rapportés »¹²⁴ susceptibles d'écrire une nouvelle histoire du pays, d'aire de jeu sans enfants¹²⁵, de « déesse de la fertilité » réinventée, de champs de maïs étouffants, de sangliers et de chevreuils en *free style*. Ce sont les images du signifiant ou du label « développement ». Elles semblent faire écho à la « cage d'acier » décrite par Max Weber (Weber M, 2004). Cette dernière serait le capitalisme dans lequel les sociétés s'enferment progressivement. L'esprit capitaliste valorise le travail, suggère une ascèse religieuse que l'auteur retrouve particulièrement dans le calvinisme. La mécanisation qui rationalise le geste est au fondement du capitalisme. L'homme ainsi mécanisé pourrait se passer du religieux. Ernst Bloch, repris par Walter Benjamin pense que le capitalisme lui-même devient la nouvelle religion. (Bloch E, 1964 ; Benjamin W, 2001). Les gestes, le comment, le partenariat, l'emportent sur la croyance, le pourquoi ou la communauté.

En Pays grenadois, l'Eglise et la République sont visibles auprès de la communauté des morts parce que les vivants sont invisibles. L'abbé Gilbert Lavigne évoque un monde déshumanisé. Le pays sans homme serait la suite logique du pays sans paysan. Dans la ville de Cazères, une statue de femme dans une position lascive, cuisses ouvertes, qui rappelle vaguement *l'origine du monde* de Courbet, semblent défier toutes les madones protectrices. Je l'imagine être celle qui accouche de la « cage », avènement d'un étrange paganisme. Alors, comment produire une étude anthropologique dans un milieu où l'homme serait absent ? Comment rendre compte de ce non-sens ? J'envisage sans succès une « anti », une « a » ou une « para » anthropologie. Plus modestement, mon étude peut relever d'une ébauche d'anthropologie du capitalisme, ce qui m'invite à interroger une « éthique capitaliste du catholicisme », recherche notamment entreprise par Michaël Löwy à partir des travaux de Max Weber (Weber M, 1920). Le monde mondialisé suggère une scène repliée sur elle-même, dématérialisée où les lieux aux dénominations variées diffusent un même credo.

Pour autant, des brèches peuvent s'insinuer dans le paysage fut-il le plus opaque. Ainsi pendant la seconde guerre mondiale les actes de résistance de membres du clergé ont été l'expression d'une volonté œcuménique. L'Equipe d'animation pastorale paroissiale locale (EAPP) qui a vu le jour le dimanche 3 octobre 2010 à Grenade sur l'Adour perpétue cette

¹²⁴ Les habitants des zones pavillonnaires, principalement des militaires mais aussi en général les personnes non issues des familles de vieille souche villageoise sont appelés ainsi.

¹²⁵ Une aire de jeux, des structures en bois, est située à proximité des saligues, zone protégée. Une route nationale très fréquentée la sépare des premières zones pavillonnaires où vivent les enfants. Aller jouer devient dangereux. Dans ce cas nous retrouvons l'idée de la voiture, symbole de modernité qui tue les plus jeunes. L'aire de jeux doit elle être interprétée comme un rappel de la communauté des morts ?

tradition en mettant par exemple en avant les *Parcours Alpha*¹²⁶ d'inspiration anglicane. L'équipe municipale n'envisage pas cette équipe comme un partenaire comme si elle était trop éloignée de l'Institution contre et à partir de laquelle elle s'est construite. Il n'est pas étonnant alors qu'elle programme une muséification de ces lieux de cultes comme pour conjurer définitivement la charge subversive qu'ils peuvent contenir même par intermittence.

c. Une équipe d'animation pastorale paroissiale en pays grenadois (EAPP) : une enquête à poursuivre.

À l'issue d'un entretien avec l'abbé Lavigne, ce dernier nous a confié des documents relatifs à la naissance et à l'activité d'une EAPP dans son premier exercice. Il apparaît que ces papiers donnent une idée des relations de l'Eglise avec les autres acteurs locaux et la présentent comme une pièce « incontournable » du puzzle développemental.

Approche documentaire de l'EAPP

La rédaction ci-dessous est un travail en cours de réalisation.

Les feuilles méticuleusement classées par année d'exercice racontent la vie d'une Equipe d'animation pastorale paroissiale sur une période de trois ans. Il s'agissait d'une expérience inédite dans la paroisse de Pierre et Paul du Marsan. Elle indique, concrètement, l'implication de l'Eglise catholique, telle que souhaitée par cette dernière, sur ce territoire. Autrement dit, si la présence historique de l'Eglise catholique en Pays grenadois est indéniable et marque le paysage de façon indélébile, l'EAPP est un indicateur de la réalité présente.

Les quatre classeurs couvrent les périodes 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014. Après avoir parcouru l'ensemble des documents, j'ai privilégié dans un premier temps la lecture des comptes-rendus des réunions mensuelles de l'EAPP. J'en ai dégagé des rubriques dans lesquelles j'ai classé les documents. La question qui ressort de cette documentation est la présence et le rôle des laïcs dans l'Eglise catholique aujourd'hui. Il ne s'agit plus seulement d'une implication de laïcs dans des regroupements (associations, syndicats), autrement dit d'un rôle militant, mais de la création d'équipes de « prêtres-laïcs » (D10 o). Les laïcs deviennent un lien entre la communauté et le prêtre. « Elle entraîne un refus de représenter par délégation le prêtre dans une manifestation civile ». Autrement dit, elle est un rempart à la disparition annoncée du caractère sacré de la charge pastorale. (D10 o). Quelles visions les EAPP transmettent-elles, celles des laïcs ou celles du prêtre ou réussissent-elles la combinaison attendue ? La personnalité du prêtre est-elle essentielle ? Le prêtre peut-il se maintenir sans EAPP ? L'EAPP peut-elle exister sans le prêtre ? Cette réflexion sur la place des laïcs dans l'institution est une invitation à s'interroger sur celle de la femme. Aussi, puisque que cette même sollicitation m'avait été suggérée par la présence appuyée de la Vierge dans le paysage grenadois, je choisis de faire de la femme le fil conducteur de cette réflexion¹²⁷. Ce qui ressort également de ces documents et qui nous préoccupe plus ici, ce sont les relations entretenues entre l'EAPP et les autres acteurs de la communauté grenadoise, dont les représentants municipaux. Ces interactions sont importantes parce qu'elles sont la base d'un partenariat à inventer pour dynamiser le territoire.

¹²⁶ Le parcours Alpha est une association de loi 1901 qui se propose de faire découvrir la foi chrétienne. Elle a été initiée par le révérend Charles Marnham, pasteur de l'Eglise Holy Trinity Brompton, à Londres. Alpha existe en France depuis 1955. Depuis 2012 les parcours Alpha sont proposés dans 700 paroisses.

¹²⁷ La recherche s'associe parfois ou souvent au hasard. En me promenant sur un marché, j'ai trouvé ce livre : Janine Hourcade, *La femme dans l'Eglise – Etude anthropologique et théologique des ministères féminins*, Paris, Téqui, 1986, 343 p.

Pour la place des laïcs, je me réfère au document D13b rédigé le 5 novembre 2011 à Dax par le prêtre Guy Régnier

Les missions de l'EAPP.

L'équipe a vu le jour le dimanche 3 octobre 2010 à Grenade sur l'Adour. La première réunion a eu lieu dans l'église (D1o). Le lieu indique symboliquement qu'il ne s'agit pas d'une association comme une autre. L'équipe prend corps à partir d'une « lettre de nomination et de mission » signée par Monseigneur Philippe Breton, évêque d'Aire et Dax, qui nomme, par « la grâce de Dieu et l'autorité du Saint Siège Apostolique » pour une période de trois ans « éventuellement renouvelable », cinq personnes qui assisteront le curé dans sa charge pastorale (D2o). Cette première équipe est constituée de deux femmes dont une religieuse (servante de Marie) et trois hommes. Quatre équipiers sont des Grenadois, un est habitant d'Artassenx. Ils sont impliqués dans la vie de la paroisse et aussi dans la vie associative ou politique¹²⁸. Les coéquipiers sont avant tout des baptisés (le prêtre et les laïcs). « Par le baptême, les fidèles sont intimement unis au Christ-prêtre et sont tous appelés à participer à son activité sacerdotale qui, suivant la Bible, est d'ordre culturel, prophétique et royal. » (Janine Hourcade p. 102).

La lettre précise les axes qui caractérisent la mission de l'Eglise dans le monde : « le service de la charité, le témoignage de la foi, la prière et la célébration, le service de la communion ». L'équipe doit travailler avec le Conseil pastoral paroissial (CPP)¹²⁹ et le Conseil économique paroissial (CEP)¹³⁰. De ces trois organismes, seule l'EAPP a un rôle décisionnel, ce qui autorise à la comparer à une réelle équipe d'animation.

La paroisse est composée de huit relais, à savoir les communes qui la composent. L'évêque mentionne la présence des Servantes de Marie d'Anglet¹³¹ et invite à renouveler constamment les équipes de laïcs en responsabilité¹³².

L'équipe doit être : « Homogène et fraternelle, motivée dynamique et enthousiaste, humble et savoir discerner. Apte à témoigner du Christ. Elle est au service, respectueuse des personnes dans leurs différences, à l'écoute, fait confiances. Doit répondre aux bonnes questions : un projet pour qui ? Pour quoi ? Comment ? Doit savoir prendre son temps, et savoir organiser, aller au-delà des structures habituelles » (D15b). L'EAPP élargit, pousse les frontières de l'Eglise. L'EAPP doit connaître le terrain sur lequel elle évolue. L'EAPP est ancrée. « Il faut passer d'une Eglise de l'encadrement à une Eglise de l'engagement ». (D16b). L'Eglise n'a plus de projet social global. Elle agit à partir d'un territoire donné, mais son action est déterritorialisée. Il s'agit de « faire paroisse », « vivre et travailler ensemble, par delà nos relais, nos villages ». (D35b) L'EAPP est un édifice fragile, une sur 35 aurait explosé. Le Père Lavigne est, quant à lui, plutôt satisfait de cette collaboration (D21b).

L'ambition de l'EAPP est de passer du « Je au Nous ».

« Cette réunion commune, EAPP/CPP, présentait l'intérêt de voir la complémentarité de ces deux instances d'Eglise : l'EAPP portant le souci tout comme le Curé de répondre à l'appel de Jésus : « Soyez mes témoins » et le CPP ayant le souci de réaliser concrètement sur le terrain, dans chaque relais, dans chaque service, l'appel de Jésus. » (D44 b). L'EAPP renvoie à l'image de Jésus entouré de ses apôtres. La mission est partagée avec le prêtre et non un

¹²⁸ Je précise ces implications au fur et à mesure de l'étude

¹²⁹ Le CPP représente, autour du curé, la paroisse dans sa diversité. Il propose et peut être consulté.

<http://www.diocese-bourges.org/pretres/cpp.htm>

¹³⁰ Le CEP constitué en application du canon 537 du Code de droit canonique, apporte son aide au curé dans la gestion des biens matériels de la paroisse, pour le service de la mission de l'Eglise. Son rôle est consultatif : selon le droit, c'est le curé qui représente la paroisse dans toutes les affaires juridiques et qui a reçu la charge de veiller à l'administration des biens matériels de la paroisse (canon 53).

¹³¹ Solitaires de Saint Bernard ou Bernardines habitant Notre-Dame du refuge, Ordre créé par Louis-Edouard Cestac (1801-1868) prêtre, élu président du comice agricole de Bayonne en 1857.

¹³² Les militants engagés sur le long terme sont de plus en plus rares. Paradoxalement, ceux qui le sont peinent à laisser leur place !

soutien au prêtre (D13r). Les équipiers sont des témoins. Nous retrouvons l'esprit évangélique. L'Eglise apparait en tant qu'observatrice. Elle est là pour dire le monde. Les repas qui closent les réunions, agapes improvisées, ressourcement à un christianisme primitif pour mieux l'inventer, sont des moments privilégiés. C'est « l'Eglise domestique » de Jean-Paul II¹³³.

L'EAPP s'impose peu à peu. L'Eglise doit trouver les éléments d'une nouvelle visibilité (D19r). Il ne s'agit plus d'une prise de territoire matérialisée (Vierges aux carrefours), ni d'un militantisme accompagnateur de la modernité mais peinant à mettre en avant des repères religieux. Il s'agit plus d'être que de représenter : visibilité concrète, invisibilité, visibilité invisible.

Les EAPP en construction sont suspectées ou sollicités sur des questions qui ne relèvent pas toujours de leurs compétences (D26r)

Une permanence est assurée l'été. (D3j)

Le mandat est d'une durée de trois ans à l'issue duquel l'équipe est reconduite dans son entier, partiellement renouvelée ou entièrement renouvelée.(D8j – procédure officielle). L'évêque confirme le renouvellement de l'équipe (D18j – Courrier du 29 janvier) et précise sa mission « toute religieuse » (D19j – encouragement de l'évêque). Cette lettre n'est pas accueillie favorablement car elle n'est pas conforme au protocole officiel. (D24j). En fait, l'évêque a reconduit l'équipe pour un nouveau mandat, alors que celle-ci ne souhaitait être reconduite pour l'année d'exercice 2013-2014. (D28j) Je note ici que l'EAPP n'est pas toujours pleinement accueillie : « C'est une chance que d'avoir des Religieux et des Religieuses dans une paroisse et aussi dans une EAPP » (D29j – Mgr Hervé Gaschignard)). Le nouvel évêque ne semble impliqué que très lointainement.

Lorsque j'ai souhaité aborder le Pays grenadois à partir de la femme, cela pouvait sembler une revendication secondaire. Toutefois, la question essentielle posée par les EAPP est bien celle de la place des laïcs dans l'Eglise et en filigrane celle de la femme. En tous cas, la question est posée.

Au 16 janvier 2014, l'équipe ne sait pas si elle continuera en l'état. (D15j)
« Ce que nous vivons dans l'EAPP, se relie à l'Eglise Universelle » (D29j)

d. Des propositions.

Pour conclure ce chapitre sur l'histoire contemporaine du fait religieux en Pays Grenadois et perspectives anthropologiques, Laurence Espinosa propose trois pistes de travail et conclue sur le rôle de l'église.

1. La figure de Jean Cassaigne est controversée et le chercheur est confronté soit au silence des interlocuteurs, soit à des discours orientés. D'après l'abbé Gilbert Lavigne, il existerait des lettres qui expliqueraient les positions du religieux pendant la seconde guerre mondiale. Il est par ailleurs intéressant de constater que l'abbé Tauziède qui fut curé de Grenade s'est illustré en tant que résistant à l'occupation allemande et a été l'un des protagonistes de la « résistance spirituelle ». La tension exprimée à travers deux personnalités catholiques, à partir d'un même territoire mérite sans doute d'être abordée et approfondie.

¹³³ « Dans [la famille] qui est une sorte d'Église domestique, il convient que les parents, par leur parole et leur exemple, soient pour leurs enfants les premiers prédicateurs de la foi, et qu'ils soutiennent la vocation propre de chacun, avec une attention toute particulière à la vocation sacrée. » (Concile Vatican II, *Constitution dogmatique sur l'Église "Lumen gentium"*, n° 11.)

2. Les relations entre Eglise catholique et développement (sous-entendu économique) apparaissent comme une autre piste à explorer au sein d'une réflexion plus générale sur une anthropologie du ou des capitalismes.

3. Les EAPP n'ont pas encore été très étudiées. A partir des documents laissés par l'abbé Gilbert Lavigne une recherche peut être envisagée en ce sens.

Ces propositions déduites des résultats de l'enquête permettent de consolider l'hypothèse d'un rôle permanent et assidu de l'Eglise catholique en Pays grenadois, dans ses tensions, ses positionnements et ses originalités.

7. Conclusion provisoire et perspectives de recherche.

A la vue et sus de tous les habitants, les évocations patrimoniales marquent l'ensemble du Pays-Grenadois. Mais, alors que tous les espaces muséographiques et les pratiques vivantes Landaises comme monter sur des échasses ou plus régionales comme les sauts et écarts des sports taurins sont transmis et encadrées par des associations à but non lucratif (loi de 1901), il est un espace culturel qui se démarque : la *saligue*.

Nous proposons à des fins de réintégration et réappropriation une nouvelle définition de la *saligue*. Elle désigne une zone humide en bordure de cours d'eau couverte d'un ensemble de cortèges floristiques aquatiques, hygrophiles à méso-hygrophiles dont la végétation pionnière arbustive est dominée par les *saules* (*salix*) qui lui ont donné ce nom. Elle offrent des séquences végétales les plus ouvertes de type prairial jusqu'au stade forestier.

La *saligue* est avant tout un milieu dynamique remodelé par les crises épisodiques que sont les crues et façonné par le travail des hommes : sélection d'arbres, conduite du bétail, entretiens des *pradeos*. Elle s'intègre encore aujourd'hui dans un anthroposystème dont seules des vocations à préserver la biodiversité et économiques par le biais du tourisme sont reconnues et au sein duquel s'exercent des gouvernances exogènes.

Ce projet de patrimonialisation intègre difficilement pour ne pas dire du tout les riverains citoyens qui sont à l'origine de la création de ce milieu spécifique. Car la *saligue* ne peut être considérée comme un milieu naturel mais plutôt comme un territoire anthropique dont seules les dynamiques de recomposition végétales des séquences arbustives et boisées obéissent aux lois naturelles de la biologie (écologie). Les cortèges floristiques que nous continuons d'étudier devraient montrer plus précisément l'apport en végétaux (Tassin J ; 2014) généré par l'entropie humaine¹³⁴.

Dans ce contexte, *Lo saliga* est l'émanation culturelle de la *saligue*.

Pour les habitants des vieilles maisons paysannes ou villageoises, *lo saliga* est un espace mémoriel, celui bien sûr de la jeunesse et des émotions qui l'accompagnent mais aussi celui de l'espace utile des pâtures, des bois, de la cueillette et des prélèvements : gibiers, poissons. Dans *lo saliga* la terre comme l'action est collective même s'il appartient à quelques propriétaires. La communauté se défend des assauts de l'eau, chacun surveille les bêtes de tous ...

A l'instar d'autres territoires qui connaissent les mêmes processus de patrimonialisation notre observation « *donne à voir un espace construit par des dynamiques sociales [et écologiques], des besoins des hommes et des nécessités d'appropriation par les différents pouvoirs qui se succèdent dans le temps. C'est un espace à la fois collectif et privé régit par des règles explicites et implicites.* » (De Bortoli D, Cunchinabe D, Palu P ; 2014). Il nous appartient encore actuellement de chercher ces règles.

Pourtant, l'absence de confrontation claire et sincère des valeurs et des représentations paysagères de la *saligue* des différents groupes conduisent à un sentiment d'incompréhension et de laisser pour compte dans le cas des Anciens. Alors que l'Institution Adour et le Conseil Général mettent en avant la mise en valeur du site et son ouverture au public, les habitants riverains soulignent les interdits et les régulations d'usages. Si la création du comité de

¹³⁴ L'homme, en plus de son action de prédation et un créateur de désordre – entropie – dans les écosystèmes. Cette entropie dégage globalement une atteinte à la pérennité d'espèces animales ou végétales ce qui finit par menacer sa propre survie mais, à contrario elle enrichit des milieux par des apports allochtones qui permettent d'autres combinaisons. La question environnementale sur les écosystèmes que nous considérons et celle qui consiste à stopper l'érosion de la biodiversité tout en autorisant le changement.

pilotage s'inscrivait dans une démarche de concertation, on peut toutefois noter que les Anciens font ressentir leur sentiment d'absence de concertation.

Pour poursuivre les objectifs que nous nous sommes fixés, il est donc opportun d'orienter nos travaux vers :

- une recherche de gouvernance associative, participative et locale dont l'expression serait à part égale avec les propriétaires et gestionnaires, le but étant l'intégration des citoyens et la simplification. Proposition d'un nouveau schéma pour un bien collectif.
- une recherche de lisibilité culturelle au travers de l'agrégat de pratiques et savoirs patrimoniaux qui ont construit une vision positive de *lo saliga* ainsi qu'une recherche d'Education à l'Environnement pour tous par une médiation et l'action culturelle.
- une recherche de fonctionnalité d'usage de la *saligue* par une économie (primaire puis de transformation) différenciée agricole et rurale (artisanat et PME du bord de l'eau) qui réactualiserait les anciennes fonctionnalités et les usages du siècle dernier jusqu'en 1970.

Ce sont là des pistes de recherche, des hypothèses de travail qui se démarquent des préconisations classiques. Autrement dit la première partie de ce travail offre des pistes de réflexion plus que des certitudes. Des méthodologies sont à trouver puis à mettre en œuvre mais nous sommes conscients que seule la concertation pour une réappropriation d'usage du milieu et la co-gouvernance sur des bases d'acteurs de proximité pourraient permettre un développement humain soutenable et l'augmentation de la valeur écologique des écosystèmes du fleuve Adour. En ce sens nous nous intéressons aux travaux de la dernière conférence de Rio de Juin 2012 intitulée « Sommet des Peuples pour la justice sociale et environnementale en défense des biens communs » et nous pensons avec Elinor Ostrom que « la politique verte doit être impulsée par la base » et même s'il est d'avantage question ici de biens intellectuels (logiciels libres) ou environnementaux globaux, la question du local et du collectif se pose dès les origines du « commun ». Ostrom démontre que « la surexploitation des biens communs est évitée dès lors que les utilisateurs s'organisent eux-mêmes pour gérer ces biens, qu'il s'agisse de pâturages, de zones de pêche ou de nappes phréatiques, car des mécanismes de gestion divers favorisent des rapports de confiance et de réciprocité (Ostrom E ; 2010).

Après cette large part dédiée au *saliga* en temps que patrimoine dit naturel et surtout comme première action à cette échelle sur un écosystème en Pays Grenadois¹³⁵, nous abordons les thématiques de la valorisation patrimoniale.

L'hétérogénéité des structures patrimoniales de par les champs : sport, religieux, histoire et les thématiques abordées : sports taurins, rugby, résistance, histoire locale, poterie etc... est sans nul doute une richesse, elle-même émanation d'un contexte local qui demande du discernement.

Pour l'heure nos conclusions à partir d'un premier constat portent sur l'action locale actuelle et interroge le futur. Si la pertinence de chaque site est certaine et viable en terme de qualité

¹³⁵ Le lac de Bascons est un artefact ce qui ne diminue pas pour autant son intérêt écologique notamment pour la faune et flore opportunistes. Mais la question ici est de savoir si les cultures irriguées sont compatibles avec la qualité écologique recherchée. D'une autre façon l'apport écologique d'un milieu confiné est-il à même de compenser la dépense énergétique et la baisse de biodiversité d'espaces en monoculture beaucoup plus vastes ? Après la PAC les nouvelles mesures agro-environnementales donneront un nouvel éclairage.

patrimoniale, les divers points de valorisation que nous avons pu soulever montrent des défauts qu'il convient de comprendre afin d'envisager une valorisation en réseau du patrimoine naturel et culturel. Encore faudra-t-il donner une pertinence au terme réseau. Peut-on mettre en réseau ce qui est du domaine de l'intime à savoir le culte des morts ou la mémoire douloureuse d'habitants évoquant les exactions de la guerre et les pratiques festives ?

Plus que de réseau qui relierait les structures au risque de les « enfermer » dans un même processus de développement et une même économie en l'occurrence touristique, ne vaut-il pas mieux parler d'une économie mutualisée dont les acteurs développeraient par le biais d'associations déjà en place ou régies communales leurs propres actions patrimoniales ? Ceci maintiendrait voire renforcerait le tissu associatif qui est en soi porteur de lien social nécessaire au développement durable. Il s'agirait donc de mettre en commun les connaissances et les outils de communication. La collectivité offrirait alors une logistique et des moyens financiers individualisés mais conséquents sans pour autant modifier les aspirations associatives mais au contraire en accompagnant le fait associatif. En tout cas, la question mérite que l'on s'y penche dessus.

De façon plus pragmatique, le premier point soulevé est le manque ou l'absence de professionnalisme dans la majorité des sites : le territoire compose avec des structures aux statuts divers comme des sites public ou des associations loi 1901. Il faut souligner ici que la majorité d'entre elles n'avait pas nécessairement vocation à devenir un espace muséal ou du moins un site conséquent d'accueil du public ; aussi a-t-il fallu composer avec les connaissances et les bonnes volontés de chacun, ce qui donne une image artisanale d'un patrimoine pourtant bien réel. Ce manque de prise en charge par des professionnels touche à la fois la scénographie, la médiation, la communication et l'animation, bien que souvent il y ait de belles réalisations.

L'autre point relevé est un manque de moyens humains, techniques et financiers. Une fois de plus, le nombre conséquent d'associations implique pour beaucoup des subventions mais néanmoins insuffisantes pour réaliser puis proposer une muséographie « au goût du jour » ou encore des outils de médiation et de communication conséquents. Chacun compose alors avec les moyens dont il dispose, ce qui ne fait que confirmer cette image artisanale de la valorisation de ce patrimoine qui se traduit par une médiation sommaire, une animation et une communication insuffisantes.

En effet, l'un des principaux écueils soulevé par ces points relève de la médiation qui est minime sur beaucoup de sites, or il s'agit là d'un élément essentiel pour la compréhension de ce patrimoine. Il est nécessaire que les structures présentent des outils aboutis tels que des cartels, des panneaux de médiation et insèrent des nouvelles technologies qui facilitent le travail du responsable de site et ouvrent de nombreuses possibilités qui sont autant de portes d'entrée vers la compréhension d'un patrimoine. Mais la médiation doit aussi s'appuyer sur un discours scientifique, ce qui suppose un travail de recherche en amont afin de proposer des bases solides et répondre à toutes sortes de questions. Quelques sites sont déjà dans cette approche, comme les *saligues* de l'Adour ou le musée de la course landaise mais des points sont encore à compléter pour satisfaire la curiosité du visiteur.

Un autre point et non des moindres qui résume les questions de médiation et communication est celui des objectifs. L'absence de projet réellement concerté, c'est-à-dire à égalité de par décisionnelle entre les différents acteurs n'est autre que le reflet des tiraillements qui existent au niveau du patrimoine naturel entre une mise en réserve (zone de quiétude) qui demande un

retrait de la présence humaine et le désir d'exploitation des ressources à des fins de loisir (chasse, pêche) ou touristique. Nous pensons à la base qu'il se dessine un refus de patrimonialisation de ce milieu. Pour une part du patrimoine culturel, le sacré lié au culte des héros (rugbiman ou écarteur) est peu compatible avec le tourisme non spécialisé. Ce refus émergent de mise en patrimoine doit être étudié de plus près.

L'animation est également un point pas assez développée. Cela s'entend par la création d'expositions temporaires et/ou la multiplication d'évènements spécifiques tels que des journées à thèmes, des festivals (musique, arts plastiques, films etc. ...) ou encore des conférences ou des débats suivant un calendrier régulier. Il s'agit d'un point crucial pour attirer les visiteurs et ne pas rester dans une image perçue comme traditionnelle et figée du musée. Il convient donc d'agrémenter les collections principales d'atouts pouvant à la fois permettre le retour de visiteurs déjà venus mais également faire venir de nouveaux curieux qui découvrirait alors les musées en question promus par les animations proposées.

C'est un aspect qui demande certes un investissement à la fois humain et financier mais qui est absolument nécessaire à la vie d'un site patrimonial.

Certains comme le site du rugby et de la course landaise se cantonnent aux traditionnels pèlerinages dans lesquels se mêlent religieux et profane. Ces événements ritualisés sont destinés majoritairement aux chrétiens pratiquants. Sans remettre en question la religiosité qui est l'objet direct de ces sites, il serait important pour un développement ultérieur de ne pas en figer l'image au risque de passer à côté d'un nouveau public potentiel. Car ce processus peut s'inscrire dans un cadre plus grand, celui d'un tourisme sportivo-religieux en lien avec d'autres pèlerinages de même nature (Lamothe M ; 2014).

Enfin, le dernier point de constat est que les habitants de la communauté de commune ou des villes proches ne connaissent pas tous ces objets. Comment pourrait-on donner envie de les découvrir ?

Bien que nous recherchions au départ une mise en réseau, il serait vain de travailler vers cet objectif sans stabiliser les bases dont le diagnostic individuel révèle les faiblesses. Cependant, les sites sont majoritairement indépendants de la communauté de communes du Pays Grenadois, aussi s'agirait-il pour chaque structure de prendre conscience de ces manques. Nous pourrions envisager un partenariat entre les sites et le Pays Grenadois dans une perspective de formation-action où les participants accompagnés par un(e) animateur(trice) deviendraient les acteurs de leur formation. Nous voulons développer une capacité d'auto-formation qui serait le gage d'une formation continue et endogène. Une animation pérenne pourrait organiser et piloter des cycles de réunions participatives pendant lesquelles les adhérents voire les permanents de chaque structures présenteraient la sienne au cours d'une séquence d'animation pour ensuite écouter les avis des autres représentants des structures.... Le premier objectif de ce type d'formation action est de donner les moyens de ce connaître, de connaître les objectifs des structures et sans chercher l'adhésion par exemple à un projet touristique, écouter les participants pour mesurer du bien fondé ou pas de la recherche de patrimonialisation.

Pour 2015, outre la partie réflexion développée en amont, notre travail consistera à analyser la somme des documents produits et en cours de production ainsi que la matière brute à notre disposition. La trame historique qui se dessine doit permettre de retracer l'histoire populaire, celle de la paysannerie sur un pas de temps long alors que les investigations de recherche sur

le fait religieux mériteraient d'être poursuivies. La qualité cartographique historique et culturelle atteinte à ce jour peut être mise en valeur pour des communications, alors que des liens partenariaux avec l'éducation nationale et l'IUT de Mont de Marsan se construisent pour : regarder l'invisible, c'est-à-dire mettre en œuvre des outils (caméras, appareils photos, drones) pour observer la manifestation de la biodiversité et de l'entropie. Ce projet sera développé dans l'année .

Bibliographie

Rapports, communication et documentation grise,

Beck F, 2014. *Les végétations du Fraxino exelsioris-Alnion glutinosa de l'Adour moyen : structure, composition floristique et méthodologie d'inventaire*. Communication Séminaire de Recherche. ITEM-UPPA. Analyse et valorisation du patrimoine naturel et culturel en Pays Grenadois. 8 avril 2014.

Boudarel P., 1984. *Etude de l'intérêt écologique des saligues du gave de Pau – conséquence des projets d'aménagement sur les milieux et la faune*. Rapport. DEA Géographie de l'Aménagement. Université de Bordeaux III. 68 p.

Cunchinabe D, Palu P. 2013. *L'eau et l'anthroposystème : répartition et gestion des productions de matière et d'eau du XVIII^e s. au XXI^e s. dans la plaine du Miey de Béarn*. Rapport scientifique pour le CG64. Sous le direction de Jean Claude Barraqué. 2013. 138p

Cunchinabe D, 2014. *La plaine de l'Adour : un territoire plein de promesses*. Approche par l'anthropologie et l'Ecologie Historique de l'usage des *saligues*. Deuxième séminaire de recherche du 9 juillet 2014. Présentation publique du 20 Septembre 2014.

Cunchinabe D, 2014. *Le temps des saligues : anthropologie et écologie historique des bords du gave à Siros*. Première communication séminaire Master. Environnement & Sociétés. Journée Pratique et Espace. 10 10 2014.

Cunchinabe D, 2014. *Usages des saligues basque et gasconne : enquêtes anthropologiques 1998-2013*. Deuxième communication séminaire Master. Environnement & Sociétés. Journée Pratique et Espace. 10 10 2014.

Cunchinabe D, Lavergne MP 2013. *Une utilisation de SIG pour une reconstitution paysagère*. Communication Séminaire Master 2. Environnement & Société. ITEM-UPPA. 25 01 2013.

Cunchinabe D. 2007. *Reconstitution paysagère : du paysage fiscal au paysage réel; l'exemple de Abense de Bas en Soule*. Travaux de recherche en Ecologie Historique. ITEM / UPPA. 2006.

Cunchinabe D. 2007. *Nomenclature : essai de nomenclature végétale adaptée à l'anthroposystème*. Travaux de recherche en Ecologie Historique. ITEM / UPPA. 2006/2007.

De Bortoli D ; Cunchinabe D ; Palu P. 2014. *Choix conceptuels et techniques pour l'observation et la qualification des espaces de montagnes*. Proposition d'article à la Revue Espace et Société. 2014. 10p.

Droz Y, Miéville-Ott V, Spichiger R et Forney J, *Le champ du paysage* [Rapport], Université de Neuchâtel, 2006, p.4

Espinosa L. 2014. *Développement en saligue, notre dame du rugby, une passerelle entre les morts et les vivants, le monde d'avant et la monde d'après*. Communication Séminaire Recherche. ITEM-UPPA. Analyse et valorisation du patrimoine naturel et culturel en Pays Grenadois. 8 avril 2014.

Espinosa L. 2014. *Anthropologie du religieux en Pays Grenadois ; réflexion sur un partenariat*. Présentation aux élus de l'avancement de la recherche, Mairie de Grenade-sur-l'Adour, le 13 octobre 2014

Lamothe M. 2014. « Un curieux syncrétisme sportivo-religieux : la chapelle Notre-Dame du Rugby et autres chapelles sportives landaises ». Actes du 28e colloque Eurethno, *Le tourisme religieux en Europe : saints, pèlerinages, visites et itinéraires culturels et interreligieux*, 12-14 septembre 2014 à Pérouse et Assise (Italie), en cours de parution.

Lavergne MP, Le Couédic M. 2014. *Utilisation de l'outil Système d'Information Géographique (SIG)*, Communication Séminaire Recherche. ITEM-UPPA. Analyse et valorisation du patrimoine naturel et culturel en Pays Grenadois. 8 avril 2014.

Mémoires d'étudiants,

Basset G. 2014. *Les mutations agricoles du XX^e s. : le cas du canton de Grenade sur l'Adour*. Mémoire de Master II Recherche. Mention Cultures, Arts et Sociétés. Spécialité Anthropologie. Sous la direction de M. Abel Kouvouama. Soutenu en 2014.131p

Cabannes M. 2011. *Valorisation éducative, touristique et récréative des espaces fluviaux : l'exemple de la mise en valeur du site des Saligues de l'Adour dans le Pays Grenadois*. Mémoire de première année en master professionnel Aménagement soutenu en 2011 à l'UPPA.

Cousin T.2014. *Comment vivre en commun sur un espace qui doit être respecté ?* Mémoire de BTS Gestion et Protection de la Nature. Option Animation. Rapport de stage. Tutorat de M Cunchinabe D. Soutenu en 2014 Institut Errecart. Saint Palais. 25p.

Duparcq M. 2014. *Evolution des usages de la saligue et des représentations du paysage. Approche d'anthropologie historique du site naturel des saligues de l'Adour à Bordères*. Mémoire de Master II Recherche. Mention Cultures, Arts et Sociétés. Spécialité Anthropologie. Sous la direction de M. Abel Kouvouama. 113p plus annexes. Soutenu en 2014.

Foulquier C.2014. *Analyse et valorisation du patrimoine naturel et culturel du Pays Grenadois*. Mémoire de Master II. Cultures, Arts et Sociétés. Professionnel. Spécialité Valorisation des Patrimoines et Politiques Culturelles Territoriales. Sous la direction de Madame Patricia Heiniger-Casteret. Tutorat de M. Dominique Cunchinabe. 183p. Soutenu en 2014.

Principaux ouvrages consultés et cités.

Histoire contemporaine du fait religieux en Pays Grenadois et perspectives anthropologiques.

Augé M, 1992. *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la modernité*. Paris, Seuil, 1992, 142p.

Bruneton-Governatori A,2000. *Grenade-sur-l'Adour d'un siècle à l'autre. Une bastide au fil de l'eau*, Mairie de Grenade. Ed 2000, 305 p.106

Collet J, Cazenave M., 2014. *Petite théologie du cinéma*, Paris, Cerf, 2014, 160 p.

Engagements dans les Maisons Familiales Rurales, ils ont marché pour ouvrir des chemins nouveaux, **ouvrage collectif** de l'Association des anciens responsables des Maisons familiales rurales, Editions L'Harmattan, Paris, 2007, 287 p.

Hervieu-Léger D, 2001. *La religion en miette ou la question des sectes*, Paris, Le Grand livre du mois, 2001, 222 p.

Hourcade J ; 1986. *La femme dans l'Eglise – Etude anthropologique et théologique des ministères féminins*, Paris, Téqui, 1986, 343 p.

Olivier de Sardan, 1995. *Anthropologie et développement : essai socio-anthropologique du changement social*. Paris, Karthala, Marseille, APAD, 1995, 221p

Orhan Pamuk, 2011. *Le musée de l'innocence*, Paris, Gallimard, 2011, 672 p. (traduit du turc par Valérie Gay-Aksoy)

Weber M, 2004. *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. (1905) Réédition Paris, Gallimard, 2004. 602p

Patrimoines naturel et culturel

Bontemps R ; 1965. *La vache de course landaise*. Alfort : « au Manuscrit », 1965.

Fenie JJ. et Taillantou JJ ; 2006. *Lacs, étangs et courants du littoral aquitain. Au temps des gaulois et des vaches marines*. Mercuès : éditions confluences, 2006.

Harte Y et Lafitte B ; 1984. *La course landaise*. Paris : Editions Hots, 1984

Renard O ; 2000. *La vache de course landaise*. Thèse pour le doctorat vétérinaire, présentée et soutenue en 2000 à Toulouse à l'école nationale vétérinaire de Toulouse.

Anthropologie historique et environnementale de la saligue, Histoire, Ecologie & Botanique.

Augé M, 1994. *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Aubier., Paris, France, 1994, p.26

Béaur G. Gérard A., 1993. « La seigneurie en Bordelais au XVIII^e s. d'après la pratique notariale ». *Annales : Economies, Sociétés, Civilisations*, Vol. 48. N°1. pp167-169.

Bernard G., 1998. *L'aventure des bastides*. Toulouse. Ed Privat. 143p. Pp 38-39.

Chevalier, H., dans Hamon JF, et Al, 1995. *L'Adour, de source en embouchure*, Aubéron, L'Horizon Chimérique., France, 1995, p. 121

Desbrosses Ph et al. 2010. *Guérir la terre*, Paris, Albin Michel, 2010, 249 p.

Dierschke H., 1994. *Pflanzensoziologie – Grundlagen und Methoden*. 683 S., 343 Abb., 55 Tab. UTB – Große Reihe. Verlag Eugen Ulmer, Stuttgart, 1994.

Frédéric A, Génin A (dir); 2008. *Continu et discontinu dans l'espace géographique*. Colloque de Tours 2002. PUF-Rabelais. Collection: perspective Villes et Territoires. 2008. 442p. Pp 279-292.

Fritz JM., 2006. « Inventaire des ouvrages de terre en Marsan ». In *Archéologie du Midi médiéval*. Volume 4. Numéro supplémentaire. Pp 113-126.

Jalabert L & Patillon C (textes réunis par)., 2013. *Mouvements paysans face à la politique agricole commune et à la mondialisation (1957-2011)*. Enquêtes et documents. CRHIA. Ed. Presses Universitaires de Rennes. 249p.

Lèvéque C. 2005. *Ecologie, de l'écosystème à la biosphère*, Paris, Dunod.2005. 230p

Mazoyer M., Rautart L., 1998. *Histoire des agricultures du monde du Néolithique à la crise contemporaine*. Ed. Seuil. 1998. 533 p.

Meyranx Abbé., 1897. *Grenade sur l'Adour*. Nimes, Ed Lacour, Collection « Rediviva ». 1994. 243p

Meyranx Abbé., 1898. *Cazères-sur-l'Adour, histoire d'une bastide Landaise*. Monein. Pyrémonde. 2004. 244p

Ostrom E.,2010. *La gouvernance des biens communs : pour une nouvelle approche des ressources naturelles*" Ed de Boeck. Col Planète En jeux. 2010. 110p

Raunkiær C, 1934 *The Life Forms of Plants and Statistical Plant Geography, being the collected papers of C. Raunkiær.*, Oxford University Press, 1934, p. 2-104.

Santos (Dos) A. 2011, « Philippe Descola, L'écologie des autres. L'anthropologie et la question de la nature », Paris, Éditions Quae, coll. Sciences en questions, 2011, 110 p.

Teulières L .2002. *Immigrés d'Italie et paysans de France. 1920-1944*. Toulouse PUM.2002. 263p

Articles de revues.

Di MéO G, 2002. « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace / société », *Géocarrefour*, 2002, vol. 77, no 2, p.177

Droz Y et Mieville-Ott V, « Le paysage de l'anthropologue », in *La polyphonie du paysage*, Presses Polytechniques Romandes, 2005, pp. 5-20.

Gervais-Lambony P, « Territoires et politique: une approche géographique », in *Cultures politiques*, Presses Universitaires de France., Paris, 2001, p. 259

Latterrade C et Institution Adour, 2008. *Institution Adour 1978-2008 30 ans*, Institution Adour., France, 2008, p. 16

Lèvéque C et Muxart T, « Concepts. Anthroposystème », 2004, *Hypergéô*, p3.

Lévêque C., Pavé A., Abbadie L., Weill A. et Vivien F-D., 2000, "Les zones ateliers, des dispositifs pour la recherche sur l'environnement et les anthroposystèmes", *Natures, Sciences et Sociétés*, Vol 8, n°4, 44-52.

Micoud A 2000. "La patrimonialisation du vivant", in *Espaces Temps*, "Transmettre aujourd'hui. Retours vers le futur.", n° 74/75, 2000, pp. 66-77

Micoud A 2001 "La campagne comme espace public ?", dans *Géocarrefour*, Vol 76, 1/2001, pp. 69-73

Micoud A 2001 "Les associations d'habitants à la frontière de l'urbain et du rural", dans *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 89, pp. 162-165. PDF.

Micoud A 2004. « Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises », in *Ethnologie française*, XXXIV, 2004, 1, pp.13-22.

Régnacq P, 2006. « Extraction de granulats », *Aquadour*, Observatoire de l'eau du Bassin de l'Adour, novembre 2006, vol. 34, 4p.

Sitographie.

Approche théorique des risques. [en ligne] Brillhac JF, ISIGE. Ecole des mines de Paris. Consulté le 04 03 2014 <http://www.e-sige.ensmp.fr>

Continu et discontinu dans l'espace géographique. <http://www.books.openedition.org>

Excellence Bazadaise. [en ligne] Organisme de sélection Bazas. Consulté le 02 01 2014. <http://bazadaise.fr>

Groupement des exploitants <http://www.gsm-granulats.fr>

Les landes au rythme de la France du XIX^e au XX^e s. [en ligne] Conseil Général des Landes. Consulté le 10 12 2014. <http://www.histoiresocialesdeslandes.org>

Annexes

SEMINAIRE DE RECHERCHE : Anthropologie, histoire, environnement

Mardi 8 Avril de 9h à 13h

Présentation

Abel Kouvouama – Dominique Cunchinabe.

Des outils, des sources et des ressources.

Joelle Saucès ; *Zotero un outil de collecte et de gestion des données bibliographiques.*

Mélanie Lecouedic ; *Un Système d'Information Géographique pour le Pays grenadois. Données de référence IGN (RGE) et données en cours d'intégration.*

La saligue un milieu « naturel » soumis à de multiples enjeux.

Florent Beck ; *La végétation des forêts alluviales : structure et méthode d'inventaire*

Tom Cousin ; *Vivre en commun sur un espace qui doit être respecté.*

Mathilde Duparc ; *Les saligues évolution et changement de gouvernance*

Pause café.

L'Adour et le Pays Grenadois : habiter et se développer au bord de l'eau.

Griselda Basset ; *Les mutations sociales et agricoles du XXème siècle: le cas de Grenade sur Adour.*

Laurence Espinosa ; *La place du clergé dans le développement rural*

Christelle Foulquier ; *Du milieu au patrimoine : à la recherche d'une valorisation.*

Discussion, synthèse et prospective de la recherche.

SEMINAIRE DE RECHERCHE : Anthropologie, histoire, environnement

Mercredi 9 Juillet 2014.

Présentation

Abel Kouvouama – Dominique Cunchinabe.

Notre objectif est de procéder à un état d'avancement de la recherche et de préparer une restitution aux élus pour le mois de septembre 2014.

I. Présentation de travaux réalisés par :

1- Laurence Espinosa : « *Développement en Saligue - Amorce d'une anthropologie religieuse en Pays Grenadois* ».

2- Griselda Basset : « *Les mutations rurales du XX^e s. Le cas du canton de Grenade sur Adour* »

3 - Mathilde Duparcq : « *Evolution des usages de la saligue et des représentations du paysage. Approche d'anthropologie historique du site naturel des saligues de l'Adour à Bordères(40)* ».

3- Dominique Cunchinabe : Anthropologie et écologie historiques « *La plaine alluviale de l'Adour, un terroir plein de promesses* ».

II. Présentation de nouvelles hypothèses et perspectives.

2.1. Diagnostic pour la valorisation

1- Christelle Foulquier : « *Analyse et valorisation du patrimoine naturel et culturel du Pays grenadois* »

2- Discussion autour de la notion de développement endogène. Le poids des associations... le poids de l'économie.

2.2. Perspectives de recherche.

Présentation par les chercheurs des pistes de recherche.

- « *Une nouvelle approche du vivant : regarder l'invisible* » en partenariats souhaités avec l'Education Nationale et l'IUT de Mont de Marsan qui pourraient se joindre à l'équipe déjà en place.
- « *Le passage du rural au rurbain : l'impact sur le patrimoine* ».

- « *Le musée de l'innocence* ».

Ci-dessous : Troupeau à la baignade (collection Jean- Charles PUSSACQ)



Ci-dessous : La ganaderia Passicos à la baignade (collection jean--Charles PUSSACQ)



Ci-dessous : Vaches marines, (Sud Ouest)

